

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Agenza Acconciu, Urbanismu
è Energia di a Corsica

Agence Aménagement,
Urbanisme et Énergie de la Corse



RAPPORT D'ACTIVITÉ AUE 2020

AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE D'URBANISME & D'ÉNERGIE DE LA CORSE

www.aue.corsica



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
AUE 2020**

AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE D'URBANISME & D'ÉNERGIE DE LA CORSE



SOMMAIRE

Préambule

- 6 L'édito du Président
- 7 L'édito du Directeur
- 8 Les temps forts de l'année 2020
- 10 Les chiffres clés de l'année 2020

Présentation de l'AUE

- 13 Les instances
- 15 Le budget
- 18 Les services
- 20 L'organigramme

La transition vers l'autonomie

énergétique de la Corse

- 23 L'équipe
- 24 Les missions
- 25 Les moyens financiers et les partenariats
- 30 La réalisation des investissements indispensables à la sécurité d'approvisionnement en électricité
- 34 L'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité
- 40 La mise en œuvre du Plan de massification des énergies renouvelables
- 43 La réalisation de la transition énergétique dans les transports
- 47 L'accompagnement des territoires vers l'autonomie énergétique
- 48 La promotion de la qualité de l'air dans les politiques publiques



SOMMAIRE

L'aménagement du territoire

- 51 L'équipe
- 52 Les missions
- 53 Le renforcement de l'ingénierie territoriale
- 58 La territorialisation du PADDUC
- 61 L'analyse territoriale, la prospective et la participation à la réflexion stratégique

Les moyens de fonctionnement

- 74 Le Département Fonctionnement
- 86 Le Département Intervention
- 98 Le Secrétariat Général

Annexes

- 110 Liste des subventions instruites par l'AUE
- 123 Liste des marchés en cours



**" LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIIONS
FIXÉS ONT ÉTÉ ATTEINTS, AU-DELÀ MÊME
DE NOS ESPÉRANCES. "**

“ L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

*Si les circonstances n'avaient pas été aussi difficiles, j'aurais volontiers commencé mon édito en reprenant à mon compte le titre d'une chanson d'un chanteur populaire trop tôt disparu... **CETTE ANNEE LÀ !***

La pratique de l'autodérision est une forme de catharsis qui nous permet ainsi de prendre le contrepied d'une année qui aura été particulièrement éprouvante. L'horizon va s'éclaircir et servons-nous de ce que collectivement nous avons accompli. Soyons fiers du chemin parcouru !

Malgré les circonstances et à la lecture de ce rapport d'activités, les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints, au-delà même de nos espérances.

Dans le domaine de l'Énergie nous avons continué notre marche en avant sur la rénovation des logements, l'éclairage public et la mobilité durable.

Dans la multitude d'actions que nous avons portée, j'en retiendrai une qui à mon sens n'a pas eu le retentissement qu'elle aurait dû avoir. C'est l'adoption par la CRE, le 10 décembre 2020 du Cadre Territorial de Compensation.

Fruits de négociations ténues, cette convention AUE/EDF va permettre à l'Agence de mobiliser 71 millions d'euros sur la rénovation globale performante, le solaire thermique, l'éclairage public et le bois-énergie.

Encore plus discrets mais pas moins efficaces, je n'oublie pas le travail des agents qui ont permis

d'atteindre un taux de consommation de 97 % des crédits du CPER et du cadre de compensation. De plus une rallonge budgétaire a été demandée et obtenue au titre du FEDER !

Dans le domaine de l'aménagement, un travail considérable a été réalisé pour le compte de la CTC sur le rétablissement de la cartographie des ESA et sur l'analyse des projets de documents d'urbanisme. Tout cela ne doit pas masquer l'engagement au quotidien des agents aux côtés des collectivités et la poursuite des travaux au titre de l'analyse et de la prospective territoriale.

J'aimerais aussi saluer l'investissement de l'administration générale. Celle-ci n'a eu de cesse de s'adapter aux circonstances avec comme préoccupation principale la protection des salariés.

Notre capacité à innover tout en maintenant nos objectifs aura trouvé son point d'orgue à travers l'organisation d'Energ'isule, dans un format original avec un parterre d'invités de très haut rang.

Allora, cumu a dicini quiddi chi battini in muntagna: une punta, un monti ne piatta sempri un antru ! Avemi francatu una bocca, ripigliemi u nostru fiattu, chi ci ferma à fà, longu viaghju !

Jean BIANCUCCI

**Presidenti di l'Agenza d'Acconciu durèvule, d'Urbanisimu è d'Energia di a Corsica
Cunsiglieru Esecutivu in carica di l'Acconciu di u tarritoriu**



" FACE À CE CONTEXTE INÉDIT, NOTRE JEUNE AGENCE A TOUTEFOIS SU S'ADAPTER. "

“ L'ÉDITO DU DIRECTEUR

Cette année, plus encore que par le passé, je suis particulièrement heureux et fier de présenter à nos administrateurs, aux élus de la Collectivité de Corse et à nos partenaires le Rapport d'activité 2020 de l'AUE.

Evidemment, le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID 19 a brusquement et profondément bouleversé nos vies personnelles ainsi que nos habitudes de travail et l'exercice de nos missions. Face à ce contexte inédit, notre jeune Agence a toutefois su s'adapter.

Ensemble, tout au long de cette crise, nous avons mis en place des procédures permettant de préserver la santé de nos collaborateurs et de participer à l'effort collectif de lutte contre le Coronavirus tout en assurant l'essentiel de nos actions au service des acteurs de la transition énergétique et de l'aménagement du territoire de la Corse.

Jamais, même lors du 1^{er} confinement, nous n'avons cessé de maintenir le lien avec chacune et chacun de nos salariés, ni nos activités, notamment celles relatives aux soutiens financiers attribués aux particuliers, associations et entreprises fortement impactées par la rupture d'activité.

Rapidement l'Agence a tenu à diffuser des campagnes de communication destinées à délivrer des messages d'intérêt général liés au contexte sanitaire. L'objectif était d'informer sur la nécessité de renouveler l'air de son logement plusieurs fois par jour, puis de sensibiliser la population à la nécessité d'un déconfinement plus sain en optant pour la mobilité active.

Tout au long de cette année si particulière nous avons également maintenu de très bons taux de consommation

des crédits et avons poursuivi notre fort niveau d'engagement concernant les dossiers stratégiques portés par l'AUE notamment celui de la révision de la PPE.

C'est ainsi que les rapports « Information sur la mise en œuvre des rénovations énergétiques performantes dans le logement social » et « Suivi et évaluation du PADDUC 2017-2019 » ont pu être débattus par l'Assemblée de Corse aux mois de juin et d'août. De même, la publication de l'Étude conduite avec l'INSEE et la DREAL sur les résidences secondaires, et la Web TV Energ'isule, dédiée à la transition énergétique des îles, ont été réalisées en octobre. L'Assemblée de Corse a également approuvé la modification N°1 du PADDUC et le rétablissement de la carte des ESA en novembre. Enfin, nous avons conclu l'année avec l'organisation du traditionnel concours des TROPH'Énergies et la Délibération de la CRE autorisant le contrat d'assistance opérationnelle entre l'AUE et EDF. Ce nouveau partenariat acte la montée en puissance de la politique régionale de maîtrise de l'énergie et permettra à l'AUE de mobiliser une enveloppe de 71 Millions sur la période 2021-2024 pour soutenir financièrement et accompagner les maîtres d'ouvrages (Collectivités, entreprises et particuliers), de la prise de décision jusqu'à la réalisation des opérations (montage administratif, suivi de chantier, contrôle et réception des opérations).

Je remercie toutes les équipes de l'Agence pour la solidarité, l'engagement et la force de travail dont elles ont fait preuve au cours de cette année 2020.

Alexis MILANO
Directeur Général de l'AUE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

Janvier

06
Janvier

Délibération de la CRE relative aux modalités de couverture par les charges de service public de l'énergie des coûts des infrastructures d'alimentation en gaz naturel de la Corse

21
Janvier



Émission « Via nova » de France 3 Corse Via Stella dédiée à l'usage du vélo en ville

Février

11
Février



CEAC : Examen de l'outil de financement de l'alimentation au gaz naturel, du lancement de l'Appel offre, du projet de convention AUE-EDF



Périodes COVID 19

Mars

02
Mars

Premières recommandations – Mesures de prévention pour faire face à l'épidémie de la COVID 19

09
Mars

Mise en place du dispositif d'arrêt de travail pour garde d'enfant suite à la fermeture des établissements scolaires

17
Mars

Limitation des déplacements professionnels « Domicile-travail » pour privilégier le télétravail.

Mise en place d'un Plan de Continuité de l'Activité (PCA) pour assurer le fonctionnement des fonctions indispensables aux salariés et aux tiers (paiement des salaires, des subventions, marchés en cours).

Création d'un réseau social interne « Workplace » permettant de communiquer et échanger en temps réel entre collègues.

Recommandations et conseils concernant les bons gestes à appliquer en télétravail.

Avril

Avril
Poursuite du PCA

Mai

15
Mai

Mise en place d'un Plan de reprise évalué chaque semaine en fonction de la situation sanitaire

18 - 08
Mai Juin

Retour en présentiel progressif en donnant la priorité au télétravail

Juin

08
Juin

Plan de déconfinement de l'AUE : généralisation du travail en présentiel.

30
Juin

Adoption par l'Assemblée de Corse du Rapport d'information sur la mise en œuvre des rénovations énergétiques performantes dans le logement social.



Campagne « ORELI » 2020
Promotion du dispositif de rénovation énergétique des logements individuels



Juillet

Juillet



Campagne « Appel à Projets » 2020 :

- Solaire thermique
- Bois énergie
- Éclairage public
- Étude petite mini-hydraulique
- Rénovation énergétique des bâtiments



Campagne « Mobilité Active » 2020

Sensibilisation du public à la nécessité d'un déconfinement plus sain.

Août

Campagne « ORELI » 2020

**31
Août**

Plan de déconfinement de l'AUE : durcissement des mesures barrières et port du masque obligatoire

Septembre

**25
Septembre**

Adoption du Rapport annuel de suivi et d'évaluation du PADDUC 2017-2019 par l'Assemblée de Corse.

Campagne « Appel à Projets » 2020 :

- Solaire thermique
- Bois énergie
- Éclairage public
- Étude petite mini-hydraulique
- Rénovation énergétique des bâtiments

Octobre

**22
Octobre**



Web TV « Energ'isule »

dédiée à la transition énergétique des territoires insulaires

Publication de l'Étude sur les résidences secondaires en partenariat avec l'INSEE et la DREAL.



Séminaire de relance des travaux d'élaboration du SCOT de Balagne

Campagne « Mobilité Active » 2020

Novembre

**02
Novembre**

Plan de Reconfinement de l'AUE : généralisation du télétravail et revue du protocole sanitaire

**05
Novembre**

Approbation par l'Assemblée de Corse de la Modification N°1 du PADDUC et du rétablissement de la carte des ESA.

Publication des analyses complémentaires EDVM

Décembre

**03 au 10
Décembre**



Concours régional « TROPH'nergies »

**10
Décembre**

Délibération de la CRE relative à la Convention AUE-EDF

**15
Décembre**



CEAC : Examen du projet de révision de la PPE

Campagne « Casa Ariosa, Casa Sana » 2020
Promotion de la qualité de l'air intérieur

Fin du 2nd confinement et mise en place du couvre-feu

TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Plus de

1,1 GWh

de gains énergétiques annuels

soit la consommation d'une ville de la taille de Corte

2 523 585€de soutiens aux projets
d'efficacité énergétique

Plus de

7 M€de montant des
travaux soutenus

Plus de

870 tCO2eq

évités

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**54**Autorisations d'urbanisme étudiées
pour la CdC à la CTPENAF**3**Représentations de la
CdC aux réunions des
Personnes Publiques
Associées (PPA) à
l'élaboration des
documents d'urbanisme**6**Propositions
d'avis de la
CdC (PPA) sur
des projets
de documents
d'urbanisme**4**Contributions
à des projets
de documents
d'urbanisme
en amont de
leur arrêt**1**SCoT
accompagné**12**Documents urbanisme
étudiés pour la CdC
à la CTPENAF**14**Réunions (CTPENAF
et Conseil des Sites)

DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT

25
PC portables achetés pour le télétravail

DÉPARTEMENT INTERVENTION

97 %
de taux de consommation des AP/AE (hors FEDER)

86%

de taux de consommation du budget de fonctionnement de l'AUE

15

Notes de service

12

Procédures de recrutement lancées

32

Téléphones portables achetés pour le télétravail

793

Mandats/titres traités

88

Dossiers instruits pour des entreprises, associations, collectivités

187

Dossiers instruits pour des particuliers

96,8 %

de taux de consommation des crédits d'investissement

43

marchés publics en cours

5 277 791 €

Montant du budget de fonctionnement de l'AUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

4 640
Abonnés à la page Facebook de l'AUE

5

Réunions du Conseil d'Administration

3

Réunions du Bureau

2

Réunions du CEAC

96 484

Visiteurs sur le site www.aue.corsica

239 411

Pages consultées sur le site www.aue.corsica



PRÉSENTATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ÉNERGIE DE LA CORSE

Créée par Délibération de l'Assemblée de Corse en 2011 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés en 2012, l'AUE s'est progressivement structurée. Elle compte aujourd'hui 47 salariés qui s'engagent au quotidien au sein d'équipes pluridisciplinaires au service de la transition énergétique de la Corse et de l'aménagement de son territoire. Administrée par un Conseil d'Administration de 26 membres, l'Agence est présidée par le Conseiller Exécutif Jean Biancucci.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Agence est présidée par M. Jean BIANCUCCI, Conseiller Exécutif en charge de l'énergie, des dynamiques, de l'attractivité et des solidarités des territoires, désigné par le Président du Conseil Exécutif de Corse.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 26 membres, qui est compétent pour ce qui relève notamment de l'organisation générale et le fonctionnement de l'Agence, de la passation des contrats, conventions et marchés et de la gestion financière et budgétaire.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de l'A.U.E	Jean BIANCUCCI
Le Président de l'Assemblée de Corse	Jean-Guy TALAMONI
12 Conseillers Territoriaux	Fabienne GIOVANNINI Muriel FAGNI Véronique ARRIGHI Joseph PUCCI Jean-François CASALTA Laura FURIOLI Michel GIRASCHI Vannina ANGELINI-BURESI Marie-Anne PIERI Xavier LACOMBE Jean-Charles ORSUCCI Stéphanie GRIMALDI
La représentante de l'ATC	Marie-Antoinette MAUPERTUIS
La représentante de l'OTC	Julia TIBERI
La représentante de l'OEC	Pascale SIMONI
Le représentant de l'ADEC	Jean-Christophe ANGELINI
Le représentant de l'ODARC	Marcel CESARI
Le représentant de l'OEHC	Julien PAOLINI
La représentante du personnel de l'AUE	Sophie FINIDORI
Le représentant de l'Association des Maires 2B	Non désigné
Le représentant de l'Association des Maires 2A	Don Jacques de ROCCA SERRA
Le représentant de la Chambre Régionale de Commerce et industrie	Jean-François PAOLI puis Stefanu VENTURINI
Le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture	Joseph COLOMBANI
Le représentant de la Chambre Régionale des Métiers	Antoine MARCAGGI

LE BUREAU



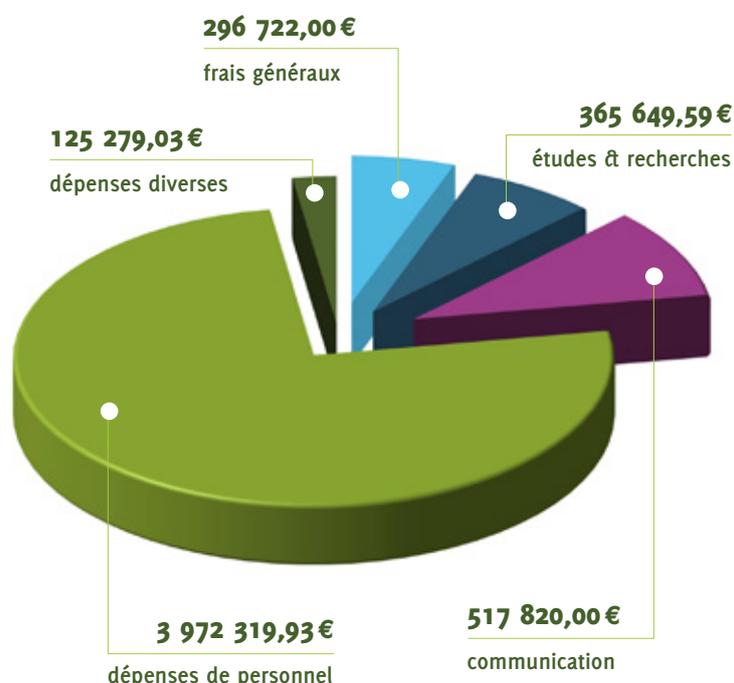
11 MEMBRES DE DROIT

Le Président de l'A.U.E	Jean BIANCUCCI
6 Conseillers Territoriaux membres du CA	Fabienne GIOVANNINI Muriel FAGNI Véronique ARRIGHI Vannina ANGELINI-BURESI Xavier LACOMBE Jean-Charles ORSUCCI
4 Membres du CA	Pascale SIMONI Julien PAOLINI Sophie FINIDORI Joseph COLOMBANI

Le Conseil d'Administration désigne en son sein un Bureau, composé de 11 membres, seul compétent pour procéder à la répartition des aides et subventions en application d'un règlement des aides adopté par l'Assemblée de Corse.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE DÉPENSES :

5 277 791 €

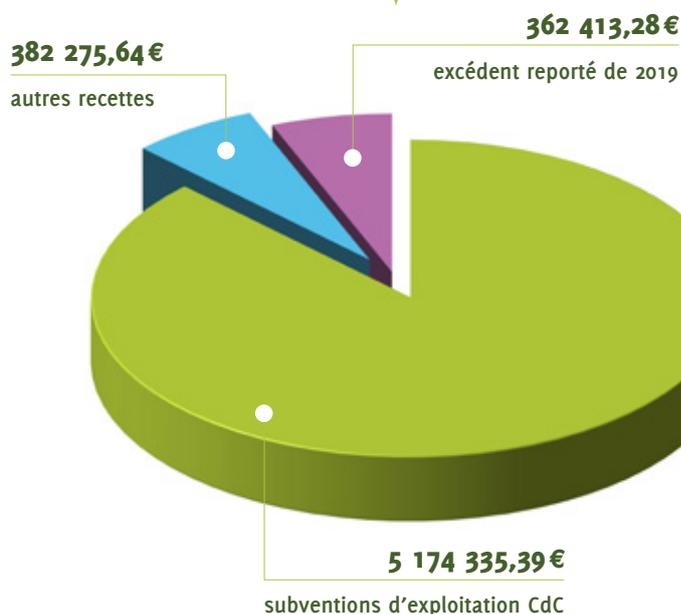
En 2020 les dépenses ont légèrement baissé par rapport à celles de l'année 2019 (-1,39%).

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement de l'AUE par rapport au budget voté est de 86%.

Les dépenses de frais généraux incluent 18 716€ d'achat de matériel de protection et de désinfection pour les besoins de gestion de la crise sanitaire.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



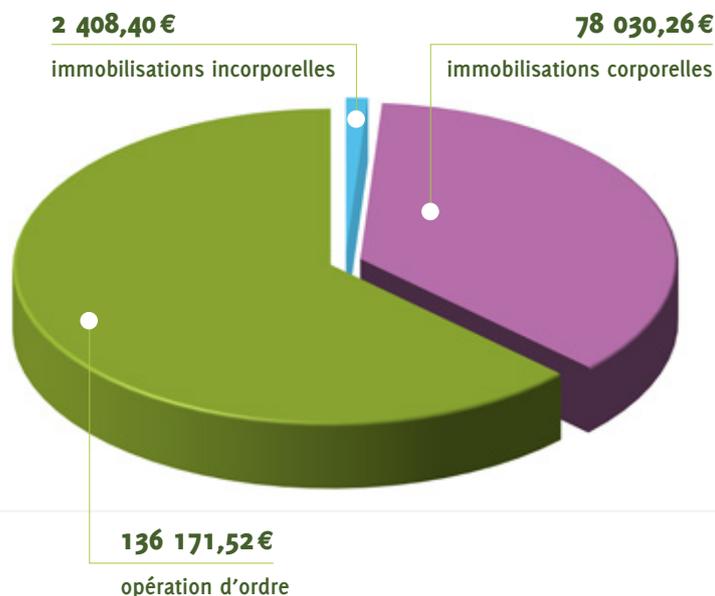
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :

5 919 024 €

En 2020, les recettes ont augmenté de 3,6% par rapport à celles de 2019.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'AUE

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



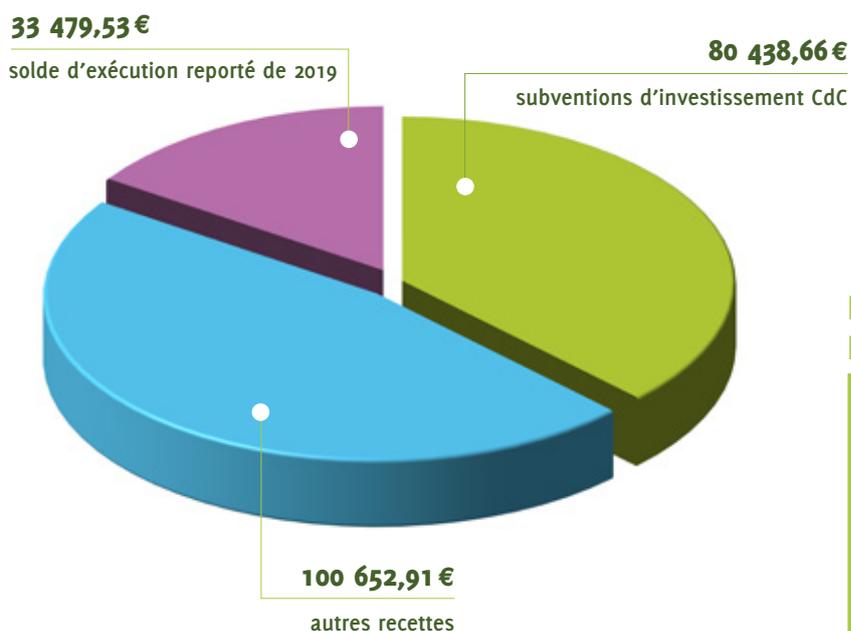
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT :

216 610 €

En 2020, les dépenses de l'AUE ont augmenté de 119% du fait de la mise en place en urgence du télétravail (achat de téléphones et PC portables).

RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'AUE

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT :

214 572 €

En 2020, les recettes ont augmenté de 62% par rapport à celle de 2019.



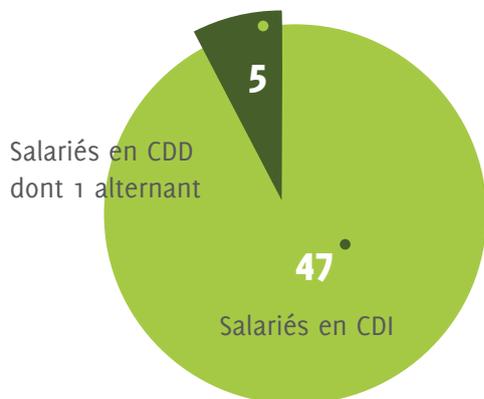
COMPTE ADMINISTRATIF AUE (RÉALISÉ AU 31-12-20)

Total Dépenses Fonctionnement	5 277 791
Total Dépenses Investissement	216 610
Ressources Humaines	3 972 320
Communication	517 820
Moyens Généraux	422 001
Études et Recherches	365 650
Total Recettes Fonctionnement	5 919 024
Total Recettes Investissements	214 571

BUDGET DE LA CDC INSTRUIT PAR L'AUE (RÉALISÉ)

	AP/AE	CP/CPF
Total Aides « Énergies renouvelables Maîtrise de l'Énergie »	3 968 617 €	5 146 394 €
Crédits « Cadre territorial de compensation »	2 036 825 €	1 470 452 €
Crédits Partenariat CdC-ADEME (CPER 2015-2020)	1 931 792 €	1 675 942 €
Crédits européens (PO FEDER 2014-2020)		2 000 000 €

Effectif



Moyenne d'âge



Répartition par sexe

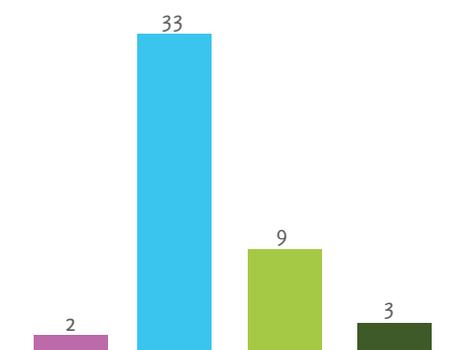
Taux de féminisation **48,9%**



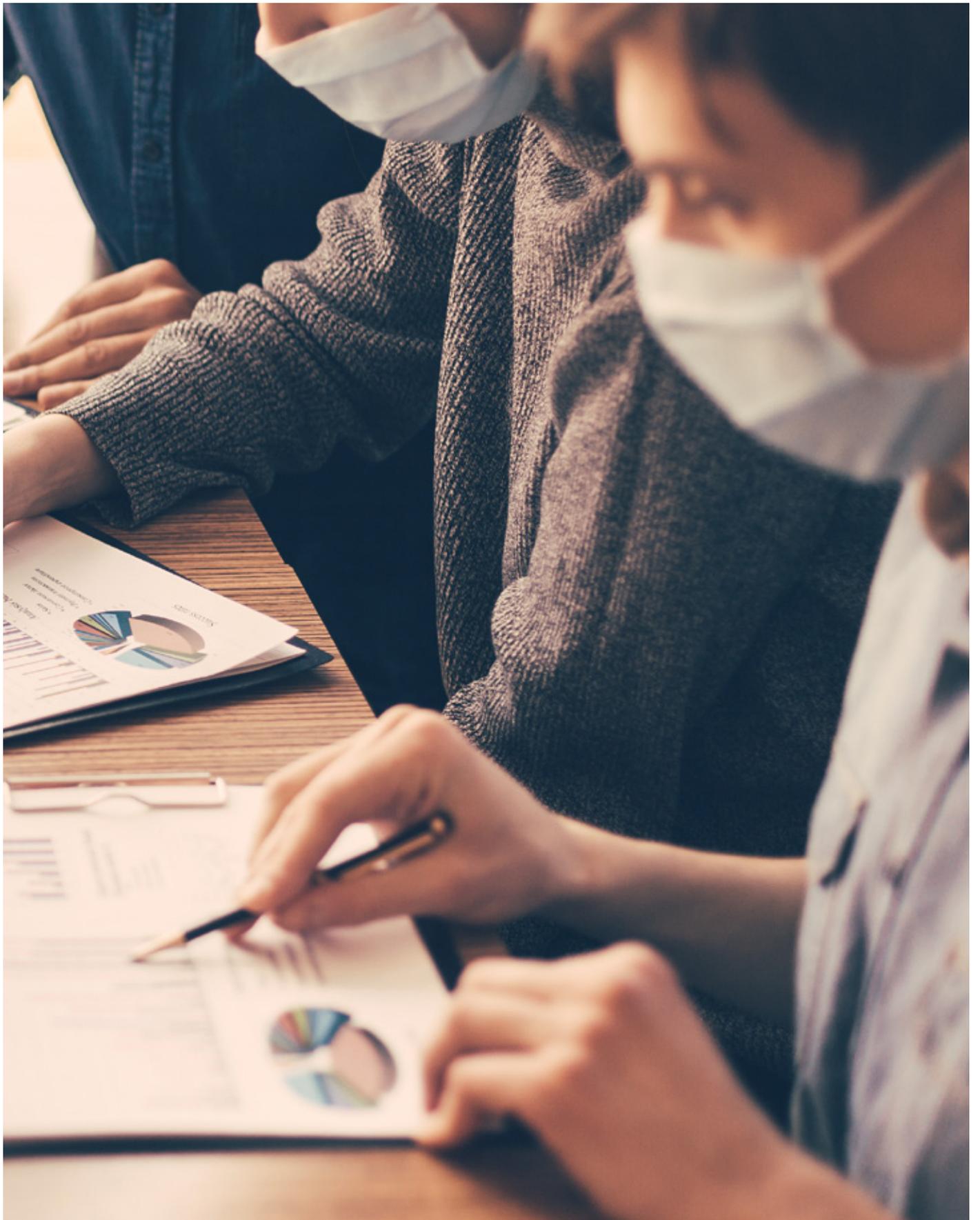
Taux de féminisation de l'encadrement **37,5%**

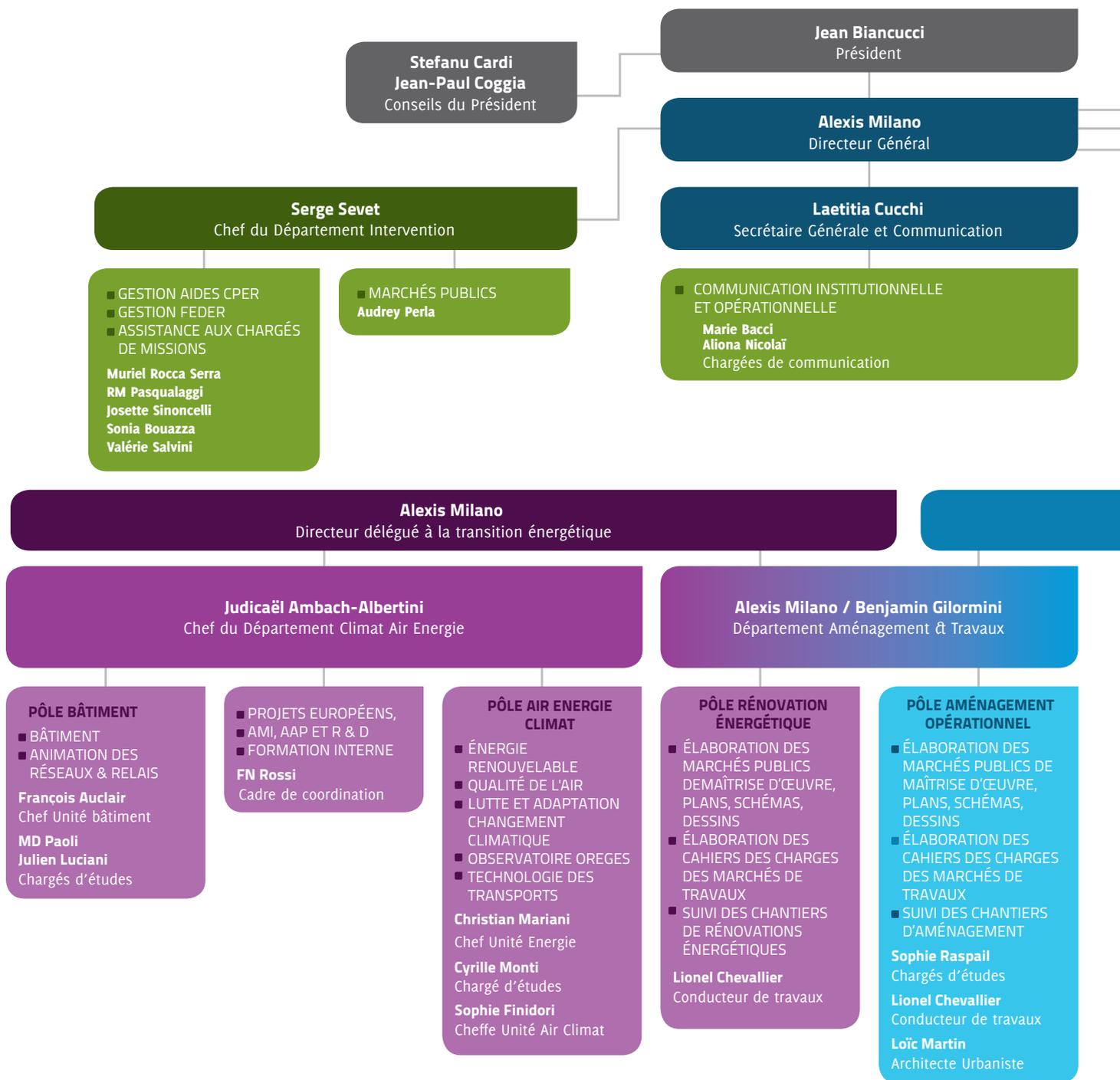


Répartition par catégorie



Taux d'encadrement **17,02%**





Catherine Santoni
Assistante de Direction

Hélène Tricou
Chef du Département Fonctionnement

- RESSOURCES HUMAINES
- FORMATION
- INFORMATIQUE

Camille Sbraggia
Dominique Mari

- COMPTABILITÉ /GESTION
- MOYENS GÉNÉRAUX
- LOGISTIQUE
- SECRÉTARIAT

Valérie Peroni
Thérèse Di Fraja
Frederic Mariani

Benjamin Gilormini
Directeur délégué à l'Aménagement du Territoire

Ghjulia Maria Defranchi
Chef du Département Urbanisme
Conception projets d'Aménagement

Philippe Istria
Chef du Département
Observation &
Suivi PADDUC

**PÔLE PROJET
URBAIN, DOCUMENTS
D'URBANISME ET
PLANIFICATION**

- ÉLABORATION DES PROJETS DE TERRITOIRE
- PLANIFICATION TERRITORIALE

MH Casalonga
PL Valence
Estelle Dampne
Sophie Raspail
Anthony Venturi
Chargés d'études

PE Dervieu
Cartographe

Loïc Martin
Architecte Urbaniste

PÔLE PRESTATION CDC

- ÉVOLUTIONS DU PADDUC
- PRÉPARATION/ ANALYSE DOSSIERS CTPENAF, CDAC, CDS, ...
- ÉLABORATION DES PORTER À CONNAISSANCES (PPA) AUX DOCUMENTS D'URBANISME

MH Casalonga
PL Valence
Estelle Dampne
Sophie Raspail
Anthony Venturi
Chargés d'études

PE Dervieu
Cartographe

Loïc Martin
Architecte Urbaniste

- OBSERVATION MARCHÉS FONCIERS ET IMMOBILIERS
- SUIVI DU PADDUC
- ANALYSE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE

Thomas Laniesse
Tristan Casabianca
Chargés d'études



LA TRANSITION VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Acteur central des politiques régionales d'énergie, de qualité de l'air, de lutte et d'adaptation au réchauffement climatique, l'AUE est chargée de la mise en œuvre et du suivi du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui fixe l'autonomie énergétique à 2050, et de sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui définit les actions à mener pour assurer la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (10 SALARIÉS)



ALEXIS MILANO

Directeur Délégué à la Transition Énergétique (HC)



JUDICAËL AMBACH-ALBERTINI

Chef du Département Climat-Air-Énergie (A)



FRANÇOIS AUCLAIR

Chef de l'Unité Bâtiment (A)



SOPHIE FINIDORI

Chef de l'Unité Air-Climat (A)



BRICE LECOEUVRE

Chargé d'Études (A)



JULIEN LUCIANI

Chargé d'Études (A)



CHRISTIAN MARIANI

Chef de l'Unité Énergie (A)



CYRILLE MONTI

Chargé d'Études (A)



LAURENT NIVAGGIOLI

Chargé d'Études (A)



MARIE-DOMINIQUE PAOLI

Chargée d'Études (A)



FRANÇOIS-NOËL ROSSI

Cadre de Coordination (A)



LES MISSIONS

- Préparer les avis de la CdC consultée sur tous les projets d'implantation d'un ouvrage de production utilisant les ressources locale énergétiques.
- Assurer le suivi et la mise en œuvre du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE).
- Assurer la co-élaboration avec l'Etat, le suivi et la mise en de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).
- Assurer les fonctions d'observation et d'évaluation des politiques publiques régionales dans le secteur de l'énergie via l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) qu'elle héberge et anime.
- Effectuer des missions opérationnelles et commerciales dans le domaine énergétique se rapportant à l'objet de l'Agence.
- Assurer l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Plan Climat Énergie de Corse (PCEC) prévu par l'article 75 de la loi de Grenelle et qui est la déclinaison opérationnelle du SRCAE de Corse.
- Assurer une mission de concertation généralisée en matière d'Énergie, d'Air et de Climat via l'animation et le suivi des travaux du Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat de Corse (CEAC).

LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA FEUILLE DE ROUTE 2018-2020 :

- 1 Assurer la gestion des aides publiques aux énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.
- 2 Assurer la réalisation des investissements indispensables à la sécurité d'approvisionnement en électricité.
- 3 Élaborer et mettre en œuvre le Programme Régional de l'Efficacité Énergétique.
- 4 Élaborer un Plan de massification des énergies renouvelables.
- 5 Préparer la transition énergétique dans les transports.
- 6 Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique.
- 7 Promouvoir la prise en compte de la qualité de l'air dans les politiques publiques.

1 LES MOYENS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

La politique régionale d'énergie, de qualité de l'air, de lutte et d'adaptation au réchauffement climatique repose sur deux documents stratégiques. Il s'agit du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui fixe l'autonomie énergétique à 2050, et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui définit les actions nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

LE SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ÉNERGIE

Le SRCAE est un document stratégique permettant de renforcer la cohérence des politiques territoriales en matière d'énergie, de qualité de l'air, et de changement climatique. La Corse est le seul territoire, DOM inclus, pour lequel l'élaboration du SRCAE relève de la compétence exclusive du Président du Conseil Exécutif et son adoption par la seule Assemblée de Corse. Dans les régions de droit commun, l'élaboration est conduite conjointement par le Préfet et le Président de Région.

Adopté en 2013 par l'Assemblée de Corse, le SRCAE fixe comme objectif l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 en s'appuyant sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts) ;
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Depuis la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte d'août 2015, la Corse fait l'objet d'une PPE spécifique. Notre île a été la première Zone Non Interconnectée à se doter d'une PPE lors de son adoption par l'Assemblée de Corse le 29 octobre 2015. Elle a depuis été rendue opposable par le décret n°2015-1697 du 18-12-2015 (paru au Journal Officiel le 20-12-2015), cosigné par le Premier Ministre et la Ministre de l'Écologie.

ELLE DOIT PERMETTRE DE GARANTIR :

- 1 - la sécurité d'approvisionnement en carburants et la baisse de la consommation d'énergie primaire fossile dans le secteur des transports,
- 2 - la sécurité d'approvisionnement en électricité,
- 3 - l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité,
- 4 - le soutien aux énergies renouvelables.

Elle est la feuille de route de l'avenir énergétique de la Corse entre 2016 et 2023. Sa révision en cours est l'occasion de conforter l'ambition d'autonomie énergétique et de prévoir les moyens, notamment financiers, permettant de l'atteindre.

LES MOYENS FINANCIERS

L'AUE a élaboré un **Guide des aides** qui reprend l'ensemble des aides destinées à soutenir les **actions en faveur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie** qui contribuent à atteindre les **objectifs définis par le SRCAE et la PPE**. Adopté par l'Assemblée de Corse en 2016 et régulièrement actualisé pour répondre aux besoins du territoire, il repose sur plusieurs sources de financement distinctes et complémentaires :

■ **Crédits du partenariat AUE-ADEME PRODEME au titre du CPER 2015-2020 : 18,24 millions €.**

Soutien aux opérations visant à créer les conditions nécessaires à la croissance ou à l'émergence des filières, aux études faisabilités, aux opérations exemplaires portées par des entreprises ou des collectivités, aux réseaux et relais qui permettent la diffusion d'une information gratuite et de qualité aux particuliers.

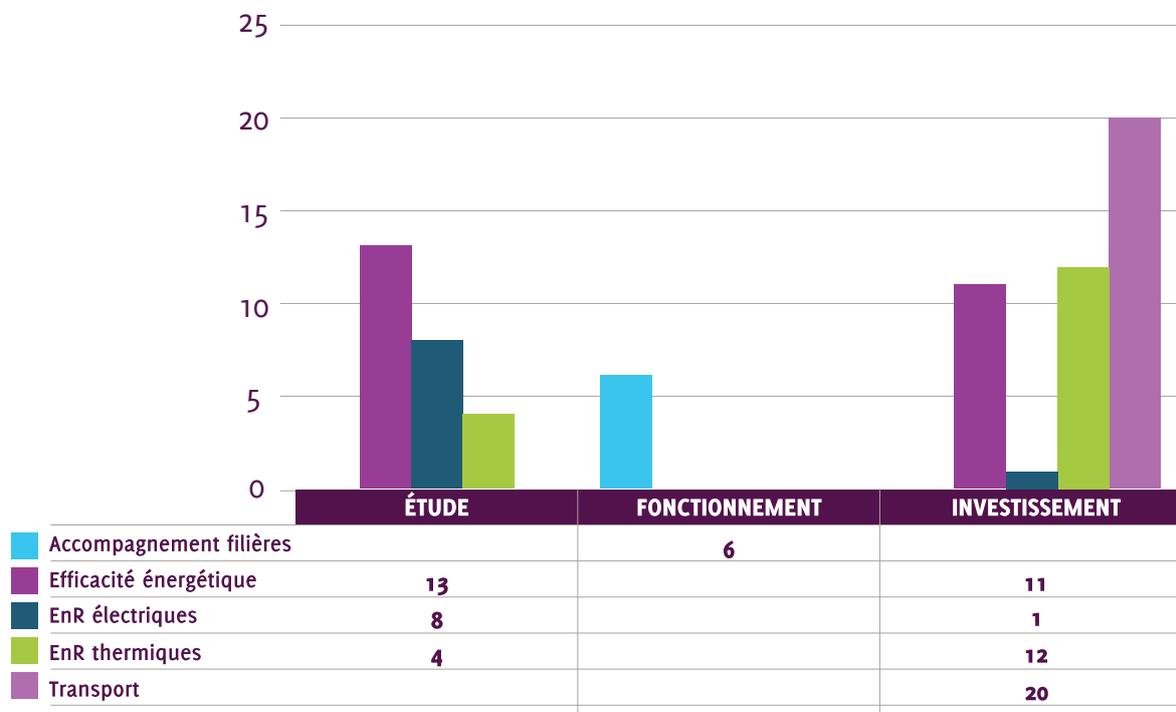
■ **Crédits européens du PO FEDER 2014-2020 : 15 millions €.**

Soutien aux actions visant à accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale renouvelables (mesure 4a) et à réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics (mesure 4c).

■ **Crédits du Cadre territorial de compensation (AUE-CdC-EDF-CSPE) et régionaux.**

Aides attribuées aux particuliers, entreprises et collectivités en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie (MDE) ainsi que les aides VAE et photovoltaïques aux particuliers.

PRODEME 2020 : BILAN OPÉRATIONNEL

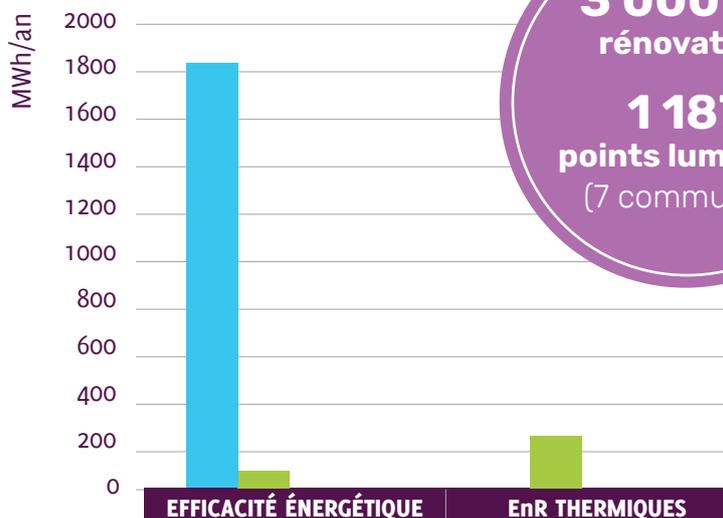




PRODEME 2020 : BILAN ÉNERGÉTIQUE

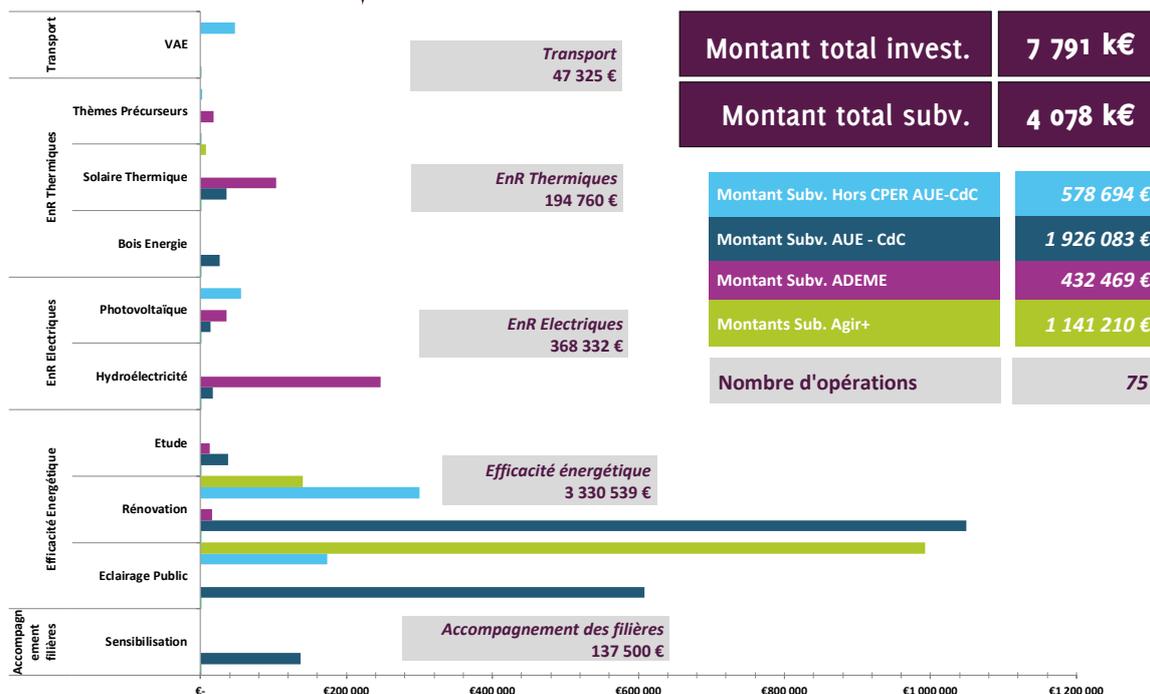
1,1 GWh évités/an
265 teqCO₂/an
870 tep/an

191 m² Solaire thermique
50 kW Bois énergie



	EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	EnR THERMIQUES
MDE : Énergie finale économisée (kWh/an)	1856 033	-
EnR Production chaleur finale (kWh/an)	47 915	208 604
Emissions en CO ₂ évitées (teqCO ₂ /an)	1 432	85
Énergie primaire économisée (tep/an)	434	27

PRODEME 2020 : BILAN FINANCIER



LA RÉVISION EN COURS DE LA PPE

En 2020, malgré la crise sanitaire, les équipes de l'AUE ont poursuivi les travaux de révision de la PPE.

CE TRAVAIL D'ÉVALUATION ET DE TRAVAIL COLLABORATIF A TROUVÉ SA CONCLUSION EN 2020 PAR :

- la présentation des **grandes orientations de la PPE au Conseil de l'Énergie**, de l'**Air et du Climat de Corse** (CEAC) du 15-12-20, notamment au suite à la signature du protocole d'accord du 4 juillet 2019 ;
- la présentation des objectifs révisés de la PPE à l'horizon 2028 au CEAC du 15-12-20. Le renforcement des objectifs en matière de **développement des énergies renouvelables** et de **maîtrise de la demande en énergie** vise ainsi en 2028 plus de 60% d'EnR dans le mix électrique. Ces objectifs représentent en cumulé sur la période 2019-2028 plus de **4,5 milliards €** d'investissement et environ **3 500 emplois locaux**.

SIX ACTIONS STRUCTURANTES CONFIEES À L'AUE POUR ACCÉLÉRER

LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE EN CORSE

La **Commission de Régulation de l'Énergie** (CRE) a décidé de soutenir financièrement les actions de **Maîtrise de la Demande d'Électricité** (MDE) qui permettront de réduire les surcoûts de production en Corse comme dans les autres îles. Le « **Cadre Territorial de Compensation** » qu'elle a adopté à cet effet comporte au total **60 actions à mettre en œuvre par l'opérateur historique EDF**.

Au cours de l'année 2020, le **Comité MDE**, réunissant l'**AUE**, l'**ADEME**, la **DREAL** et **EDF** s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de réaliser le 1^{er} bilan de ce Cadre et de proposer des éléments relatifs à sa révision. Ces travaux se sont notamment prolongés par de nombreux **échanges entre l'AUE et la CRE** afin de **valider de nouvelles aides pour les actions de rénovations globales et performantes à la fois pour les maisons individuelles et les logements collectifs mais aussi pour les projets de chaufferies Bois**. C'est ainsi que la Commission de Régulation de l'Énergie a **validé le 10-12-20 le contrat liant EDF et l'AUE pour la mise en œuvre d'une assistance opérationnelle auprès des porteurs de projets**.

La Collectivité de Corse pilotera ainsi en direct 6 des mesures les plus importantes du Cadre Territorial de Compensation. **L'AUE devient ainsi le premier opérateur, autre qu'EDF, à bénéficier de ce mécanisme**.

Le contrat d'assistance opérationnelle signé entre l'AUE et EDF acte la montée en puissance de la politique régionale de MDE.

Elle permettra de mobiliser une enveloppe de 71 Millions € sur la période 2021-2024 pour soutenir financièrement 6 actions phares :

- 1 **Rénovation globale performante des logements collectifs, notamment sociaux**
- 2 **Rénovation globale performante des logements individuels (ORELI)**
- 3 **Rénovation de l'éclairage public**
- 4 **Développement du bois-énergie**
- 5 **Développement du solaire thermique « individuel »**
- 6 **Développement du solaire thermique dans le « collectif » (notamment dans le secteur touristique)**

Concrètement, il s'agira pour l'Agence d'**accompagner les maîtres d'ouvrages** (Collectivités entreprises et particuliers), **de la prise de décision jusqu'à la réalisation des opérations** (montagne administratif, suivi de chantier, contrôle et réception des opérations).

Après l'adoption de la PPE dont la Corse a été la 1^{ère} à se doter en 2015, la signature du Contrat AUE-EDF constitue un 2^{ème} temps fort sur le chemin qui doit nous conduire à l'autonomie énergétique en 2050.

LES ACTIONS PHARES EN 2020

- Lancement de l'édition 2020 des Appels à Projets « Solaire thermique », « Bois énergie », « Efficacité énergétique des bâtiments », et « Études Petite hydroélectricité » au titre des crédits CPER-FEDER-CdC-CSPE.
- La forte montée des opérations éclairage public, avec notamment les opérations groupées du Syndicat Départemental d'Énergie 2A, et des opérations de rénovations globales et performantes des logements sociaux et de bâtiments tertiaires.
- Montée en charge du dispositif ORELI avec plus 44 chantiers réceptionnés et 37 en cours de finalisation.
- Bilan du Cadre Territorial de Compensation dans le cadre de la Délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) du 17-01-2019, et finalisation du contrat d'assistance opérationnelle entre l'AUE et EDF quant à sa mise en œuvre.

NB : Pour réduire les surcoûts de production enregistrés Zones Non Interconnectées (ZNI) et les charges de Service Public de l'Énergie SPE (qui financent la péréquation tarifaire), le périmètre des coûts relevant des charges de SPE est étendu aux coûts supportés dans les ZNI par le fournisseur historique du fait de la mise en œuvre d'actions de maîtrise de la demande d'électricité, dans la limite des surcoûts de production qu'elles permettent d'éviter.

- Révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2019-2028, avec présentation des objectifs en CEAC.

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

Au total ce sont près de **56 millions €** sur la période de **7 ans** qui seront mobilisés sur **2015/2021**

Plus de

7 M€

de travaux soutenus dans
le cadre des dispositifs
CPER-FEDER-CdC-CSPE

1,1 GWh

de gains énergétiques annuels et plus
de 870 tCO₂eq évitées par an

75

Dossiers instruits pour des
opérations portées par des
collectivités, entreprises et
associations

Près de

1000

Dossiers auprès
des particuliers

LES PERSPECTIVES 2021

- Lancer l'édition 2021 des Appels à Projets.
- Mettre en œuvre le Cadre Territorial de Compensation, via le Contrat AUE-EDF permettant de mobiliser des crédits de la CSPE au titre des missions d'assistance opérationnelle de l'AUE pour 6 actions sectorielles.
- Réviser le Cadre Territorial de Compensation.
- Conclure la procédure de révision de la PPE.

2 LA RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES À LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE : GARANTIR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'ÉNERGIE FOSSILES ET SÉCURISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA CORSE VIA :

- 1 La réalisation d'une infrastructure d'alimentation en gaz naturel de la Corse permettant d'alimenter les moyens de production thermique d'électricité de la Corse.
- 2 La construction avec un objectif de mise en service au plus tard début 2023 d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112 MW et d'une turbine à combustion de 20 MW approvisionnée en gaz naturel.
- 3 La conversion des moyens thermiques existants au gaz naturel lorsque l'approvisionnement sera mis en place.
- 4 Le renouvellement de la station de conversion SACOI, dont la capacité pourra être portée à 100MW.



■ CENTRALE THERMIQUE DU RICANTU

Suite au protocole d'accord « pour la mise en œuvre optimisée de la PPE » du 4 juillet 2019 et aux simulations relatives à l'équilibre offre-demande réalisées par EDF qui ont suivi, le **dimensionnement de la centrale thermique a été réévalué** afin de prendre en compte les **ambitions en matière de MDE et de développement des énergies renouvelables électriques**. Le projet de cycle combiné de 250 MW a ainsi été redimensionné en centrale thermique classique de 112 MW en complément d'autres moyens (TAC, Batteries et STEP de Lugo-di-Naza) afin de couvrir un **besoin structurel de puissance** établi à 160 MW à l'horizon 2033.



■ ALIMENTATION DE LA CORSE AU GAZ NATUREL : DEUX ÉTAPES ESSENTIELLES FRANCHIES

Deux avancées importantes ont marqué l'année 2020. Il s'agit, d'une part, de l'adoption par la CRE le 16 janvier 2020 d'une délibération portant orientation sur les modalités de couverture par les charges de service public de l'énergie des coûts des infrastructures d'alimentation en gaz naturel de la Corse et sur le cadre de régulation tarifaire applicable à ces infrastructures ; et d'autre part, du lancement par la DGECE d'un appel d'offre visant à sélectionner un opérateur pour la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure d'alimentation en gaz naturel de centrales électriques.

Fuseaux présentés à la concertation

Scénario « nord »

- Atterrissage identique à la ligne actuelle (plage de l'Arinella)
- Nouvelle ligne souterraine d'1,5 km jusqu'au poste de transition de Bastia
- Rénovation de la ligne aérienne existante

Option Etude du prolongement de la ligne souterraine sur 5 km au-delà des secteurs les plus urbanisés



Scénario « Sud »

- Atterrissage au sud du Golo à Cap-sud Village (Venzolasca)
- Nouvelle ligne souterraine jusqu'à la station de Lucciana
- Dépose de la ligne entre Lucciana et Bastia



14

CONCERTATION POUR LE RENOUELEMENT DE LA STATION DE CONVERSION SACOI

À l'automne 2019, EDF et TERNAL sont allés à la rencontre des habitants et élus des **49 communes concernées par le projet entre Bastia et Bonifaziu**. Cette concertation publique, a permis de **valider le choix des aires d'études pour le raccordement du SACOI**. Sur la base des enseignements de la concertation et des études, le préfet de la Haute-Corse a réuni tous les acteurs du territoire les 5 et 7 février 2020 à Sartè et Bastia : services de l'État, élus locaux, acteurs socio-économiques et associatifs afin de faire le choix des fuseaux d'atterrissage des câbles au nord et au sud de l'île. Ce choix a été validé par le préfet le 06 mai 2020.



■ FOCUS SUR LE CONSEIL DE L'ÉNERGIE, DE L'AIR ET DU CLIMAT DE CORSE

Le Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat de Corse (CEAC), instance de concertation de la Collectivité de Corse, s'est réuni à deux reprises pour faire un point d'étape sur les avancées importantes qui ont marquées l'année 2020.

Le CEAC du 11 février 2020, présidé par le Président du Conseil Exécutif, en présence des représentants de la DGEC et de la CRE, a permis de présenter les points suivants :

- Bilan OREGES sur la situation énergétique (évolutions passées, bilan 2018, facture énergétique, focus sur les consommations finales du secteur bâtiments d'une part, et d'autre part, des transports intérieurs) ;
- Grandes orientations de la PPE en lien avec la trajectoire d'autonomie énergétique pour la MDE, la Mobilité et le développement des EnR ;
- Présentation par la DGEC de la procédure de sélection d'un opérateur pour la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure d'alimentation en gaz naturel permettant d'alimenter les moyens de production thermique d'électricité ;
- Présentation par la CRE des éléments de chiffrage des coûts et charges de service public de l'énergie du projet de PPE de la Corse.

Le CEAC du 15 décembre 2020, présidé par le Président du Conseil Exécutif, en présence des représentants de la DGEC, a permis de présenter les objectifs proposés pour la PPE en matière de MDE, de mobilité, de développement des énergies renouvelables dont le volet hydrogène. En 2028, les EnR pourraient représenter plus de 60% du mix électrique induisant une baisse des émissions de GES de plus de 50% par rapport à 2008. Enfin, une première estimation des impacts socio-économiques associés à la mise en œuvre de la PPE a été dressée. Il vient près de 4,5 milliards d'investissements sur la période pour environ 3 500 ETP en 2028.



Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat : la Corse veut plus de maîtrise d'énergie et d'énergies renouvelables

Pierre BERETTI le Mercredi 16 Décembre 2020 à 08:03

Le Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat s'est réuni à Ajaccio afin de discuter des grands chantiers à venir en matière de maîtrise d'énergie et des énergies renouvelables. Avec des objectifs ambitieux, la Région et ses partenaires notamment EDF vont progressivement travailler à la mise en œuvre de plusieurs actions structurantes tant pour les collectivités et entreprises que pour les particuliers.

▲ #Ajaccio24 ▲ #Corse ▲ #Energie ▲ #EnR



(Photo : Michel Luciani)

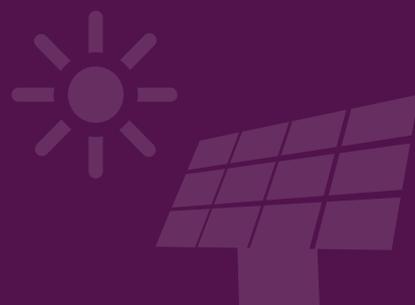


LES ACTIONS PHARES EN 2020

- Adoption par la CRE le 16 janvier 2020 d'une délibération relative au cadre de rémunération de l'infrastructure d'alimentation en gaz naturel.
- Lancement par la DGEC d'un appel d'offre pour la sélection d'un opérateur pour la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure d'alimentation en gaz naturel de centrales électriques.
- Adoption par la CRE le 10 décembre 2020 d'une délibération relative à la compensation associée à la mise en œuvre de 6 actions de MDE en Corse et au projet de contrat entre l'AUE et EDF.

LES PERSPECTIVES 2021

- Suivi de la concertation de la nouvelle centrale thermique du Ricantu.
- Suivi de la procédure de sélection d'un opérateur pour la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure d'alimentation en gaz naturel de centrales électriques.



3 L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA BAISSÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE :



SECTEUR RÉSIDENTIEL



une baisse de
18%
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 9 700 Maisons individuelles soit 23% du parc d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 8 600 Logements collectifs soit 13% du parc d'avant 90 et 100% du parc social d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles



SECTEUR TERTIAIRE



une baisse de
23%
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 550 000 m², soit 32% du parc prioritaire (Enseignement, Santé, Administration, hébergement)
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles : 1 650 000 m², 45% du parc



SECTEUR ÉCLAIRAGE PUBLIC



une baisse de plus de
70%
des consommations

- Rénovations globales et performantes de l'intégralité du parc d'éclairage
- Démarche « éclairer juste » / Ciel étoilé



MONTÉE EN PUISSANCE LA RÉNOVATION

ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS INDIVIDUELS



Le dispositif innovant ORELI s'inscrit dans le cadre de l'objectif de l'autonomie énergétique de la Corse en 2050 et de la PPE. Il vise à définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle.

? ORELI POUR QUI ?

Il s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs de maisons de plus de 20 ans énergivores et ayant de fortes consommations d'électricité.

ORELI C'EST QUOI ?

L'AUE propose la réalisation et la prise en charge financière des études, l'accompagnement des ménages tout au long des travaux, une aide financière allant jusqu'à 15 000 € par projet, cumulable avec d'autres aides. Ce dispositif est un outil de lutte contre la précarité énergétique, un plan de relance pour les entreprises et les artisans su BTP, un plan de formation dans les métiers du bâtiment et énergies renouvelables.

APRÈS L'EXPÉRIMENTATION, LA MASSIFICATION

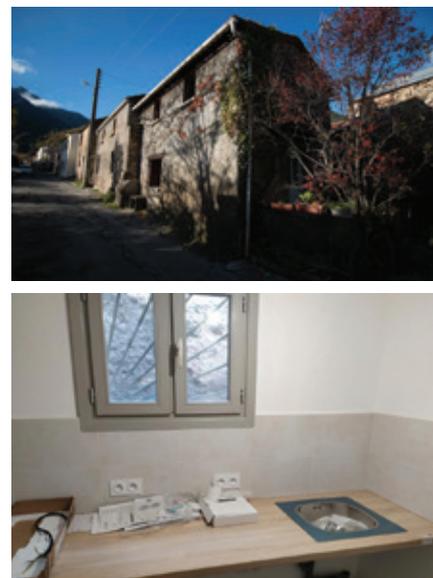
Conformément aux objectifs du volet Bâtiment de la PPE et sur la base du retour d'expériences encourageant du dispositif expérimental ORELI, l'AUE et ses partenaires ont fait le choix de le poursuivre et de l'amplifier. Il s'agira de déployer un véritable « plan Marshall » de la rénovation énergétique, l'objectif étant de **réduire la facture énergétique**, de **lutter contre le changement climatique** et de **participer à l'atteinte de l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse**.

Le nouveau programme ORELI proposera de manière coordonnée :

- **Un accompagnement des ménages** concernant l'ensemble de leurs besoins liés à la rénovation énergétique, qu'il s'agisse de rénovations BBC, BBC-compatibles ou partielles.
- **Des aides financières plus incitatives et performantes** : de 20 000 à 30 000€ cumulables avec d'autres aides de l'ANAH dont la PrimRenov pour une rénovation BBC.
- **Une palette complète de services** destinés aux propriétaires de maisons individuelles et des conseils aux occupants locataires.
- **Une assistance opérationnelle renforcée** et déployée efficacement dans tous les bassins de vie de Corse.
- **La mobilisation d'un réseau d'experts sur l'ensemble du territoire** pour la mise en œuvre de la transition énergétique.



TÉMOIGNAGES



M. CELLI
Propriétaire occupant - I Peri

« L'objectif était de rendre confortable la maison familiale qui a 300 ans tout en gardant son cachet. Le dispositif ORELI m'a permis de bénéficier d'une aide technique sur le diagnostic de la maison, d'une aide financière et de cumuler différentes aides comme celle de l'ANAH dans le cadre de l'OPAH ».



MME CAMBON
Propriétaire occupant - Aiacciu

« Mon logement n'était pas du tout isolé, j'avais des factures d'électricité énormes. Grâce aux travaux réalisés (double vitrage, VMC, chauffe-eau solaire et isolation thermique du vide sanitaire) je n'ai plus de déperdition de chaleur. J'ai une meilleure isolation et une meilleure insonorisation ».



MME FEDERZONI
Propriétaire occupant - Corti

« Grâce aux travaux réalisés (pompe à chaleur, VMC et chauffe-eau thermodynamique) je vais réduire de 80 % ma consommation d'énergie et c'est très appréciable surtout ici, en Centre Corse, où nous avons des hivers très froids et des étés très chauds ».



Découvrez les témoignages vidéo en scannant les QrCodes !

RAPPORT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RÉNOVATIONS

ÉNERGÉTIQUES PERFORMANTES DANS LE LOGEMENT SOCIAL

L'AUE se mobilise pour développer ses dispositifs de soutien via les actions qu'elle met en œuvre au titre du Cadre Territorial de Compensation, des différentes contractualisations avec l'Etat et l'Union Européenne et également pour les inscrire au sein du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC). Il s'agit de **permettre une meilleure prise en charge des rénovations énergétiques globales et performantes et un meilleur accompagnement des gestionnaires et utilisateurs des bâtiments dans les secteurs du tertiaire et du logement social.**

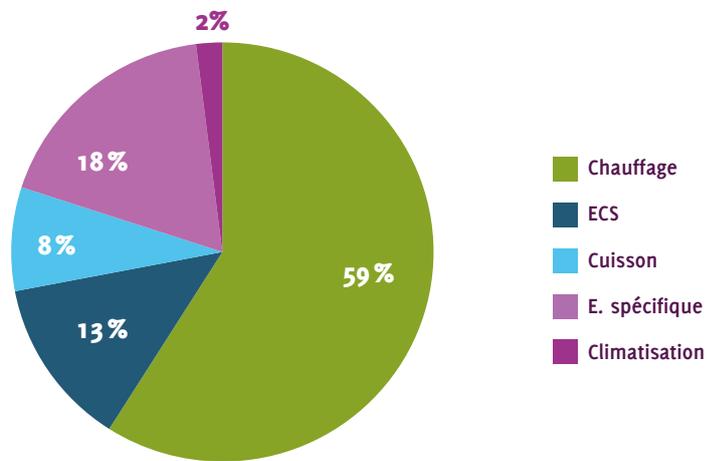
Un rapport visant à faire un bilan sur l'état des lieux du logement social en Corse et sur les différents dossiers de rénovation énergétique traités à l'AUE, a été présenté à l'Assemblée de Corse lors de la Session du 30 Juin 2020 (délibération 20/088 AC).

Les bailleurs sociaux ont depuis plusieurs années entrepris de rénover leur patrimoine, toutefois, outre les difficultés techniques, **il s'avère qu'entreprendre des rénovations à ce type d'échelle est très coûteux.** Pour faire face à ces difficultés, les bailleurs sociaux, et en particulier les Offices Publics de l'Habitat, ont pu **compter sur les conseils et l'accompagnement financier de la Collectivité de Corse, via l'AUE, notamment au travers du Contrat de Plan Etat Région (CPER) et des fonds européens (FEDER).** À la suite du lancement d'appels à projets par l'Agence, les bailleurs publics et privés ainsi que plusieurs communes ont présenté en 2020 des projets de qualité. **Il s'agit principalement de travaux de rénovation mais aussi sur de projets de construction bas-carbone et de bâtiments précurseurs.** Certains d'entre eux sont d'ores et déjà finalisés.

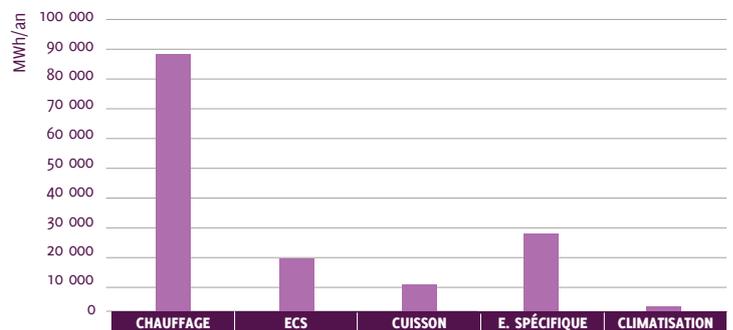
La rénovation énergétique des logements sociaux est un enjeu phare de la PPE. L'instruction et le suivi de ces dossiers a donc représenté une part importante de l'activité des ingénieurs de l'AUE.

Ce rapport illustre la part prépondérante des consommations énergétiques liées au chauffage et de fait la nécessité de privilégier des rénovations globales et performantes. Ce type de rénovations, portant à la fois sur l'enveloppe du bâtiment et sur les systèmes énergétiques, constituent une réponse pérenne aux problématiques multiples rencontrées par les ménages. **Il est en effet à noter que la facture énergétique relative aux consommations énergétiques dans les logements sociaux s'élève à environ 10 M€ par an, soit près de 1 000€ par ménage.**

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS FINALES PAR USAGE



CONSOMMATIONS FINALES PAR USAGE





LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : « ÉCLAIRER JUSTE »

L'éclairage public représente un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse. Il représente 30 à 50% de la facture électrique communale et constitue une des premières sources de nuisances lumineuses. Le diagnostic régional réalisé par l'AUE en 2015 précise les enjeux de ce secteur. Il est ainsi estimé un total de plus de **65 000 points lumineux** et de plus de 3 300 armoires de commande, pour une consommation annuelle cumulée d'électricité d'environ 35 GWh. Cela équivaut à la consommation d'électricité de la Ville de Corte.

La facture énergétique communale de l'éclairage public est ainsi estimée à **4,5 M€/an**.

Afin de regrouper les actions existantes, d'accélérer le rythme et d'encourager des rénovations performante, l'AUE et ses partenaires (ADEME, EDF) ont lancé dès 2016 un appel à projets dédié à l'éclairage public mobilisant les crédits CdC, CPER, FEDER et Agir Plus.

Cet appel à projets vise à soutenir des opérations de rénovations exemplaires de l'éclairage public s'inscrivant dans le cadre d'un projet de rénovation globale et performante.

Depuis 2016, l'appel à projets dédié à l'éclairage public est reconduit tous les ans et a permis de sélectionner **147 projets, soit près de la moitié des communes de Corse**. Cela représente un total de **32 910 points lumineux à rénover sur 43 697 recensés**, soit près de 13 GWh de consommation électrique finale évitée. D'un point de vue économique, ces projets représentent près de **40 M€ d'investissements** pour près de 34 M€ de dépenses éligibles et près de 25 M€ de subventions dont près de 15 M€ au titre du Cadre territorial de compensation.

En 2020, **8 projets ont été reçus sur 67 communes dont la Ville de Bastia**. Ces projets représentent un total de plus de 14 000 points lumineux à rénover et plus de **18 M€ d'investissements**.

COMMUNE DE BIGUGLIA



Q Pourquoi agir ?

La commune de Biguglia a réalisé en 2017 un diagnostic de son éclairage public qui lui a permis d'identifier les gisements ainsi que le coût de rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public. Dans la même année et suite à ce diagnostic elle candidate à l'appel à projets Éclairage Public lancé par l'AUE et EDF pour réaliser une rénovation exemplaire et innovante de son éclairage.

🔧 Descriptif technique de l'opération

641 points lumineux ont été remplacés et 20 horloges astronomiques ont été installées sur un total de 1536, dans le cadre de cet AAP. Le reste des points seront rénovés via les dispositifs d'aides TERPOT et CEE bonifiés mais selon le cahier des charges de cet AAP.

🤝 Partenaires financiers

CPER (CdC-AUE) ; Agir Plus (AUE-EDF) ; FEDER

📊 Bilan en chiffres

Avec 211 MWh d'économie d'énergie, le projet a permis un gain énergétique de plus de 73% par rapport à la situation initiale. Il dépasse ainsi le facteur 3, soit le niveau performance le plus exemplaire de l'appel à projets Éclairage Public visant un gain minimum de 30%. Du point de vue financier, cette rénovation doit permettre à la commune de réduire sa facture électrique de plus de 28 000€ par an.

➡ Coût de l'opération

495 913,00€^{HT}
Financement :
Bénéficiaire : 177 970,00€^{HT} soit 35,7%
CPER (CdC-AUE) : 128 743,00 €^{HT} soit 25,96%
Agir Plus (AUE-EDF) : 191 100,00 €^{HT} soit 38,53%

L'éclairage public représente :

30 à 50%

de la facture
électrique
communale

4,5 M€/an

Facture
énergétique
communale

147

projets sélectionnés depuis 2016

LES ACTIONS PHARES EN 2020

- Montée en charge du dispositif ORELI avec plus de 81 chantiers finalisés ou en cours.
- Élaboration du bilan de la phase expérimentale du dispositif ORELI.
- Lancement de l'édition 2020 des Appels à Projets « Éclairage Public » et « Efficacité énergétique des bâtiments » avec l'ajout d'un volet supplémentaire destiné aux bailleurs sociaux.
- Rapport d'information sur la mise en œuvre des rénovations énergétiques performantes dans le logement social (délibération 20/o88 AC).

1 2 3 LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

3 M€

Soutiens financiers engagés par des projets liés à l'efficacité énergétique, et notamment, pour des opérations de rénovation globale de l'éclairage public et de logements sociaux

1,2 M€

De prestations intellectuelles ont été certifiées dans le cadre des missions d'accompagnement (études énergétiques, analyses des offres et suivis de chantiers)

40

Dossiers Collectivités-Entreprises « Efficacité Énergétique » en cours d'accompagnement

ORELI

Depuis le début de l'expérimentation du programme ORELI, 331 candidatures ont été analysées via 40 jurys de sélection et 252 ménages ont été retenus. 44 chantiers ont été réceptionnés, 37 sont en cours de finalisation pour un montant total de prime de plus d'1 M€.

LES PERSPECTIVES 2021

- Lancer l'édition 2021 des Appels à projets « Efficacité énergétique des bâtiments », « Éclairage Public ».
- Déployer et élargir le dispositif ORELI.
- Élaborer une Charte régionale de l'Éclairage public dans le cadre du programme Européen Nesoi.

4 LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MASSIFICATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE :

LA PPE FIXE L'OBJECTIF D'UNE AUGMENTATION DE :

32%
des EnR électriques

43%
des EnR thermiques

sur la période 2016-2023, pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050, conformément à la trajectoire du SRCAE.



LA FILIÈRE PETITE HYDRAULIQUE

La filière n'a pas connu de nouveau projet significatif depuis 10 ans alors même que son potentiel est loin d'avoir été atteint. C'est pourquoi, l'AUE a lancé en 2019 un appel à projets visant à financer les études de faisabilité de petites centrales hydrauliques. Cet appel à projets a été un succès, puisque ce sont déjà 11 projets pour un total de 8,5 MW qui ont été lauréats en 2019 et 2020.



LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE

La filière a d'ores et déjà atteint et dépassé ses objectifs assignés par la PPE adoptée en 2015 à l'horizon 2023. C'est pourquoi, de nouveaux objectifs seront proposés dans le cadre de la révision de PPE sur la période 2019-2028. Par ailleurs, les résultats de l'étude socio-économique de la PPE ont permis de proposer une répartition des objectifs suivant les 3 principales familles (sol, petites et grandes toitures) afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire, mais également pour minimiser l'utilisation foncière. Il est ainsi prévu une puissance supplémentaire par rapport à 2018 de +100MW au sol, de +20 à +40MW en grandes toitures et +100 à +130MW pour les installations en toiture inférieure à 250 kW.



LA FILIÈRE ÉOLIENNE

Les travaux menés lors de la révision de la PPE ont permis d'identifier les principaux freins et leviers pour permettre le développement de la filière. En 2020, de nouveaux objectifs réalistes ont été proposés dans le cadre des travaux relatifs à la révision de la PPE. Il sera ainsi envisagé une puissance supplémentaire de +50 à +75 MW en 2028 par rapport à 2018.



LA FILIÈRE COGÉNÉRATION DU BOIS ÉNERGIE ET DU GAZ DE DÉCHARGES

La réalisation du Schéma Régional Biomasse avec la DREAL, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, a permis d'établir un panorama des projets en cours de développement.



LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

La réalisation du SRB est entrée dans sa phase finale en 2020, et doit s'achever en 2021, avec son agrégation à la PPE révisée. Ainsi, les volets bilan et stratégique sont réalisés, et validés par l'ensemble des participants. L'AUE a également participé à la réalisation du Module Forêt-Bois (MOFOB) piloté par le FCBA. Il s'agit d'un outil informatique spécifique au suivi de la ressource forestière disponible. Enfin, l'AUE a été sollicitée dans le cadre du Plan Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) élaboré par la CdC et la DRAAF.



LA FILIÈRE SOLAIRE THERMIQUE

Cette filière a fait l'objet de travaux spécifiques en 2020 dans le cadre des échanges relatif à la mise en œuvre du contrat qui lie l'AUE et EDF pour la mise en œuvre du Cadre territorial de compensation. Pour les particuliers, ce sont près de 100 dossiers individuels qui ont été traités. Pour les professionnels, outre l'élaboration et l'animation de l'appel à projets, près d'une douzaine de dossiers ont été instruits.

HÔTEL ACQUA DOLCE



Pourquoi agir ?

L'hôtel Acqua Dolce situé sur les hauteurs du golfe d'Ajaccio, entre mer et montagne, offre une situation idéale pour découvrir la Corse.

Soucieux de la politique environnementale et dans un souci d'économies d'énergie, le gérant de l'hôtel a souhaité installer des capteurs solaires thermiques afin d'assurer une partie des besoins de la production d'eau chaude sanitaire de son établissement.

Descriptif technique de l'opération

Fourniture et pose de systèmes de production d'eau chaude sanitaire solaire pour les besoins en eau chaude de l'hôtel Résidence Acqua Dolce. L'opération se composera de 4 installations, pour un volume de stockage global de 3 900 L, avec une surface totale de capteurs solaires de 42,72 m². Ce dimensionnement permet d'atteindre un taux de couverture des besoins par l'installation solaire de plus de 70%, l'appoint étant assuré par l'électricité.

Partenaires financiers

AUE- ADEME

Bilan en chiffres

- Énergie primaire économisée : 3,38 tonnes de fioul par an ou la consommation annuelle de 5 foyers corses
- Émission CO₂ : 12,56 t_{eq}/an

Coût de l'opération

61 174,64€

Financement :

Bénéficiaire : 34 275,24€ soit 56,0%

AUE/AUE : 26 898,90€ soit 44,0%

LES ACTIONS PHARES EN 2020



- Lancement et animation de 4 appels à projets thématiques pour soutenir les projets dans les secteurs du « solaire thermique », « bois-énergie », « éclairage public » et « petites études hydroélectriques ».
- Finalisation du Schéma Régional Biomasse et réflexion sur le suivi.
- Participation au groupe de travail dédié aux hangars photovoltaïques dont l'objectif est d'améliorer leur intégration paysagère en définissant un canevas d'analyse commun et concerté.
- Finalisation des grands dossiers relatifs à l'éclairage public : Villes de Bastia et Ajaccio et l'ensemble des communes de Corse du Sud via le syndicat d'énergie 2A.

CRISE SANITAIRE

- Malgré la crise sanitaire, l'ensemble des dossiers de demande d'accompagnement ont pu être traités en lien étroit avec le département intervention : qu'il s'agisse de l'instruction, de la présentation au bureau/comité ou du paiement des aides.
- A titre d'exemple, des dossiers importants et représentatifs tels que la rénovation des 500 logements de la ZAC du Finosello à Ajaccio, la rénovation de l'éclairage public des communes de Corti, de San Martinu di Lota, ou la rénovation du siège de l'ODARC à Bastia ont pu être accompagnés et suivis malgré la crise sanitaire et ses contraintes. Pour mémoire, ce type de suivi, notamment s'agissant de fonds européens FEDER doit respecter une procédure stricte et précise.

1 2 3 LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

70

Porteurs de projets
renseignés/informés
sur les dispositifs

158

Dossiers CdC particuliers instruits
(photovoltaïque et eau chaude solaire)

170

Particuliers ont également bénéficié d'un soutien financier pour 70 opérations Photovoltaïque

AAP

« Petite étude
hydroélectricité » :

11 projets d'études
pour 8,5MW de potentiel

AAP

« Éclairage Public » :

67 communes retenues,
14 500 points lumineux
rénovés : **5,6GWh** d'élec-
tricité et **4 300 t** de CO₂
évités par an

AAP

« Solaire Thermique » :

47 m² de capteurs ont été
installés et **100 particuliers**
ont bénéficié d'un soutien
financier pour l'installation
d'un Chauffe-eau solaire

AAP

« Bois Énergie » :

0,09 GWh
de chaleur produite

LES PERSPECTIVES 2021

- Déployer une activité relative aux EnR citoyennes et participatives avec le recrutement d'une animatrice.
- Lancer et animer des Appels à projets « solaire thermique », « bois-énergie », « éclairage public », « Petites Etudes Hydroélectricité ».
- Modifier la grille d'analyse multicritères du photovoltaïque servant à noter les projets de champs photovoltaïques pour validation par l'Assemblée de Corse.
- Finaliser le Schéma Régional Biomasse, par la validation des modalités de suivi.

5 LA RÉALISATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TRANSPORTS



LES OBJECTIFS DE LA PPE :

- **Développer les documents de planification locale de la mobilité** : Accompagner 9 EPCI (50%) à horizon 2023 et 14 à horizon 2028 (78%).
- **Élaborer des plans de mobilité employeurs** : Atteindre 100 plans de mobilité à horizon 2023 et 200 à horizon 2028.
- **Sensibiliser dès le plus jeune âge** : Plans de mobilité scolaire, développé dans les programmes scolaires l'utilisation d'un vélo, l'usage des transports en commun et du covoiturage.
- **Favoriser le télétravail** : Créer respectivement 30 et 63 tiers-lieu d'ici 2023 et 2028.
- **Report modal** : **Objectif 2023** : 3% de part modale vélo et 30% de part modale marche, **Objectif 2028** : 5% de part modale vélo et 33% de part modale marche.
- **Développer les transports en commun** : **Objectif 2023** : 4% de part modale transport en commun **Objectif 2028** : 5% de part modale transport en commun.
- **Développer le covoiturage** : Aménager respectivement 20 et 50 aires de covoiturage d'ici 2023 et 2028 tout en sensibilisant le grand public au travers de campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Encourager l'éco-conduite** : Former 250 professionnels de la route d'ici 2023 et le même nombre pour 2028 tout en sensibilisant le grand public à travers des campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Mobilité électrique** : Atteindre un objectif de 41 870 véhicules électriques et hybrides rechargeables d'ici 2028 pour tendre vers un objectif de 20% du parc en 2030. Mettre en œuvre 34 269 points de recharge dont près de 4500 points de recharge accessible au public.



Le secteur des transports représente le principal poste de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de dépendance aux énergies fossiles. En effet, il représente 52 % de la consommation globale. Pour atteindre l'autonomie énergétique, il est donc essentiel de réaliser des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PPE, l'AUE s'est ainsi positionnée en appui et en centre de ressources au service des directions de la CdC en charge des infrastructures et de l'organisation des transports, ainsi que des agences et offices intéressées. Cette mission se décline au travers de **5 actions structurantes** inspirées de la stratégie nationale bas carbone pour les transports :

1 MAÎTRISER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

- **PLANIFICATION** : accompagner techniquement et financièrement les territoires dans l'organisation des déplacements via l'élaboration de Plans de Déplacements Urbains ou de mobilité rurale des intercommunalités et du Schéma Territorial de l'Intermodalité de la Corse.
- **AMÉNAGEMENT** : accompagner techniquement les projets d'aménagement et la volonté d'intégration de critères de mobilité durable dans les financements d'investissements d'infrastructures de transport via le PEI et le CPER.
- **PLANS DE MOBILITÉ** : animer et financer un réseau de chargés de mission pour assurer un soutien « clé en main » des entreprises, administrations et établissements scolaires volontaires et/ou obligés.
- **MAISON DE SERVICES ET TÉLÉCENTRES DE TRAVAIL** : aide à la définition d'une stratégie.
- **ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET FILIÈRE COURTE** : aide à la définition d'une stratégie.

ASSOCIATION QUALITAIR CORSE-CORTI



🎯 Pourquoi agir ?
L'association Qualitair Corse est en charge de la surveillance de la qualité de l'air en Corse. Pour permettre aux salariés de se déplacer plus facilement dans le centre-ville des deux agglomérations d'Ajaccio et Bastia et donc gagner en efficacité lors des actes de service, l'association a fait l'acquisition de deux VAE. Ces VAE sont très pratiques à disposition des salariés. Les distances parcourues sont estimées à 300 km par an.

💰 Coût de l'opération
1 VAE à 1 200 € HT = 2 400 € HT
Financement : bénéficiaire : 1 100 € HT soit 20%
ADE : 1 300 € HT soit 80%

📊 Bilan en chiffres
• Énergie primaire économisée : 10 litres de carburant par an (soit près de 90 €)
• Émission CO₂ : 100 kilos équivalent CO₂ évités par an (soit 3 aller-retours Ajaccio-Bastia en voiture)

🗣️ Témoignage
« Nous utilisons les VAE à Ajaccio, Bastia et Corte dans le cadre de nos déplacements professionnels et pour faire les trajets domicile-travail. Ils ont une bonne autonomie, sont confortables, agréables à utiliser, très faciles à utiliser et surtout très économiques. » **Alainna CASALI**

COOPÉRATIVE MARITIME DE LANAMANGE DU PORT DE BASTIA



🎯 Pourquoi agir ?
La société coopérative de Lanamange du port de Bastia assure et gère des navires entrants et sortants du port de commerce. Ses salariés se déplacent sur les quais en scooter, ce qui génère des nuisances (bruit et pollution) et représente un coût d'achat de carburant non négligeable. L'entreprise a remplacé les 4 scooters par 6 VAE que les salariés utilisent pour leurs déplacements professionnels ou privés (trajets domicile-travail et courses).

💰 Coût de l'opération
6 VAE à 1 150 € HT = 6 900 € HT
Financement : bénéficiaire : 2 100 € HT soit 30%
ADE : 4 800 € HT soit 70%

📊 Bilan en chiffres
• Énergie primaire économisée : près de 400 litres de carburant par an (soit près de 300 €)
• Émission CO₂ : 400 kilos équivalent CO₂ évités par an (soit 10 aller-retours Ajaccio-Bastia en voiture)

🗣️ Témoignage
« Nous sommes très contents, les salariés n'attendent plus que les vélos électriques (à la place des scooters) pour se déplacer. Il y a moins de nuisances (bruit, pollution), mais pour assurer pointer en vitesse et donc en efficacité. Si nous avons l'occasion de pointer devant le port de Bastia vous pouvez les voir pédaler le long des quais ? » **Alexandra VALERI Coopérative Maritime de Lanamange, Bastia**

PHARMACIE MAROSELLI-BASTIA



🎯 Pourquoi agir ?
La pharmacie Maroselli à Bastia a souhaité acheter un vélo à assistance électrique qui est utilisé comme mode de déplacement : par le pharmacien pour ses trajets domicile-travail et par les salariés pour les livraisons de médicaments aux patients. Ceci permet à la société d'avoir des pratiques plus écologiques, de faire des économies d'énergie et de temps tout en produisant une activité physique régulière. Le choix d'un vélo électrique a été fait pour pouvoir le stocker à l'intérieur. Les distances parcourues sont estimées à 2 000 km par an.

💰 Coût de l'opération
1 VAE à 1 200 € HT
Financement : bénéficiaire : 900 € HT soit 20%
ADE : 300 € HT soit 25%

📊 Bilan en chiffres
• Énergie primaire économisée : plus de 100 litres de carburant par an (soit plus de 100 €)
• Émission CO₂ : 100 kilos équivalent CO₂ évités par an (soit 6 aller-retours Ajaccio-Bastia en voiture)

2 DÉVELOPPER LE REPORT MODAL VERS LES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE

- **MODES ACTIFS** : développer une politique en faveur de la marche et du vélo :
 - promouvoir et mettre en œuvre l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique ;
 - soutenir techniquement et financièrement les schémas des liaisons douces ;
 - accompagner techniquement la mise en œuvre d'itinéraires et services cyclables (location, vélo-école, stationnement, etc.).
- **TRANSPORT EN COMMUN** : contribuer à l'émergence d'une offre de transport public corse :
 - animer le Comité des transports intérieurs de la Corse ;
 - soutenir techniquement et financièrement la création de services de transport public ;
 - mettre en œuvre du Système d'Information Multimodale corse.

3 AMÉLIORER L'UTILISATION DES VÉHICULES ET RÉSEAUX EXISTANTS

- **AUTOPARTAGE** : observer les pratiques
- **GESTION DU TRAFIC** : suivre les projets des territoires
- **BAISSE DES VITESSES** : promouvoir l'apaisement des centres villes
- **COVOITURAGE** : mettre en place des aires de covoiturage labellisées
- **TRANSPORT DE MARCHANDISES** : participer à la charte CO2en encourageant les entreprises à y adhérer.

Le programme « Objectif CO₂ » comprend depuis janvier 2016 une démarche d'engagement volontaire visant à atteindre des objectifs de réduction des consommations et donc de GES à travers une charte et une démarche de performance par labellisation. A cet effet, ce programme fournit aux entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs des outils permettant d'améliorer leur performance environnementale. A ce jour, six entreprises de transport de marchandises et une de voyageurs se sont déjà engagées avec des objectifs de 5 et 10% de réduction des émissions de CO₂.

4 RENFORCER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES

- **BAISSE DES CONSOMMATIONS UNITAIRES** : suivre et élaborer des réflexions sur la fiscalité
- **ÉCO-CONDUITE** : animer et sensibiliser

5 RÉDUIRE L'INTENSITÉ CARBONE DES CARBURANTS

- **MOBILITÉ ÉLECTRIQUE** : définir une stratégie
- **BIOCARBURANTS** : élaborer des réflexions
- **GAZ** : élaborer des réflexions

LES ACTIONS PHARES EN 2020

- Élaboration du volet mobilité de la PPE.
- Soutien technique et financier :
 - Schéma des liaisons douces : CC Costa Verde, GSF Conca d'Oru, CC Fium'Orbu, CC Oriente, CAPA ;
 - Plan de mobilité rural : PETR Ornano Taravo Valinco Sartinese ;
 - Plan de mobilité communal : Bonifacio ;
 - Plan de mobilité intercommunal : CC Sud Corse ;
- Communication post-confinement afin de promouvoir la mobilité active (mon vélo comme geste barrière).
- Montée en puissance du dispositif « Vélo à Assistance électrique » de l'AUE.

« De nombreux Corses sont passés au Vélo à Assistance Électrique, pourquoi pas vous ? »

Mis en place par l'AUE en 2016, le dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique vise à encourager les changements de comportements en faveur d'une mobilité durable et active plus respectueuse de l'environnement et qui doit permettre de réduire la consommation d'énergie fossile. Il s'adresse aux particuliers, entreprises et collectivités en leur attribuant une aide pouvant aller jusqu'à 500 euros par vélo directement déductible à l'achat. Un réseau de 34 vélocistes partenaires a été créé à cet effet. En 2020, l'Aide à l'achat des Vélos à Assistance Électrique poursuit sa forte attractivité sur le territoire avec plus de 722 particuliers aidés en 2020 pour un montant total de 311 970€ d'aides.

CRISE SANITAIRE

Mise en place d'une avance de **25 %**
à destination des vélocistes partenaires du dispositif VAE,
afin de consolider leur trésorerie.

1 2 3 LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

Depuis la mise en œuvre du dispositif d'aide à l'achat de « Vélo à Assistance électrique » de l'AUE, plus de 2 700 particuliers et 89 entreprises/collectivités ont bénéficié d'un soutien financier.

99% des bénéficiaires de l'aide sont satisfaits de leur nouveau moyen de déplacement

69% des propriétaires de VAE déclarent utiliser moins leur voiture

75% l'utilisent plus de 2 fois par semaine

LES PERSPECTIVES 2021

- Mettre en place des actions pour le développement des VE et des VHR.
- Encadrer et développer l'installation de bornes de recharge pilotées permettant de décaler le déclenchement de la recharge vers les heures de production d'énergie renouvelable et de limiter l'impact de la recharge sur le système électrique notamment pour les recharges rapides et ultra-rapides.
- Adosser les bornes de recharges rapides et ultra-rapides pilotables à un dispositif de stockage permettant de décaler l'impact de la recharge sur le système électrique.
- Encourager un développement des bornes de recharges publiques dans une logique de corridor électrique le long des principaux axes routiers au travers d'un appel à projets régional visant à s'assurer d'une bonne répartition territoriale.
- Mettre en œuvre un écosystème régional permettant une recharge en phase avec les heures de production maximale d'électricité renouvelable via un signal réseau dédié.
- Soutenir l'acquisition de véhicules électriques.
- Augmenter les capacités des véhicules électriques à stocker des EnR par l'introduction du véhicule-to-grid et de points de charges pilotables.
- Faire évoluer le dispositif de l'aide à l'achat de VAE pour prendre en compte le Leasing de VAE, intégrer les VTT à assistance électrique, la Location Longue durée des Collectivités, communes et EPCI.
- Lancer un appel à projets pour soutenir les infrastructures de recharge des véhicules électriques.
- Candidater aux programmes CEE : l'AUE a nouée depuis plusieurs années des échanges privilégiés avec l'agence AURAE (Auvergne Rhône Alpes Énergie Environnement) sur de nombreux sujets. Une candidature commune, avec de nombreux autres territoires, à un futur programme CEE dédié à la mobilité est en cours d'élaboration.

6 L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



LES OBJECTIFS SONT :

- **Inscrire** les territoires dans la dynamique régionale du SRCAE et de la PPE ;
- **Établir** un réseau d'acteurs efficace à l'échelle des territoires ;
- **Identifier** et faire remonter des projets afin de répondre aux objectifs de la PPE ;
- **Répondre** au besoin d'une gouvernance Énergie-Air-Climat territoriale ;
- **Renforcer** la représentativité de l'Agence auprès des territoires ;
- **Mettre en avant** les outils de l'Agence.

Il s'agit d'accompagner les collectivités et les parties prenantes à la structuration d'une gouvernance Énergie, Air Climat à l'échelle infra territoriale, avec une animation des territoires en vue de l'élaboration de feuilles de route opérationnelles, au travers des **Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)**. Les PCAET définissent des actions d'atténuation et d'adaptation à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI. 4 territoires sont dits « territoires obligés ». Il s'agit des deux communautés d'Agglomération CAPA et CAB, ainsi que des communautés de communes Marana Golo et Sud Corse. Le PETR Ornano Sartenais, Valinco Taravo va également lancer une démarche de type PCAET volontaire. Cette animation s'appuiera notamment le Réseau d'acteurs « Club climat ».

LE « CLUB CLIMAT »

Dans le contexte de nécessité de relance de l'activité économique, de définition des contractualisations, de mise en œuvre de la PPE et du cadre territorial de compensation, les territoires sont en première ligne pour porter, avec la Collectivité de Corse, la définition d'un nouveau paradigme, permettre l'atteinte des objectifs d'autonomie énergétique à 2050 et, au-delà, concrétiser la résilience du territoire corse.

Le « Club climat » doit fédérer l'ensemble des « relais » locaux afin d'optimiser les interventions de l'AUE et celles des territoires. L'objectif est de **permettre la massification et l'efficacité des opérations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique**. Il vise à partager les retours d'expériences, faire converger les projets liés aux thématiques Énergie, Air, Climat et Transport/mobilité ainsi que nos attentes respectives.

Ce réseau a ainsi vocation à **bâtir des outils techniques cadrant avec les contraintes et potentialités des territoires**, en lien avec les objectifs fixés par le SRCAE et la PPE, avec notamment des montages « clé en main » précisant les caractéristiques techniques attendues et permettant de maximiser les retombées financières pour les territoires.

Il doit ainsi permettre une **meilleure diffusion de l'information en direction des territoires**, mais aussi et surtout une **meilleure remontée d'informations de ces derniers notamment en ce qui concerne des opérations en cours ou à venir**. Le réseau doit en particulier permettre le **partage d'expériences entre les relais techniques eux-mêmes**.

Compte tenu de la crise sanitaire, les réunions techniques n'ont pu être organisées sur l'année 2020, seuls des contacts bilatéraux avec les membres se sont poursuivis.

LES PERSPECTIVES 2021

- Élaborer une charte du « Club Climat » afin de fédérer l'ensemble des acteurs.
- Organiser les ateliers techniques du « Club climat » en visio- conférence, et les accompagner éventuellement de visites ciblées, si le contexte sanitaire le permet.
- Organiser une série de webinaires à destination des élus et des équipes techniques.
- Accompagner les démarches territoriales de type Plan climat.

7 LA PROMOTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'AUE a en charge la mise en place d'une politique Air pour le compte de la Collectivité de Corse. Cette politique comporte deux volets distincts et complémentaires.



*Casa ariosa,
casa sana !*

Préservez votre santé
en renouvelant l'air
intérieur tous les jours



UN PREMIER VOLET CONCERNE LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR

En France, le coût de la pollution atmosphérique est évalué de 70 à 100 milliards d'euros par an par la Commission d'enquête du Sénat (rapport de 2015). Santé Publique France, a estimé en 2016 son impact sanitaire à 48 000 décès prématurés par an.

LE SECOND VOLET CONCERNE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Nous passons 80% de notre temps dans des espaces clos (bureau, logement). Il est donc important de s'assurer de la bonne qualité de l'air que l'on y respire.

Selon les conclusions récentes de l'ANSES et du CSTB, le coût estimé des décès, des pertes de bien-être, de production (arrêt maladie etc.) et de l'impact sur les dépenses publiques associées à six polluants intérieurs (le benzène, le trichloréthylène, le monoxyde de carbone (CO), le radon, les particules et la fumée de tabac) est estimé à 19 milliards d'euros par an en France.

Il s'agit donc d'un sujet majeur pour la santé publique et l'environnement.

L'AUE sensibilise les EPCI et la population à la nécessité d'intégrer cette réalité dans nos choix quotidiens, et ainsi atteindre les objectifs du SRCAE, des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Bastia et d'Aiacciù et du PRSE ; et par là même préserver notre santé.

SUIVI DE L'ASSOCIATION AGRÉE DE QUALITÉ DE L'AIR, QUALITAIR CORSE

En 2020, l'AUE a participé aux 3 Conseils d'Administration de l'association et a ainsi porté ainsi la voix de la CdC pour le choix des actions à mener, ainsi qu'aux groupes de travail réalisés tout au long de l'année.

Les travaux nouveaux ont porté sur :

- La mise en place du **nouvel indice ATMO**, effectif depuis le 1 janvier 2021. Il intègre à présent les PM2.5, polluant ayant des impacts sanitaires importants. Cet indice s'aligne ainsi sur l'indice européen. Il répond mieux au besoin d'une information sur la qualité de l'air près de chez soi, car la prévision est à présent à l'échelle de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et apporte ainsi une indication plus fine sur l'exposition de la population à la pollution de l'air.
- Le **Projet AER NOSTRUM** : ce projet d'un montant de 2 Millions d'euros, est porté, dans le cadre du programme Marittimo, par un consortium franco-italien, composé de Qualitair Corse, Atmosud, université de Toulon, ARPA ligurie, ARPA Toscane, ARPA Sardaigne et université de Cagliari. Il vise à évaluer l'efficacité de solutions techniques pour réduire les émissions des navires dans les ports. Pour ceux de Bastia et d'Aiacciù, le budget pour Qualitair Corse est de 350 000 € sur 3 ans financés à 85%.

LES ACTIONS PHARES EN 2020

■ PROJET QSE

L'AUE pilote une action de mise en place d'un programme de mesure de la qualité de l'air intérieur avant et après rénovation dans le cadre du PRSE. A ce titre, elle a participé au projet « Qualité Sanitaire et énergétique des rénovations » (QSE), porté par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) du CSTB, lauréat d'un Appel à projets national du PROFEEL. Ce projet vise à tester et démocratiser des méthodes de mesure de la performance globale : qualité d'air intérieur, confort d'usage, consommation d'énergie, dans le contexte de la rénovation. En 2020, l'AUE a ainsi sélectionné 6 maisons individuelles ayant bénéficié du dispositif de rénovation énergétique ORELI et 4 logements collectifs (12 appartements), pour lesquels une première série de mesures ont été réalisées sur 2020. Les mesures après rénovation interviendront courant 2021.

■ PROGRAMME RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE) : AIR INTÉRIEUR

Reconduite de la Campagne d'information et de communication « Casa Ariosa, Casa Sana » visant à améliorer la qualité de l'air intérieur. L'objectif consiste à améliorer la qualité de l'air intérieur en favorisant une bonne aération du logement et en sensibilisant les personnes à la réduction des émissions de polluants à la source. Cette démarche constitue une des priorités du PRSE.

LES PERSPECTIVES 2021

■ PRSE : AIR INTÉRIEUR

Poursuivre les actions édictées par l'AUE, l'ADEME et l'ARS, en collaboration avec la Mutualité Française de Corse, Qualitair et la Ligue contre le Cancer de Corse du Sud, dans le cadre de la stratégie partagée de mobilisation, d'information et de communication visant à améliorer la qualité de l'air intérieur. Il s'agit de favoriser une bonne aération du logement et de sensibiliser les acteurs du territoire à la réduction des émissions de polluants à la source. Cette démarche constitue une des priorités du PRSE.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Acteur central en charge de la mise en œuvre des politiques régionales d'aménagement et de développement du territoire, l'AUE assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi du PADDUC et du modèle de société qu'il définit.

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE *(13 SALARIÉS)*



BENJAMIN GILORMINI

Directeur Délégué à l'Aménagement
du Territoire (HC)



GHJULIA-MARIA DEFRANCHI

Chef du Département Urbanisme et
Conception Projets d'Aménagement (A)



PHILIPPE ISTRIA

Chef du Département Observation
et Suivi Padduc (A)



TRISTAN CASABIANCA

Chargé d'Études (A)



MARIE-HÉLÈNE CASALONGA

Chargée d'Études (A)



LIONEL CHEVALLIER

Conducteur de travaux (B)



ESTELLE DAMPNE

Chargée d'Études (A)



PAUL-EDOUARD DERVIEU

DE ROCCA SERRA

Cartographe (B)



THOMAS LANIESSE

Chargé d'Études (A)



LOÏC MARTIN

Architecte Urbaniste (A)



SOPHIE RASPAIL

Chargée d'Études (A)



PIERRE-LOUP VALENCE

Chargé d'Études (A)



ANTHONY VENTURI

Chargé d'Études (A)



LES MISSIONS

Analyse, de conseil et d'accompagnement en participant :

- à l'ingénierie globale nécessaire à la mise en œuvre du PADDUC, à son évaluation et à ses éventuelles révisions,
- à la définition des politiques d'aménagement et de développement,
- à l'assistance à l'élaboration des documents d'urbanisme (AMO, aide à la constitution des cahiers des charges...), ainsi qu'à l'assistance pour l'élaboration des chartes paysagères et architecturales en partenariat avec les CAUE,
- à la préparation des projets d'agglomération et/ou de territoire dans un souci d'harmonisation des politiques publiques,
- au suivi de la mise en œuvre de la politique foncière et logement,
- à l'aide à la mise en compatibilité des documents locaux avec le PADDUC, à l'application du PADDUC, à son évaluation et ses éventuelles révisions,
- à l'incitation à la mise en place de démarches d'aménagement foncier à vocation agricole par une mobilisation des services de l'ODARC,
- à la formation continue des praticiens publics et privés de l'aménagement du territoire, au travers d'un partenariat avec les CAUE,
- à l'observation et l'évaluation des politiques publiques régionales dans le secteur du Foncier, du Logement et de l'Urbanisme via l'Observatoire du même nom.

LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA FEUILLE DE ROUTE 2018-2020 :

- 1 **Renforcer** l'ingénierie territoriale.
- 2 **Assurer** la territorialisation du PADDUC et la contractualisation avec les acteurs.
- 3 **Assurer** l'analyse territoriale et prospective, participer à la réflexion stratégique.

1 LE RENFORCEMENT DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

L'OFFRE DE SERVICES EN DIRECTION DES COLLECTIVITÉS

La concertation réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration du PADDUC avait mis en évidence un déficit d'ingénierie très important dans la plupart des communes. Ce constat s'est confirmé après le vote du PADDUC dès les premières tentatives d'élaboration de documents d'urbanisme.

L'AUE fait face à une demande d'accompagnement et de conseil croissante de la part des communes.

Son objectif est donc de permettre aux collectivités locales de disposer des moyens humains, des méthodes et des missions nécessaires à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions.

Plus largement, il s'agit de favoriser l'émergence de projets de développement sur les territoires dès lors que ceux-ci présentent un potentiel, y compris en l'absence de porteur de projet identifiable.

La politique de l'AUE est donc orientée principalement vers les collectivités locales, interlocuteurs naturels en matière d'initiative de projets de développement territorial, sans exclure une implication directe, sur sollicitation des acteurs locaux, pour contribuer à l'émergence de projets sur les territoires les moins dynamiques, afin de les réinvestir pour valoriser leurs potentiels, même en cas de déficit d'initiative locale. Il s'agit de faire de l'AUE un outil au service des collectivités locales, en matérialisant cette relation « client-prestataire » au travers de prestations de services. Les prestations de base (rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement de prestataires, analyse des orientations du PADDUC applicables sur le territoire) seront gratuites. D'autres, plus spécifiques, ou relatives au conseil et aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage seront rémunérées.

En 2020, l'Agence a donc travaillé à l'élaboration d'une « Offre de services » permettant de répondre au cas par cas aux besoins de communes en matière de documents d'urbanisme, d'études spécifiques et de projets d'aménagements. Elle se positionne dans un rôle d'interface entre la collectivité et le bureau d'études

missionné et précise l'ensemble des prestations et livrables attendus.

Quelques demandes de communes ont été enregistrées en 2020. Toutefois, il s'agit systématiquement de communes en définitive retenues par les services de l'État (une vingtaine en Corse) afin de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage gratuite (financée intégralement par l'État via la mise à disposition d'un bureau d'études) pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, ou de communes déjà dotées d'AMO contractuelles et ne souhaitant pas s'en séparer. Aussi, aucune contractualisation n'a vu le jour en 2020.

Par ailleurs, avant la définition de ces modalités d'accompagnement et d'études, l'AUE s'était engagé auprès de certains territoires pour les accompagner dans leur réflexion. En particulier, depuis 2017, l'AUE suit les travaux d'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Bastiaise, qui coïncidaient alors avec la démarche de « territorialisation du PADDUC » prévus par la délibération du 27 janvier 2017. Afin d'éclairer la programmation quantitative et spatiale du logement sur ce territoire, l'AUE y avait entrepris un diagnostic foncier, dans le but de recenser le foncier disponible ou densifiable, propice à la création de logement (proximité de services, de transports, vocation de la zone...), et les contraintes à sa mobilisation et son aménagement, de manière à disposer d'une programmation du logement la plus opérationnelle possible. Un temps mises en suspens (dans le même temps que les études du PLH), ces études ont été reprises, achevées et présentées à la CAB en 2020 et quelques ajustements sont en cours pour tenir compte des derniers échanges.



LES INTERVENTIONS DE L'AUE POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Pour le compte de la Collectivité de Corse, l'AUE centralise, met en forme et propose à la signature du Président du Conseil Exécutif les avis officiels sur les documents d'urbanisme qui lui sont soumis par les communes en sa qualité de PPA (Personne Publique Associée). Pour ce faire, de nombreux services, Offices et Agence de la CTC dans les domaines de l'urbanisme, des infrastructures et des transports, de l'eau, de l'environnement, du foncier, du développement rural et territorial, de l'habitat et du logement... sont mobilisés et l'AUE est chargée d'assurer la synthèse de toutes leurs contributions sous la forme d'un unique projet d'avis.

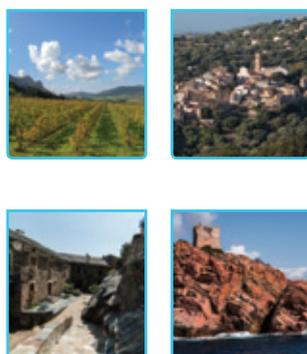
Par ailleurs, l'AUE est sollicitée pour produire des notes visant à éclairer la position du Président de l'Exécutif ou son représentant sur les projets de document d'urbanisme, d'opérations d'urbanisme ou de construction, qui sont soumis au Conseil des Sites de Corse ou à la commission territoriale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, qu'il copréside. Il s'agit alors de note d'analyse des projets, mais également des travaux sur des chartes d'intégration des projets, sur les modèles de présentation de projets, ou encore plus largement, sur le règlement intérieur de ces commissions (objet et fonctionnement).

En outre, l'AUE est régulièrement sollicitée pour toute question relative au PADDUC, qu'il s'agisse de son application et sa mise en œuvre, dans le cadre par exemple d'interrogations quant à la faisabilité de certains projets ou de l'évolution de certaines politiques portées par la Collectivité (aide aux communes, comité de massif, politique de la ville...), ou de ses évolutions éventuelles qui pourraient être rendues faisables, souhaitables ou nécessaires compte tenu des changements législatifs, réglementaires ou de contexte, intervenus depuis son approbation.

L'année 2020 a été particulièrement marquée par le travail d'appui technique à la Collectivité de Corse :

■ En particulier dans le cadre de la modification n°1 du PADDUC visant au rétablissement de la carte des Espaces Stratégiques Agricoles (ESA) suite à son annulation par le Tribunal Administratif de Bastia en 2018 pour vice forme lors de l'enquête publique de 2015.

La Collectivité de Corse a en effet émis le souhait en juillet 2018 d'intégrer une nouvelle carte des ESA au PADDUC et, considérant le temps écoulé depuis l'approbation du PADDUC en 2015, de procéder pour ce faire à une mise à jour de l'urbanisation du territoire. Celle-ci a en particulier été réalisée en 2018 et 2019, grâce à la collecte de nouvelles données, notamment à travers la mise à disposition d'applications cartographiques collaboratives à destination des communes, puis un projet de carte a été établi, afin de le soumettre à enquête publique et de procéder le cas échéant aux ajustements nécessaires souhaités par la Collectivité de Corse. L'enquête publique s'est ainsi tenue au 1er trimestre 2020. La charge de travail correspondante en amont, pendant et en aval, a mobilisé une partie importante de l'équipe: calage des modalités de l'enquête publique, assistance à la rédaction de l'arrêté et des affiches, logistique de la mise à disposition des documents dans les lieux d'enquête (matériels et immatériels), analyse des observations du public et propositions de réponse, mise à jour des données sources de la cartographie, modification de la cartographie et préparation des rapports à l'assemblée de Corse. La modification du PADDUC a été approuvée par l'Assemblée de Corse le 5 novembre 2020, intégrant ainsi de nouveau une carte des espaces stratégiques agricoles de Corse.



L'AUE à fianc'à voi

■ Mais également dans le cadre de la production de notes d'analyse pour éclairer l'avis de la Collectivité de Corse sur les documents d'urbanisme qui lui sont soumis lors de leur arrêt, ainsi que sa position en Conseil des Sites et en Commission Territoriale de Préservation des Espaces Naturels et forestiers, tant sur des projets de construction, que d'aménagement, ou encore de documents d'urbanisme (et parties de documents d'urbanisme : espaces boisés classés, étude de discontinuité); malgré le contexte sanitaire, cette activité a connu un développement soutenu en 2020 ;

■ Ou encore dans le cadre des travaux d'amélioration du fonctionnement de la CTPENAF en coopération avec les services de l'Etat qui ont nécessité un important travail d'analyse juridique des textes régissant ces commissions et de nombreuses réunions de travail ; après quelques années de divergences d'interprétation de ces textes, un accord sur un nouveau règlement intérieur a ainsi pu être trouvé en fin d'année 2020 entre les représentants de la Collectivité de Corse et les services de l'Etat, et ce dernier a été soumis et validé par la CTPENAF début 2021.



Séminaire Relance du SCoT de Balagne

L'année 2020 a aussi été marquée par le démarrage de l'assistance au Pays de Balagne pour l'élaboration de son SCoT, suite à la délibération de 2019 de l'Assemblée de Corse prévoyant de manière exceptionnelle une convention tripartite Collectivité de Corse/Pays de Balagne/AUE, afin de doter la Corse d'un premier SCoT, mais également d'envisager dans un avenir proche, un nouveau mode de financement et de contractualisation des politiques publiques avec les territoires, basé sur un projet de territoire transversal et concerté, qui contribue à la déclinaison et la mise en œuvre du PADDUC à cette échelle. Dans ce cadre, l'AUE est missionnée tant pour accompagner et conseiller le Pays de Balagne dans la conduite de l'élaboration du SCoT, que pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration du schéma.

Aussi, en 2020, en articulation avec le CEREMA (par ailleurs missionné pour une courte durée par le Ministère pour réaliser des études thématiques sur le territoire de Balagne afin de les aider dans l'élaboration du SCoT), ont été réalisés :

■ L'élaboration d'éléments de diagnostics du territoire (consommation foncière, paysage, démographie, logement...).

■ Un séminaire de (re)lancement de la démarche à destination de tous les élus du territoire dans le but d'impulser une nouvelle dynamique d'association des collectivités locales et de mettre en exergue les grands enjeux sur lesquels elles attendent que le SCoT ait un impact ; à cette occasion, élus et technicien du SCoT Provence Verte sont venus faire part de leur expérience en matière d'élaboration, mise en œuvre et révision de SCoT.

■ L'élaboration des modalités d'associations des personnes publiques et de la concertation.

Les autres missions statutaires ou contractuelles ont été atténuées compte tenu du contexte sanitaire, combiné à la période électorale qui a conduit nombre de communes à différer leurs travaux d'élaboration des documents d'urbanisme et les réunions de travail y afférent qui ne pouvaient pas être dématérialisées.

LES ACTIONS PHARES EN 2020

- Reprise de l'élaboration du SCoT de Balagne avec l'organisation d'un séminaire de relance de la démarche début octobre 2020 ; l'organisation de commissions thématiques ; la validation des modalités d'association et de concertation (mise en place de commission d'élus, d'ateliers ouverts...) et l'élaboration d'éléments de diagnostic.
- Poursuite du diagnostic foncier de la CA de Bastia en vue de l'approbation du PLH.
- Co-élaboration du nouveau règlement intérieur de la CTPENAF.
- Achèvement de la modification n°1 du PADDUC : enquête publique, finalisation de la carte des ESA, rapports à l'AC et approbation finale en novembre 2020.

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

1 2 3

6 Propositions d'avis de la Collectivité de Corse sur des projets de documents d'urbanisme arrêtés dans le cadre de son rôle de personne publique associée à leur élaboration

4 Contributions sur des projets de documents d'urbanisme en amont de leur arrêt

3 Réunions de personnes publiques associées (baisse sensible par rapport à 2019)

7 Réunions de la CTPENAF : **12 documents** d'urbanisme et **54 autorisations** d'urbanisme analysés

7 Réunions du Conseil des Sites

1 Modification du PADDUC

1 Enquête publique portant sur la modification du PADDUC ayant suscité près de 1000 observations et près de 6000 visites sur le site de l'enquête

1 SCoT accompagné et deux EPCI conseillés dans le cadre de leur réflexion sur le lancement éventuel d'un SCoT

LES PERSPECTIVES 2021

- Poursuite de l'élaboration du SCoT de Balagne.
- Engagement des premières missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités locales.
- Conduite d'un programme de travail propre à l'agence pour contribution aux démarches de planification et à la révision éventuelle du PADDUC : élaboration de supports méthodologiques, études de formes urbaines, de l'armature urbaine.
- La communication sur l'offre de services en 2021 permettra de faire connaître les nouvelles modalités d'intervention auprès de toutes les collectivités locales, qui pourront alors solliciter plus largement l'AUE pour des offres de prestations.

La déclinaison territoriale du PADDUC a fait l'objet d'une Délibération de l'Assemblée de Corse en date du 27 janvier 2017 relative à la mise en place d'une politique opérationnelle en matière de foncier, de logement et d'aménagement à l'échelle territoriale.

ELLE FIXE NOTAMMENT 4 GRANDS OBJECTIFS :

- 1** L'élaboration de programmations territoriales intégrées à l'échelle de micro-régions/bassins de vie, dans le cadre de démarches copilotées par les intercommunalités et la Collectivité de Corse, et animées par l'AUE. Il s'agit d'identifier les grands équipements publics, les hypothèses de développement urbain, les besoins en logement, le foncier (y compris foncier productif, agricole, forestier ou économique), les aménagements énergétiques et tout ce qui concerne la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie. Ces programmations doivent servir de base à la contractualisation financière entre la Collectivité de Corse et les intercommunalités.
- 2** La réalisation d'études à caractère macroéconomique (flux de revenus sur les territoires, enjeux du foncier et du logement, etc.).
- 3** La réalisation d'études de faisabilité de certaines solutions techniques et organisationnelles prévues dans le PADDUC (voie ferrée orientale, mobilité maritime).
- 4** L'engagement de projets d'aménagement urbain d'ensemble sur les secteurs d'enjeux régionaux.

■ L'ÉLABORATION DES PROJETS DE TERRITOIRES INTÉGRÉS

L'année 2019 avait marqué l'engagement concret des démarches de coopération entre la CdC et le bloc communal pour la préparation des programmations territoriales intégrées via des réunions et ateliers de travail baptisés « Ghjurnate per l'acconicu di i Tarritorii ». Ces dernières ont toutefois du être suspendues en 2020 du fait de la crise sanitaire et du réexamen des objectifs de la politique de contractualisation de la collectivité de Corse.

■ LA PRÉFIGURATION DE L'AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL DES SECTEURS D'ENJEUX RÉGIONAUX :

A une échelle plus opérationnelle, au niveau des Secteurs d'Enjeux Régionaux notamment, il s'agit d'initier des opérations d'aménagement opérationnel. L'objectif est de faire émerger et concevoir des projets d'aménagement d'ensemble avec les intercommunalités et communes concernées, avec définition du contenu, des périmètres, du programme d'infrastructures, du financement des équipements, des conditions de l'action foncière publique préalable, des procédures opérationnelles envisageables y compris celles nécessitant une évolution législative (Projets Intérêts Majeurs, Contrat Développement Équilibré), ainsi que des modalités d'une gouvernance de ces opérations partagées entre les différents niveaux de collectivités.

En 2020, le travail de déclinaison du PADDUC s'est essentiellement concentré sur la poursuite de certaines études techniques « en chambre » ainsi que, en toute fin d'année 2020, sur l'accompagnement de l'émergence d'un projet d'aménagement urbain d'ensemble sur la commune de Corte, qui devrait faire l'objet de contractualisations en 2021 (ORT).

Parallèlement, à la demande des services de la CdC et dans le cadre des discussions avec le Préfet de Corse pour l'élaboration

du Plan de Transformation et d'Investissement en Corse (PTIC), l'Agence a élaboré des propositions d'intervention et de stratégie d'investissement tenant compte des principes du PADDUC applicables aux démarches d'aménagement urbain d'ensemble. Cette contribution, relayée auprès des services de l'État par la CdC, semble avoir été prise en compte dans les premiers engagements annoncés dans le cadre du PTIC.

■ APPUI À LA MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES TRANSVERSALES DE LA CDC AVEC LES ORIENTATIONS DU PADDUC ET LE CONTENU DES PROJETS DE TERRITOIRES INTÉGRÉS

Il s'agit en particulier de contribuer au dénouement du « nœud gordien » identifié dans le PADDUC relatif à la « prise en compte des effets paradoxaux », en commençant par recenser l'ensemble des thématiques territoriales et champs d'actions de la puissance publique susceptibles d'induire des effets contre-productifs au regard des objectifs du PADDUC (dispositifs de soutien aux entreprises ou aux territoires, programmes d'infrastructures, etc.), à toutes les échelles.

En 2020, la suspension de la démarche d'élaboration des projets de territoire intégrés n'a pas permis d'avancée notable dans le domaine de l'articulation entre les grands investissements ou politiques publiques de la CdC (exemple : investissements hydrauliques, routiers, etc.) et les projets de développement local. La contribution à la mise en cohérence des politiques et projets de la CdC avec les orientations du PADDUC a principalement porté sur la poursuite de l'étude du projet ferroviaire en plaine orientale, et en la contribution à des projets de rapport à l'Assemblée de Corse portant sur la politique du logement, la prise en compte du fait urbain, et la contractualisation financière avec les intercommunalités, portés par la DGA Aménagement du Territoire.

LES ACTIONS PHARES EN 2020

- **Accompagnement de la commune de Corte dans la préparation d'une opération d'aménagement urbain répondant aux orientations du PADDUC pour le secteur d'enjeu régional :** L'AUE assiste la maîtrise d'ouvrage communale dans l'objectif de réaliser un travail de conception urbaine et de programmation afin d'articuler l'ensemble des actions, à différentes échelles, envisagées dans le cadre de l'ORT. De cette mission découleront soit des interventions en travaux (espaces publics, voies et cheminements, équipements de superstructures, etc.), soit des opérations d'aménagement intégrées sur les secteurs présentant des potentialités foncières significatives.
- **Contribution à la « stratégie d'investissement du PTIC dans le champ de l'aménagement urbain ».** L'action de l'AUE a consisté, d'une part, à produire des notes d'opportunité et de faisabilité de certaines opérations ou programmes de travaux (vélo-routes et voies vertes, réseau de tiers lieu...); à contribuer à la rédaction de certaines propositions émanant des services de la CdC (direction des transports notamment sur les aménagements ferroviaires); et, d'autre part, à proposer l'inscription sur le PTIC d'un vaste programme d'opérations d'aménagement intégré sur les secteurs d'enjeux régionaux, en deux grandes phases. Une phase d'initialisation/préfiguration (études) qui doit permettre d'évaluer les besoins de financement public pour équilibrer les bilans de ces opérations, puis une phase de mise en œuvre après arbitrage des financements alloués. Ce travail a pu en partie contribuer à la décision de l'Etat d'abonder le bilan de l'ORT de Corte avec des crédits du PTIC.
- **Poursuite et achèvement de l'étude de rétablissement de la ligne ferroviaire Bastia/Bonifaziu.** Cette étude a vocation, d'une part, à éclairer et préparer la décision de programmation financière à moyen et long terme de cet investissement structurant pour le développement de la côte orientale. D'autre part, elle doit permettre d'éclairer les choix d'aménagement urbain des communes potentiellement traversées ou desservies.
- **Poursuite de la réflexion sur l'aménagement intégré de la côte ouest (aménagement de polarités côtières lié à la mise en œuvre d'un système de desserte maritime).** Pendant l'occurrence de l'aménagement de la côte orientale, mais dans un contexte géographique radicalement différent, cette démarche vise principalement à recenser les aménités présentes et leur potentiel de structuration et de développement intermodal et urbain, dans la perspective de mise en place d'un service maritime de transports de passagers desservant les différentes polarités. Cette démarche doit s'articuler avec l'expérimentation engagée dans le cadre de l'appel à projets « French Mobility » par le groupement des deux PETR et de la communauté de communes Spelunca Liamone, qui lancera en 2021 l'étude de préfiguration du service de navettes maritimes.

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

1 Opération d'aménagement
d'ensemble en préfiguration
(ORT Corte)

1 Étude de faisabilité
d'infrastructure majeure
(VF orientale)

LES PERSPECTIVES 2021

- Accompagner les démarches d'aménagement d'ensemble qui pourraient émerger sur des secteurs identifiés au PADDUC, notamment dans le cadre des contractualisations qui interviennent entre l'Etat et les collectivités locales (ORT, Petites villes de Demain, projets partenariaux d'aménagement/grandes opérations d'urbanisme), etc.
- Relancer les démarches de programmation territoriale intégrée.
- Valider l'étude sur le rétablissement de la ligne ferroviaire orientale.

3 L'ANALYSE TERRITORIALE, LA PROSPECTIVE ET LA PARTICIPATION À LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

L'Assemblée de Corse a décidé de la création d'un Observatoire Régional des Gaz à effet de Serres (OREGES) le 25 juin 2010 et d'un Observatoire des Marchés Fonciers et Immobiliers (OMFI) le 30 juin 2011. Ces deux outils hébergés au sein de l'AUE participent du réseau des observatoires qui doivent permettre d'améliorer la connaissance et donc d'éclairer les choix des élus.

A CET EFFET, 3 MISSIONS PRINCIPALES LEURS SONT ATTRIBUÉES :

1 Assurer le suivi des différents indicateurs territoriaux :

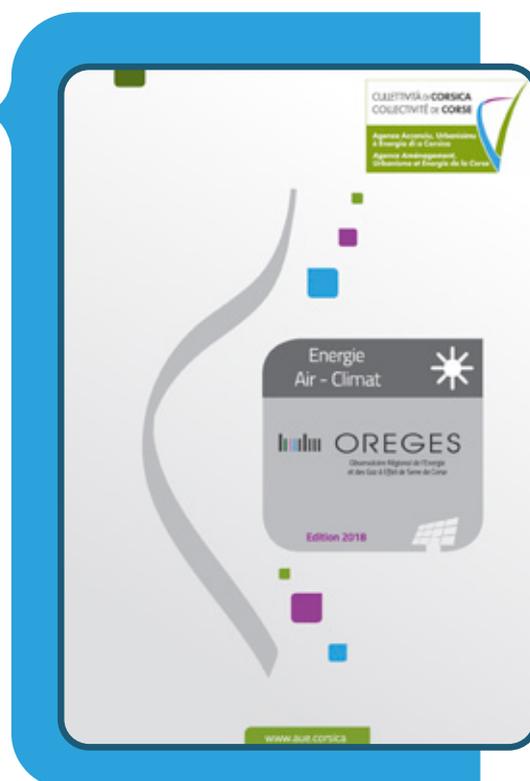
- dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du PADDUC et de la PPE ,
- pour ce qui concerne particulièrement les activités de l'AUE, il s'agira d'évaluer la mise en œuvre du SRCAE et de la PPE via l'OREGES.

2 Acquérir et mettre en forme des données stratégiques :

- sur la fréquentation des sites touristiques et le potentiel de développement de l'offre (notion des sites d'intérêts régionaux et modalités de mise en tourisme à concevoir),
- sur la mobilité et les transports : enquête déplacements des ménages, enquête sur la mobilité présente (haute saison),
- sur les marchés fonciers et immobiliers, en particulier le logement,
- sur les flux de marchandises afin d'évaluer les besoins et potentialités d'organisation des filières logistiques,
- sur la consommation énergétique infra-territoriale pour l'ensemble des secteurs d'activités.

3 Débuter l'élaboration d'un modèle du fonctionnement du territoire insulaire en termes de flux physiques :

Il s'agira de collecter des informations afin de pouvoir bâtir des hypothèses de modélisation du fonctionnement du territoire : représentation élémentaire de la structure territoriale, des flux de matière et d'énergie entre les différents éléments, identification des principales variables susceptibles d'influencer ces flux, identifiant des coefficients, calibrage et calage du modèle, étude de sensibilité, etc.



LES ACTIONS PHARES EN 2020

Réalisation d'analyses complémentaires à l'enquête déplacements ville moyenne (EDVM) dans le cadre du partenariat avec la Collectivité de Corse, l'Etat et les deux communautés d'agglomération :



Cette démarche a abouti à la création d'un outil de datavisualisation compatible avec les sites internet de chacun des partenaires associés au projet. Cet outil permet notamment de visualiser les résultats auxquels ont donné lieu les travaux d'analyse complémentaires sous forme de cartes ou de graphiques interactifs.

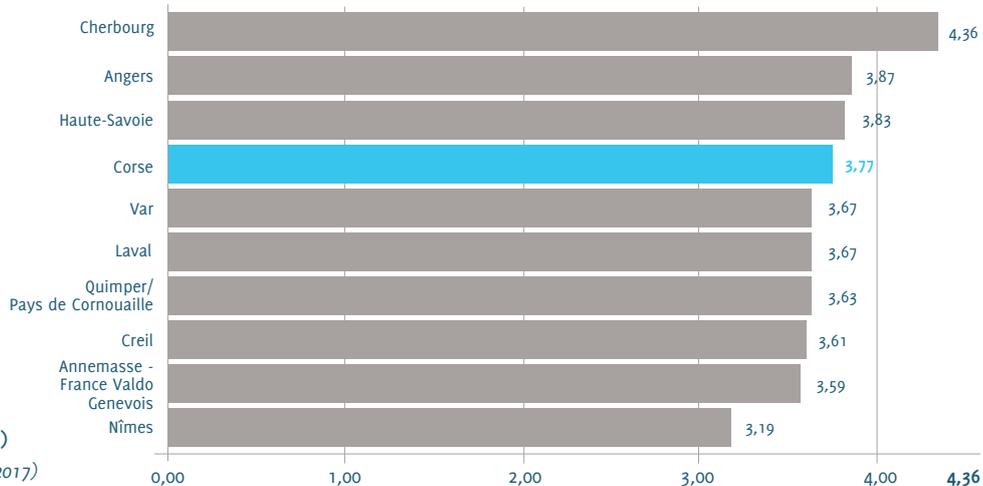
De manière globale pour l'ensemble de la région, l'enquête a fait apparaître que pour un jour moyen de semaine, **1 million de déplacements sont comptabilisés**, représentant une distance parcourue totale de **9,1 millions de kms**. Ramené par personne, cela représente 3,77 déplacements par jour.

En matière d'équipement, l'enquête a fait apparaître que les ménages corses possèdent en moyenne **1,49 véhicule**. Dit autrement, environ 90% des ménages insulaires possèdent au moins une voiture contre 82,6% en moyenne nationale. En lien avec ce résultat, **69% des déplacements sont réalisés en mode motorisé** (67% en voiture et 2% en deux roues), 28% en mode actif (27% en marche et 1% en vélo), les autres modes se partagent le reste.

MOBILITÉ MOYENNE

Les résidents corses se déplacent un peu plus que la moyenne des territoires de poids démographique équivalent.

Taux de mobilité dans les territoires de 200 000 à 400 000 habitants



Taux de mobilité (en dep/jour/pers)

© CEREMA (enquêtes réalisées entre 2012 et 2017)

TAUX DE MOTORISATION DES MÉNAGES



48.4%

de ménages monomotorisés
(contre 43% en Corse)



29.4%

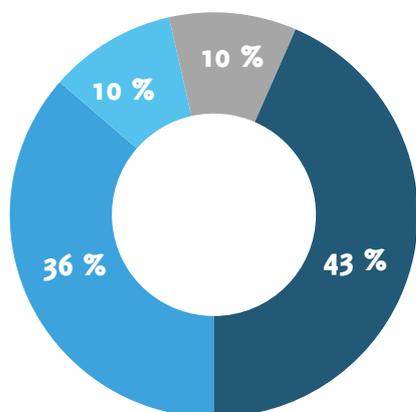
de ménages bimotorisés
(contre 36% en Corse)



5.1%

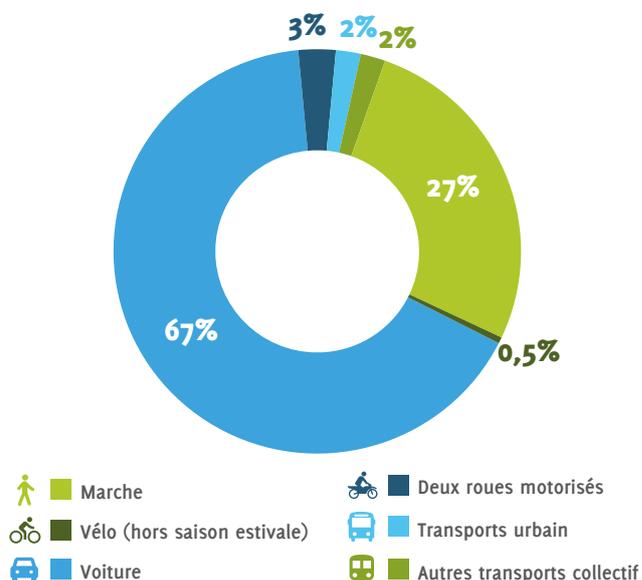
de ménages trimotorisés ou plus
(contre 10% en Corse)

ÉQUIPEMENT : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VOITURES POUR LA CORSE



- Ménage sans véhicule
- Ménage avec un véhicule
- Ménage avec deux véhicules
- Ménage avec trois ou plus véhicules

RÉPARTITION DES MODES DE DÉPLACEMENT



- Marche
- Vélo (hors saison estivale)
- Deux roues motorisés
- Transports urbain
- Autres transports collectif
- Voiture

Publication d'une étude sur les résidences secondaires en Corse en partenariat avec l'INSEE et la DREAL Corse en octobre 2020.

Cette étude a constitué une avancée importante dans la mesure où elle vise à mieux connaître les caractéristiques des résidences secondaires et de leurs propriétaires. Cette connaissance apparaît essentielle à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques à la croisée des problématiques du logement et de la fréquentation touristique.

Avec 28,8% de résidences secondaires, la Corse se situe au second rang français derrière les Hautes-Alpes (35,6%), et plus de trois fois au-dessus de la moyenne de la France de province (9,7%). 34% de ces résidences se situent à moins de 500 mètres du littoral (contre 28% pour les résidences principales).

Ce sont **majoritairement des appartements** (57% contre 40% pour la France de province), particulièrement en bord de mer où les appartements représentent 65% des résidences secondaires situées à moins de 500 du rivage.

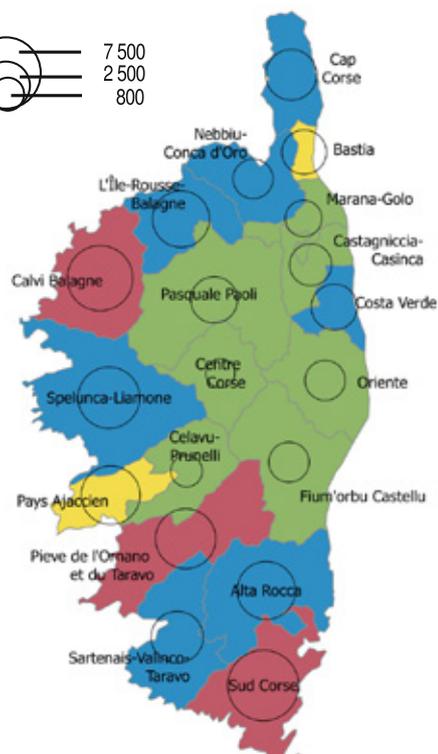
Sur les **72 000 résidences secondaires de Corse, 67 000 sont la propriété de personnes physiques**. Il s'agit en moyenne de ménages plus âgés et plus aisés. Leur niveau de vie médian représente 1,6 fois celui des propriétaires de résidences principales. Enfin, **37% des résidences secondaires appartiennent à des résidents en Corse**, un taux nettement supérieur à celui d'autres départements présentant des taux de résidences secondaires élevés (11% de propriétaires résidents dans les Hautes-Alpes, 21% en Savoie, 17% en Lozère, etc.). **55% des résidences secondaires appartiennent à des propriétaires résidant en France hors Corse et 8% à des personnes habitant à l'étranger.**

Des EPCI avec :

- De nombreuses résidences secondaires et très touristiques (classe 1)
- Une part élevée de résidences secondaires (classe 2)
- Des résidences secondaires majoritairement à l'intérieur des terres détenues par des insulaires (classe 3)
- Une part moindre de résidences secondaires et urbains (classe 4)

Caractéristiques des classes	1	2	3	4
Taux de résidences secondaires (RS)	+	++	=	-
Poids de l'EPCI dans l'ensemble des RS	++	=	-	=
Part de RS construites avant 1946	--	+	++	-
Part des maisons dans les RS	+	=	=	--
Taux de RS dans la bande des 500 m	+	=	--	++
Part de propriétaires de RS résidents en Corse	--	--	++	++
Kilomètre de côte	++	+	--	-
Densité de population	-	-	=	++
Poids de l'EPCI dans les logements	=	-	-	++
Offre de lits touristiques	++	=	--	-
Niveau de vie médian	++	=	--	=
Poids de l'EPCI dans les mutations	=	-	-	++
Prix médian des transactions en euro/m ²	++	=	--	=

Nombre de résidences secondaires :



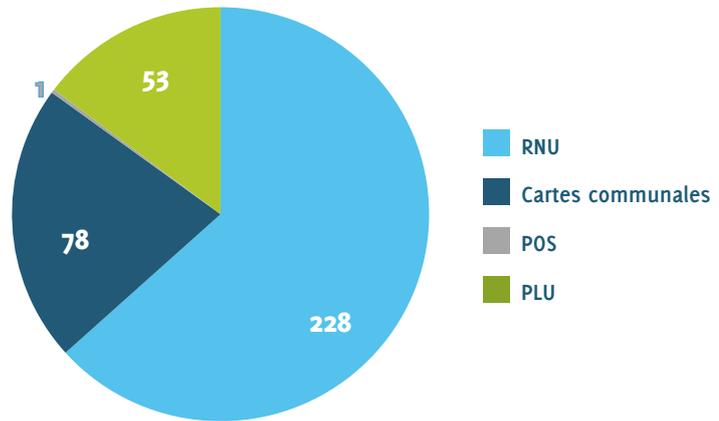
Sources : Fidéli 2017, epure dv3f, Insee recensement de la population 2015

Note de lecture : ++/- : Valeur du groupe très supérieure /très inférieure à la moyenne et discriminante du groupe ;
+/- : Valeur supérieure ou inférieure à la moyenne ;
= : Valeur proche de la moyenne régionale

Rapport annuel de suivi du PADDUC 2017-2019 :

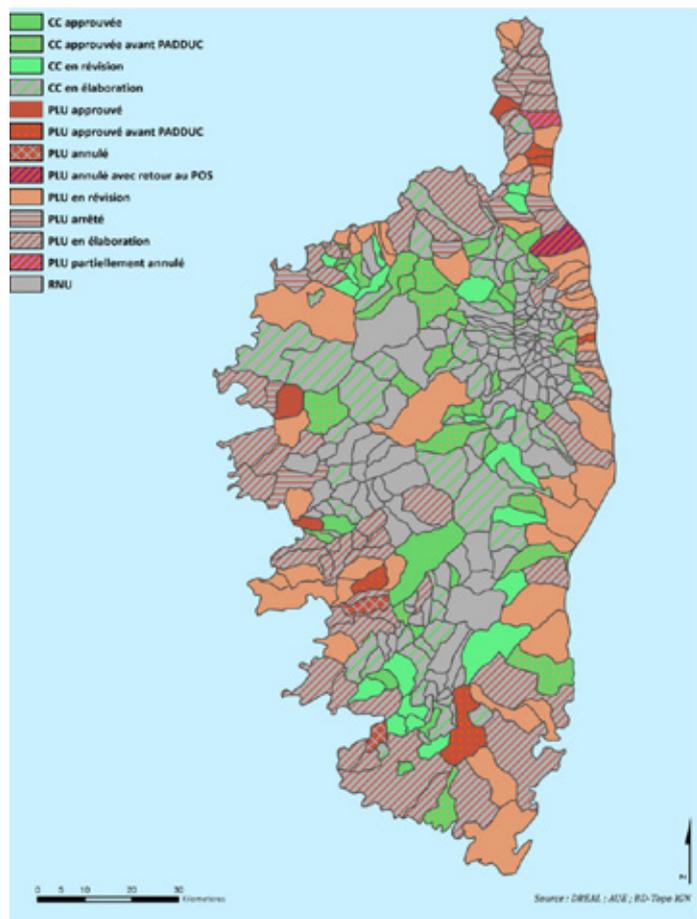
Le 25 septembre 2020, l'Assemblée de Corse a pris acte du second rapport de suivi et d'évaluation du PADDUC, portant sur la période 2017-2019 (2020-143 AC). Ce rapport a pour ambition de donner à tous les acteurs des données objectives. Il comprend notamment un état d'avancement de la planification à l'échelon communal (fin 2019), une liste d'indicateurs offrant des points de comparaison entre la situation actuelle et la situation ante PADDUC, ainsi que le rapport annuel d'évaluation au Premier Ministre portant sur la mise en œuvre des dispositions relatives aux espaces remarquables ou caractéristiques du littoral, et à la bande littorale des 100 mètres.

ÉTAT DE LA PLANIFICATION AU NIVEAU COMMUNAL EN CORSE (OCTOBRE 2019)

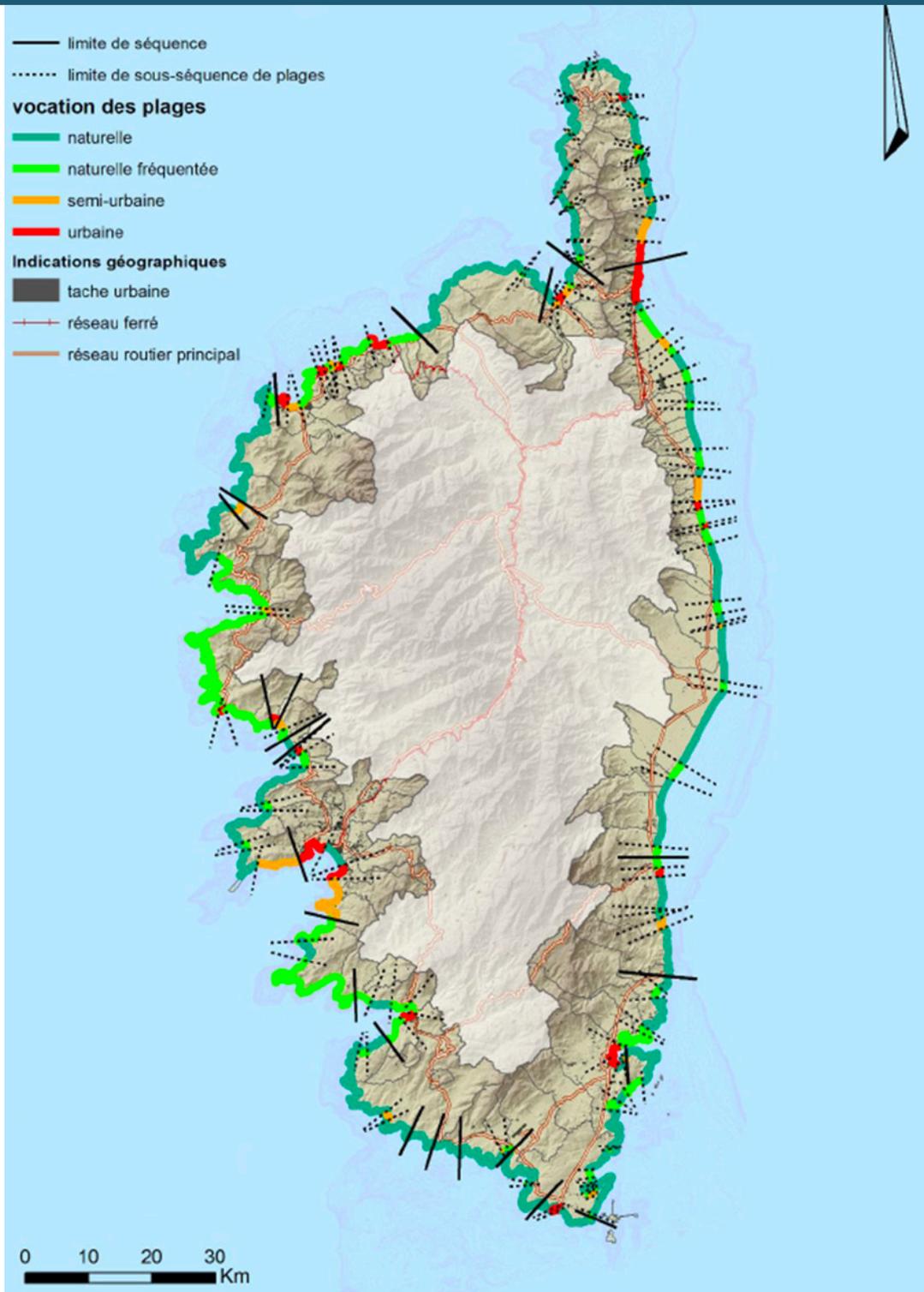


ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PLANIFICATION COMMUNALE EN CORSE 14/10/2019

Dispositions relatives aux espaces remarquables caractéristiques du littoral et à la bande des 100 mètres.



VOCATION DES PLAGES



L'année 2020 a été une année de transition pour l'OREGES puisqu'un chargé de mission a été recruté en interne au second semestre. Ainsi, l'activité 2020 de l'OREGES s'est principalement focalisée sur la **révision de la PPE et les différents points de bilans et de projections énergétiques présentés au Conseil de l'Énergie de l'Air et du Climat de Corse**. Des outils ont ainsi été

élaborés afin de traduire les impacts énergétiques et socio-économiques de la PPE. En parallèle, une optimisation des outils d'analyses énergétiques territoriaux a été réalisée afin d'être en mesure de fournir un accompagnement spécifique aux démarches infra-régionales.

LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE

L'insularité induit une forte dépendance en matière d'approvisionnement énergétique. Ainsi, bien que le mix électrique de la Corse se caractérise par un taux très important d'énergies renouvelables (EnR), **l'île reste dépendante des approvisionnements extérieurs pour plus de 86% de sa consommation totale d'énergie primaire en 2018** (carburants pour les transports, gaz de pétrole liquéfié pour le chauffage notamment, combustibles pour la production d'électricité, importations d'électricité via les liaisons électriques avec l'Italie et la Sardaigne...).

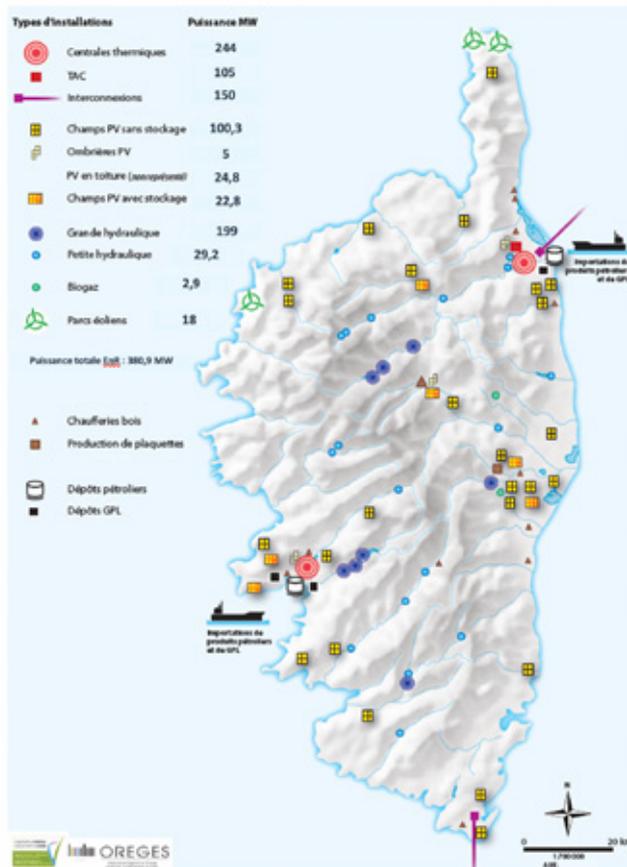
Le mix énergétique désigne l'ensemble des différentes sources d'énergie primaire utilisées pour la consommation finale d'une zone géographique donnée. En Corse, il inclut **les énergies fossiles** (produits pétroliers ou d'origine pétrolière comme le gaz de pétrole liquéfié - GPL) et **les énergies renouvelables** (hydraulique, solaire, éolien, biomasse).

Il comptabilise toutes les énergies primaires, notamment celles consommées pour la production d'électricité, les transports, le chauffage des bâtiments, etc.

Le mix énergétique de la Corse intègre également les importations d'électricité via les liaisons avec l'Italie continentale et la Sardaigne.

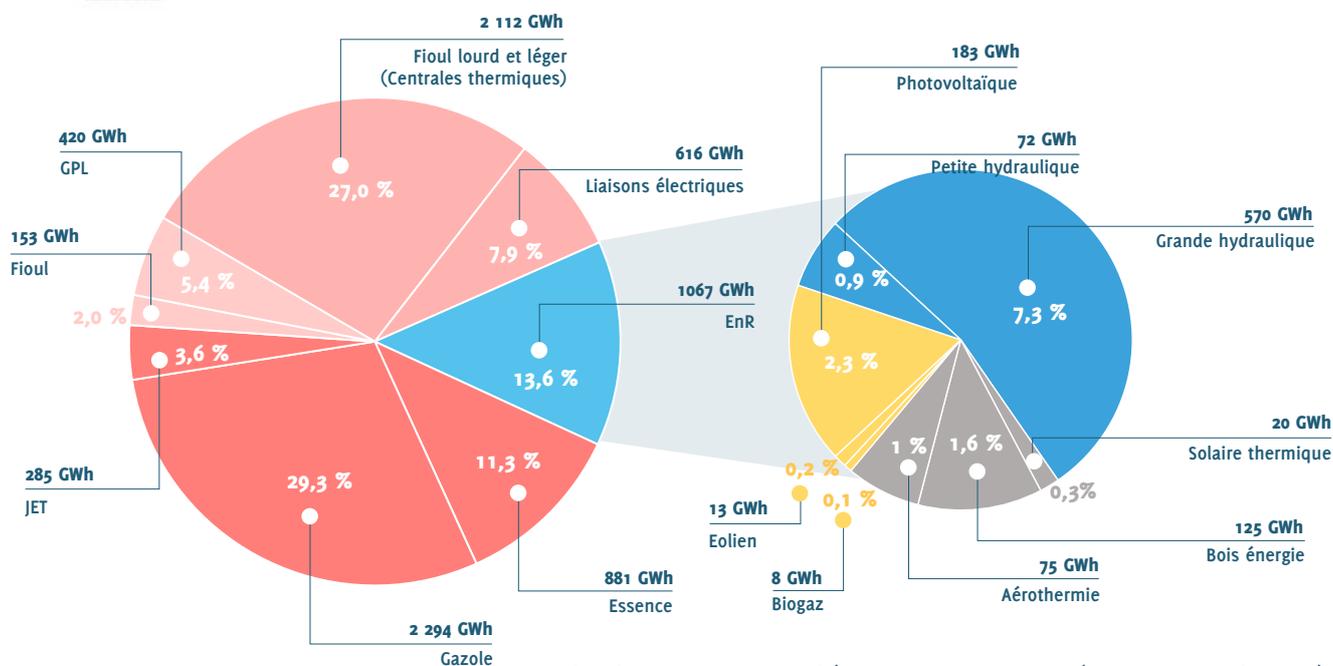
SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE

JANVIER 2019



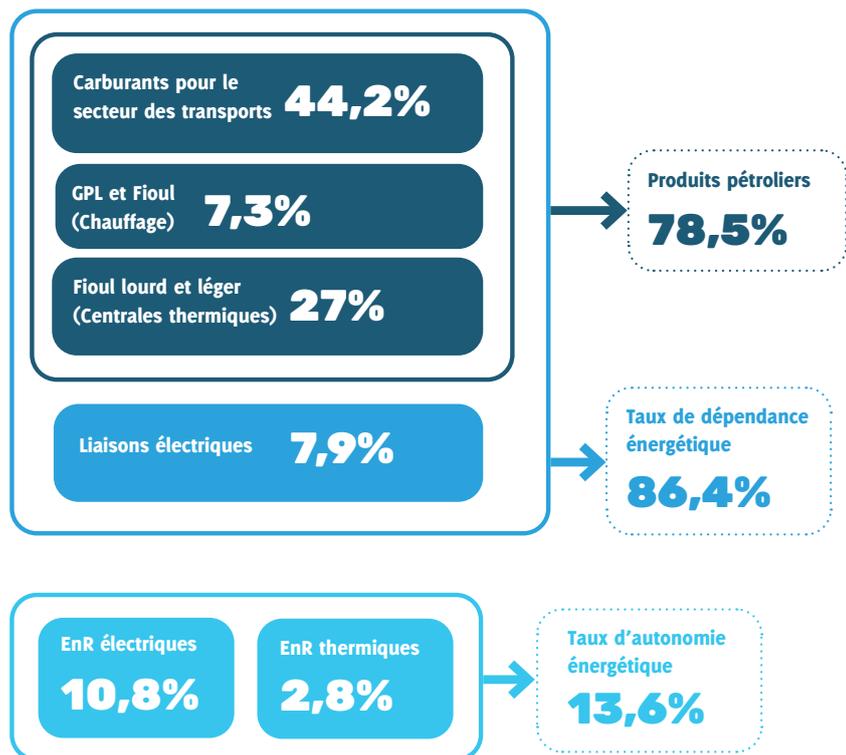
(source OREGES de Corse)

**CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE
BILAN 2018 - 7 828 GWh**



Bilan des consommations d'énergie primaire en 2018 (Source OREGES de Corse)

En 2018, la consommation d'énergie primaire s'est élevée à 7 828 GWh, soit 673 ktep, répartie de la manière suivante :



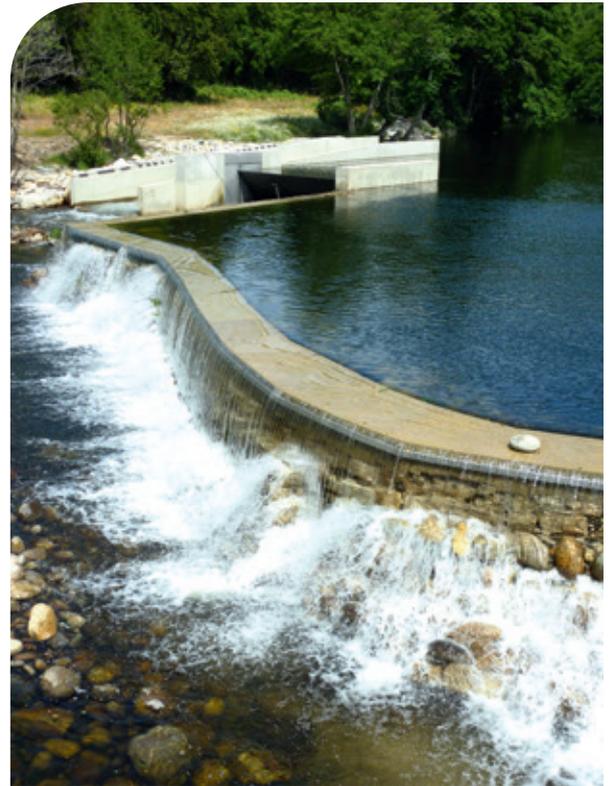
Il apparaît que le taux d'autonomie énergétique, traduisant la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire, a atteint près de 14% en 2018. Si on intègre dans ce bilan la part de biocarburants incorporés dans le gazole et l'essence, respectivement 7% et 5%, à destination des transports routiers, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire s'élève à 16,2%.

LE MIX ÉLECTRIQUE

L'approvisionnement en électricité repose sur un « trépied énergétique » conformément au Plan énergétique pour la période 2005-2025 adopté par l'Assemblée de Corse en 2005. L'approvisionnement électrique de l'île est ainsi assuré par :

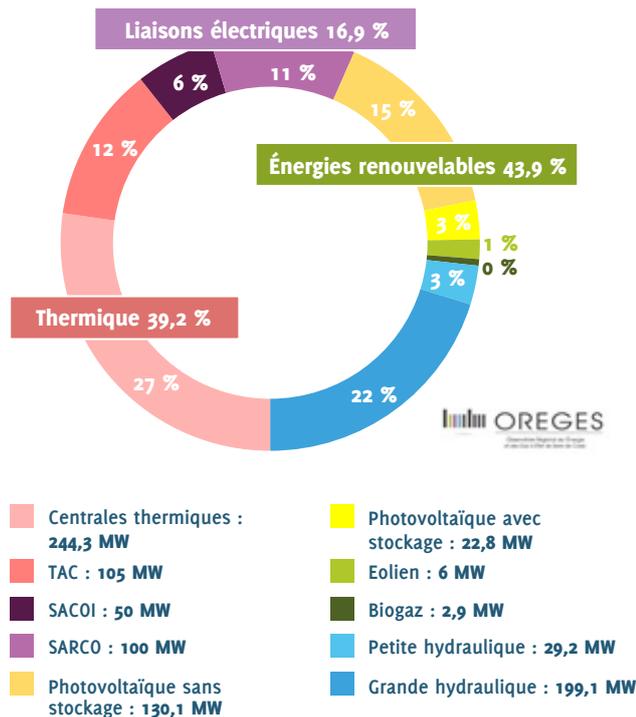
- **les énergies renouvelables**, en grande majorité l'hydroélectricité et dans une moindre mesure le photovoltaïque et l'éolien,
- **les unités de production thermique** (centrales de Lucciana et du Vazzio),
- **les importations d'électricité** de l'Italie continentales (liaison « SACOI ») et de la Sardaigne (liaison « SARCO »).

En 2018, la production électrique d'origine renouvelable a couvert **37,1%** des besoins en électricité, soit le plus fort taux depuis **1996** alors que la consommation électrique a presque doublée. Enfin, les **centrales thermiques ont couvert 35,9% des besoins et les liaisons électriques 27%**. Cette répartition est toutefois soumise aux variations liées aux conditions hydrologiques du fait de la part importante de l'hydroélectricité.



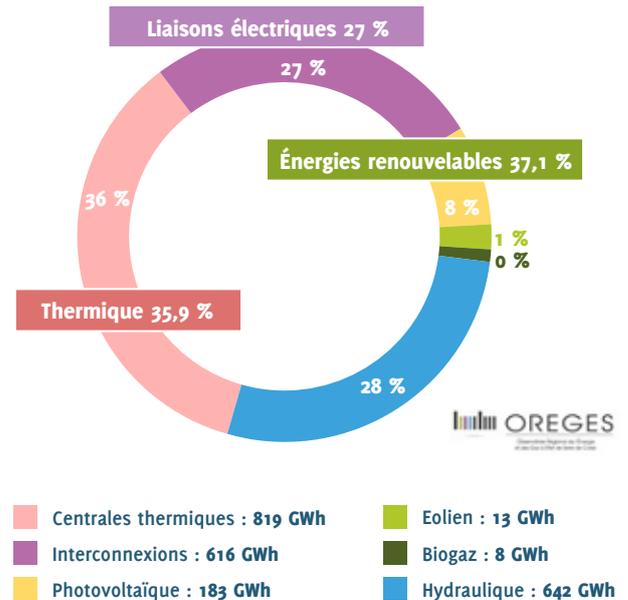
PUISSANCE RACCORDÉE AU RÉSEAU 2018 892 MW

Puissance électrique garantie 2018 : 698 MW
Puissance électrique renouvelable intermittente : 136 MW



PRODUCTION ÉLECTRIQUE NETTE 2018 2 280 GWh

Part des énergies renouvelables : 37,1 %



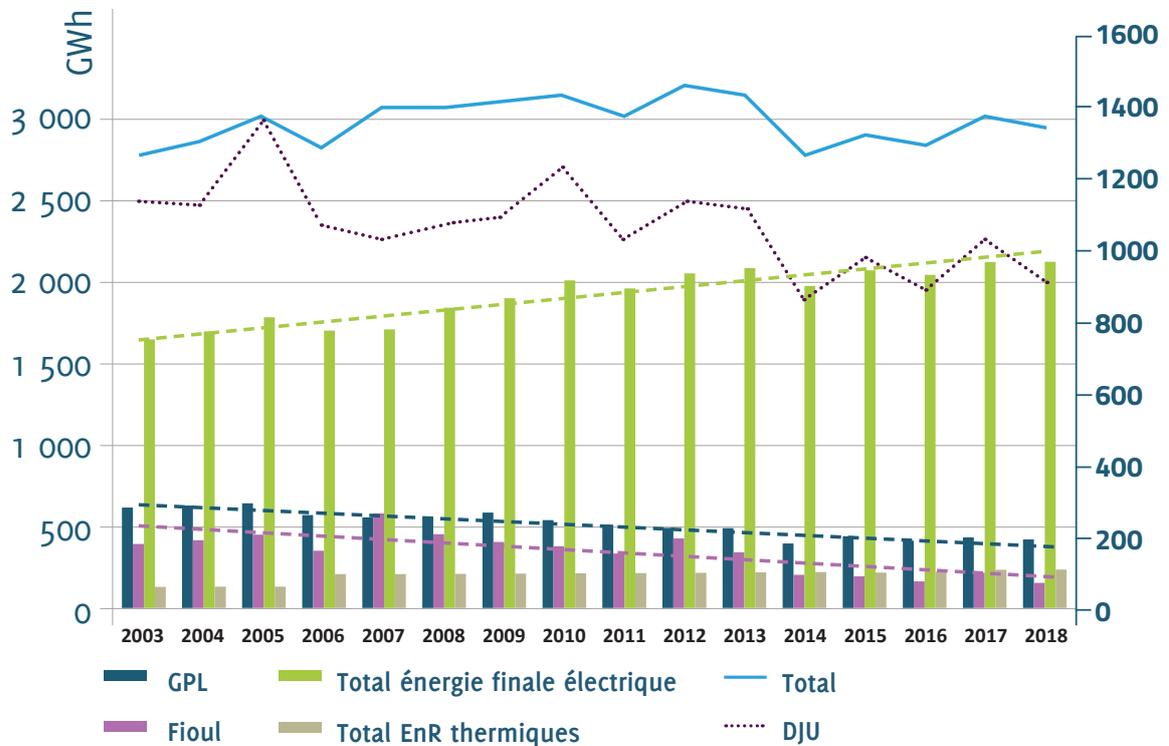
Bouquet électrique en Corse – 2018 (source OREGES de Corse)

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

HORS TRANSPORT

La consommation d'énergie finale dans les bâtiments reste inférieure à 3 000 GWh depuis 2014 et retrouve son niveau de 2003 malgré la forte augmentation démographique de la Corse constatée depuis une quinzaine d'années. À partir de 2013, on constate une baisse globale des consommations énergétique corrélée avec des années présentant des hivers doux, mais des étés chauds.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE (HORS TRANSPORT) DEPUIS 2003



Évolution
entre 2013 et 2018

Électricité finale +2%

GPL -14 %

Fioul -55 %

OREGES

Depuis 2003

Électricité finale +29 %

GPL -32 %

Fioul -61 %

AUGMENTATION DE +5%

-435 GWh GAZ ET FIOUL
=
+475 GWh ÉLECTRICITÉ

Le tableau ci-après illustre les évolutions des consommations de GPL, de Fioul et d'électricité entre respectivement 2003, 2009, 2013 et 2018 :

	ÉVOLUTION 2003 À 2018 (%)	ÉVOLUTION 2009 À 2018 (%)	ÉVOLUTION 2013 À 2018 (%)	ÉVOLUTION 2009 À 2018 (GWh)
GPL	-32%	-28%	-14%	- 164 GWh
Fioul	-61%	-62%	-55%	- 252 GWh
Électricité	+29%	+12%	+2%	+234 GWh

La réduction très significative des consommations de fioul depuis une quinzaine d'année semble particulièrement s'accélérer depuis 2013. La diminution des consommations de gaz depuis 2003 semble en revanche être moins forte depuis 2013. L'augmentation de la consommation d'électricité semble également se stabiliser depuis 2013. Ainsi, poussée par des hivers plus doux depuis 2013, **la baisse des consommations d'énergie finale dans le bâtiment se confirme**, et particulier les consommations de fioul, et de manière plus atténuée celles du gaz. A contrario, **les consommations d'électricité continuent à augmenter quoique de manière maîtrisée**. La consommation d'électricité a par ailleurs un profil annuel qui se déforme progressivement avec des hausses de consommation marquées d'avril à septembre alors que les consommations d'octobre à mars se stabilisent.



Ces évolutions mettent en avant un phénomène de transfert d'énergie du gaz et du fioul domestique vers l'électricité, mais aussi du fioul vers le gaz outre les transferts vers les énergies renouvelables thermiques dont le bois énergie.

Ces évolutions traduisent à la fois **l'effet des programmes de maîtrise de la demande en énergie** et de **développement des énergies renouvelables** mais aussi les efforts engagés depuis plusieurs années pour maintenir les usages gaz, évitant ainsi un report massif de ces consommations vers l'électricité.

L'augmentation des consommations d'électricité traduisent de plus, outre les reports d'énergie, l'évolution des consommations électriques liées aux usages spécifiques (éclairage, tv, informatiques) ainsi qu'au développement de la climatisation amené à croître sous l'effet des vagues de chaleurs répétées en l'absence d'habitats rénovés et adaptés à ces évolutions climatiques.

LES PERSPECTIVES 2021

- **Poursuivre les travaux d'analyse en propre ou en partenariat portant sur le logement, l'urbanisme ou les marchés fonciers, et assurer la diffusion des résultats.** En dehors de la reconduction d'activités récurrentes, telles que la réalisation d'un rapport d'information à destination de l'Assemblée de Corse portant sur l'état des marchés fonciers et immobiliers, il est ainsi prévu de mener à bien un travail d'analyse centré sur la question des locations touristiques de courte durée afin d'en connaître l'effet sur les niveaux de prix des logements.
- **Assurer l'animation de l'analyse globale du PADDUC à 6 ans préalable à sa révision éventuelle. L'article L4424-14 du CGCT dispose qu'à l'expiration d'un délai de six ans après l'adoption du PADDUC le Conseil Exécutif procède à une « analyse globale » de ses résultats.** Le périmètre, les modalités et le calendrier ont été précisés dans un rapport du Président du Conseil Exécutif soumis au vote de l'Assemblée de Corse en avril 2021. L'analyse globale sera scindée en trois grandes parties, portant sur la structure du PADDUC, sur une évaluation des objectifs stratégiques et un diagnostic territorialisé. Une synthèse des travaux, qui comprendra notamment une évaluation des objectifs stratégiques inscrits dans le PADDUC, sera proposée fin 2021 à l'Assemblée de Corse en vue d'une possible mise en révision du document.
- **En 2021, les travaux de l'OREGES de Corse porteront à la fois sur la révision de la PPE, la production de plaquettes d'information et sur l'accompagnement des démarches territoriales de type plan climat énergie.** Une mise à jour des outils logiciels et méthodologiques sera également mise en œuvre en lien avec les fournisseurs d'énergie et l'ensemble des partenaires.



LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Pour mener à bien ses missions, l'AUE s'appuie sur des services supports répartis au sein d'un Secrétariat général, d'un Département Fonctionnement, d'un Département Intervention.

LE DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT *(7 SALARIÉS)*



HÉLÈNE TRICOU

Chef du Département
Fonctionnement (A)



THÉRÈSE DI FRAJA

Secrétaire à Moyens
Généraux (C)



ROMANE LECOMTE

Assistante Ressources Humaines
(Contrat d'apprentissage)



DOMINIQUE MARI

Correspondante Informatique
et Formation (C)



FRÉDÉRIC MARIANI

Chauffeur Logisticien (C)



VALÉRIE PERONI

Chef du pôle comptabilité
et gestion (A)



CAMILLE SBRAGGIA

Assistante Ressources
Humaines (B)



1 LE DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT

LES MISSIONS

Assurer la gestion du fonctionnement courant de l'AUE et mettre à disposition des services les moyens nécessaires en ressources humaines, financières, informatiques et logistiques. Les activités du département se répartissent de la manière suivante :

■ **FINANCES / BUDGET** : Élaboration et suivi budgétaire, traitement des mandatements, suivi de la relation fournisseurs, interface avec la Paierie régionale de Corse, élaboration et suivi de documents d'analyse et documents prévisionnels, suivi budgétaire de l'exécution des marchés, process de dématérialisation des documents.

■ **RESSOURCES HUMAINES** : Élaboration de la paie, gestion du dialogue social, suivi et organisation des formations : demande de prise en charge OPCO, DIF..., suivi des dossiers salariés, organisation et suivi des visites médicales, relations avec mutuelle et caisses de prévoyance, élaboration des différentes déclarations fiscales et sociales, lancement et suivi des procédures de recrutements, traitement des réponses aux candidatures spontanées, gestion et suivi des absences, veille juridique sur les évolutions du droit du travail, élaboration et suivi des documents d'analyses et documents prévisionnels.

■ **MOYENS GÉNÉRAUX** : Gestion du parc informatique, gestion des photocopieurs et imprimantes, gestion des commandes de fournitures de bureaux, gestion de l'entretien des locaux, gestion de l'entretien des véhicules, suivi des consommations de carburants, organisation des déplacements professionnels: réservations titres de transports, hôtels..., organisation du déménagement : rédaction bail, logistique..., élaboration et mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, suivi des actions de prévention.

■ **GESTION LOGISTIQUE** : Standard de l'Agence, accueil des visiteurs, gestion du courrier, gestion des parapheurs, classement, archivage, travaux de reprographie.

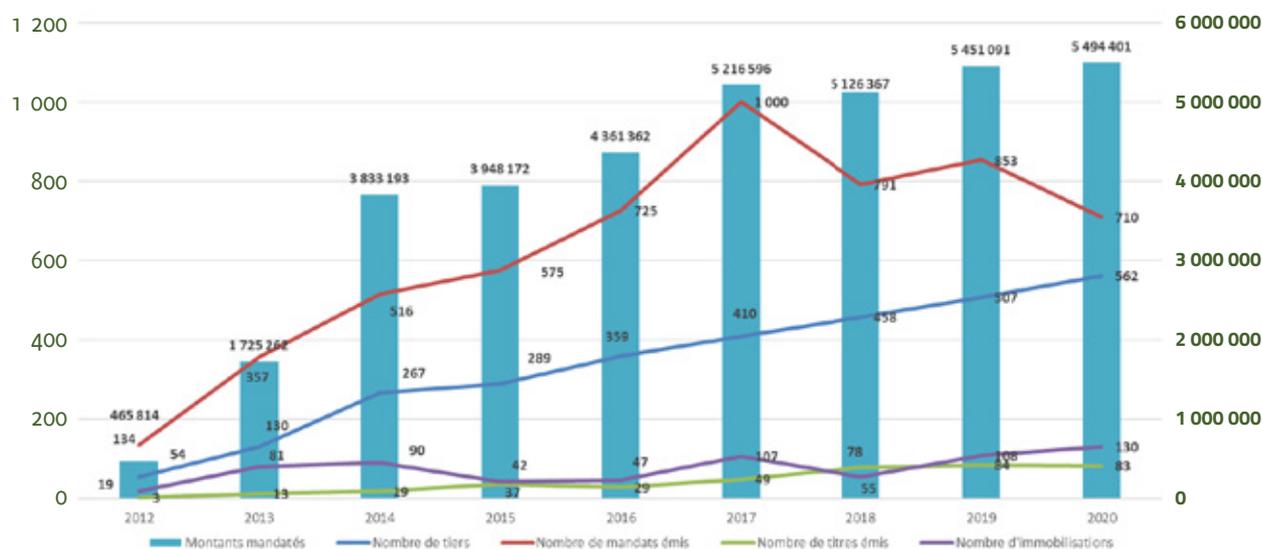


LA GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

EN K€	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Budget global (Fonct./Inv.)	1 198	3 568	5 079	4 890	4 589	6 004	5 950	6 155	6 275
Montants mandatés	466	1 725	3 833	3 948	4 361	5 217	5 126	5 451	5 494
Montant Trésorerie 31/12/N	749	2 105	620	248	609	850	956	712	1 006

Les crédits de paiement gérés par le Département Fonctionnement s'élèvent à : **5 494 401 €** en dépenses sur l'année 2020.

ÉVOLUTION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE



LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs rémunérés en activité (en nombre et en équivalent temps plein)

TYPES DE CONTRAT	ETP 2020
CDD	2,50
MISE A DISPOSITION	0,08
TITULAIRE	42,20
ALTERNANT	0,67
Total général	45,45

La répartition des salariés de l'AUE au 31 décembre 2020 par catégorie d'emploi, sexe et lieu de travail

En cours d'année, **4** salariés précédemment en CDD de remplacement ont postulé sur des postes en CDI et ont été titularisés.

1 salarié a été promu de catégorie B en catégorie A1.

Au total, **5** salariés de l'Agence sont basés dans les antennes de Haute-Corse contre **42** en Corse du Sud.

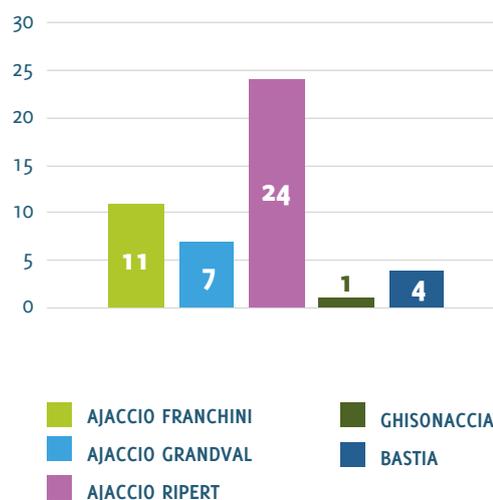
Les **42** salariés basés sur Ajaccio sont répartis sur trois sites :

- Clinique Ripert
- Avenue Noël Franchini
- Cours Général Leclerc

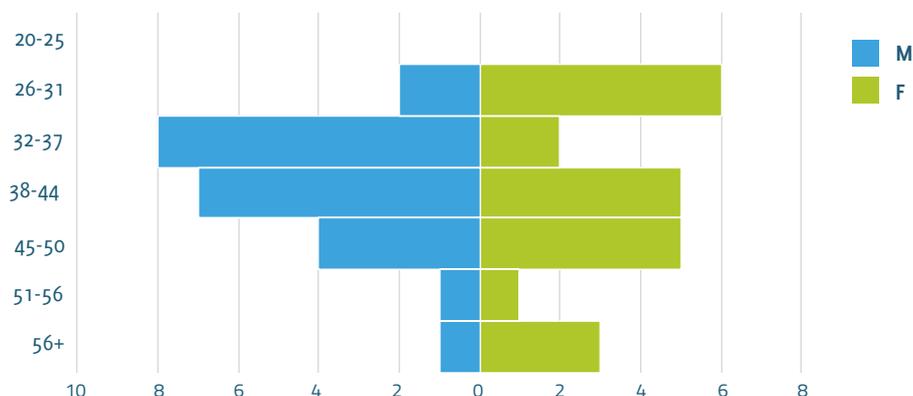
L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



L'EFFECTIF PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE



L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ÂGE



Les entrées et sorties en 2020

En 2020, l'agence a enregistré **6 entrées** :

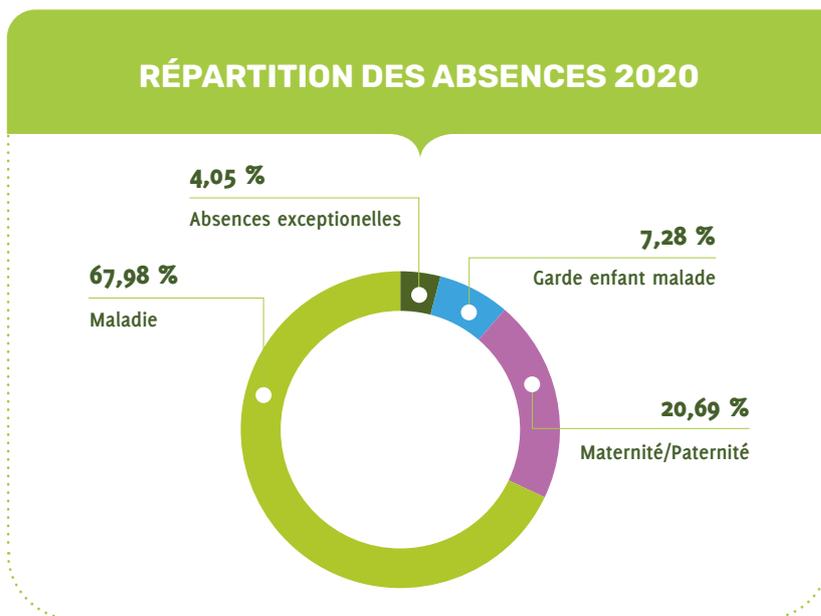
RECRUTEMENTS 2020	DATE D'ENTRÉE	TYPE DE CONTRAT	MOTIF
Chef de pôle Comptabilité/Gestion	01/10/2020	CDI	Promotion interne AUE
Chargé d'études urbaines	01/10/2020	CDI	Promotion interne AUE
Chargé d'études urbaines	01/10/2020	CDI	Promotion interne AUE
Coordinateur Technique	01/10/2020	CDI	Promotion interne AUE
Chargé de mission OREGES	01/10/2020	CDI	Promotion interne AUE
Chargé d'études Transport/Mobilité	01/12/2020	CDD remplacement	Recrutement externe

L'AUE a enregistré **3 sorties** :

SORTIES 2020	DATE D'ENTREE	TYPE DE CONTRAT	MOTIF
Correspondant formation/informatique	15/05/2019	CDD Remplacement	Retour du salarié titulaire
Secrétaire AUE	09/12/2019	CDD Remplacement	Retour du salarié titulaire
Assistante RH	01/09/2019	Apprentissage	Fin de contrat

■ Les absences en 2020

Les absences pour maladie représentent la part la plus importante des absences recensées en 2020 : 621 jours soit 67,98 % des absences totales.



■ Le taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme s'apprécie par le nombre de jours d'absence dans l'année, par rapport aux nombres de jours travaillés (jours ouvrés) par an et en fonction des effectifs. Il ne tient pas compte des absences telles que les congés maternité/paternité ainsi que les congés pour maladie professionnelle.

Il comprend en revanche : les arrêts maladie, les congés pour gardes enfants et les absences exceptionnelles par rapport aux jours travaillés dans l'année.

Le taux d'absentéisme pour 2020 s'élève à 6,38 % et représente une baisse par rapport à l'année 2019 :

TAUX ABSENTÉISME	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux (%)	6,41%	2,64%	5,51%	9,79%	7,94%	9,73%	8,37%	6,38%

■ Les avancements et les promotions

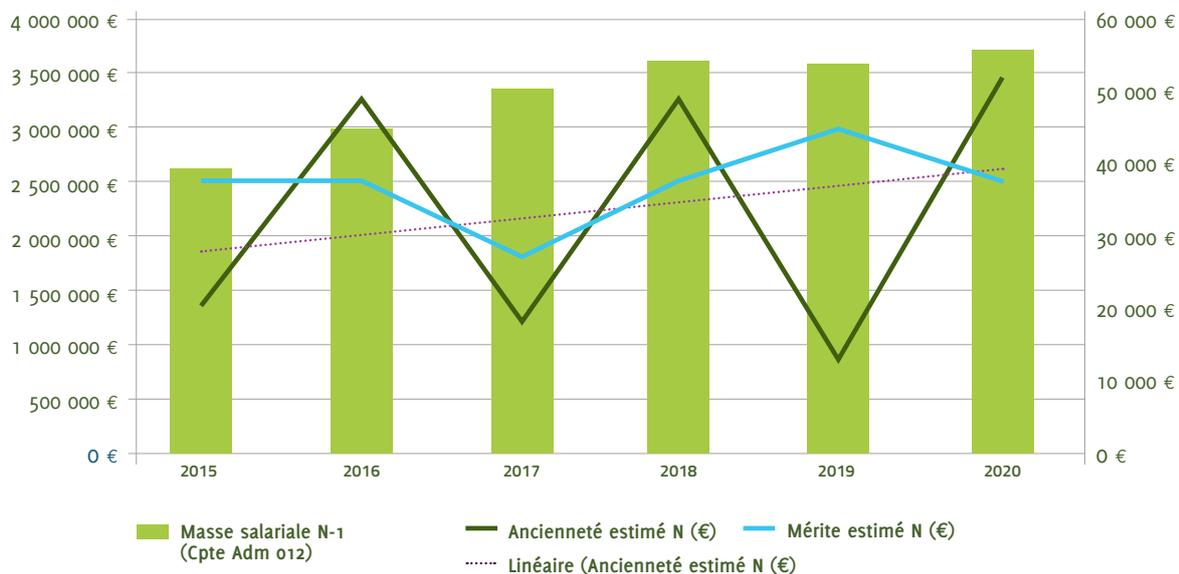
Tous les ans, une procédure d'évaluation des personnels de l'Agence est organisée par le Département Fonctionnement. **Un Entretien Individuel Annuel (EIA) est mené par chaque responsable hiérarchique** pour évaluer le travail de l'année précédente et fixer les objectifs pour l'année avenir. A l'issue de ces entretiens, **des propositions d'avancement sont faites à la Direction** qui effectue l'arbitrage final.

Cet arbitrage est réalisé à la lumière d'une simulation de l'impact annuel de ces avancements sur l'évolution globale de la masse salariale de l'AUE. Durant l'année 2020, **10 salariés ont bénéficié d'un avancement au mérite et 12 ont évolué par ancienneté.**

L'impact de ces évolutions sur la masse salariale des six dernières années est représenté par le graphique sur la page suivante.

TPOLOGIE	AVANCEMENTS 2015	AVANCEMENTS 2016	AVANCEMENTS 2017	AVANCEMENTS 2018	AVANCEMENT 2019	AVANCEMENT 2020
MÉRITE	11	11	9	10	12	10
ANCIENNETÉ	6	28	7	26	6	12

ÉVOLUTION DES AVANCEMENTS AU MÉRITE ET À L'ANCIENNETÉ

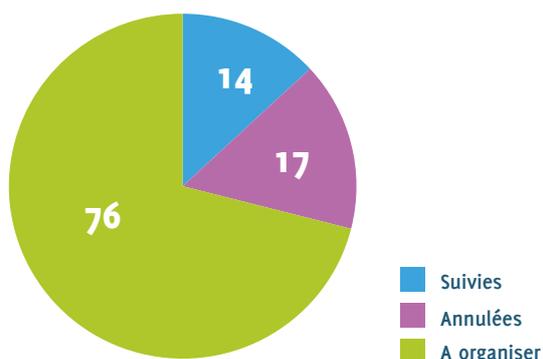


La formation

107 formations étaient inscrites au Plan de formation 2020-2021, 14 formations ont été suivies (dont deux à distance). 17 formations ont été annulées et 76 formations seront reportées sur 2021.

Coût total : 16 412 €

PLAN DE FORMATION 2020-2021



COÛT DES FORMATIONS EFFECTUÉES EN 2020



LES MOYENS GÉNÉRAUX

La gestion des moyens généraux a été très intense cette année du fait de la crise sanitaire. En effet de nombreux achats ont été effectués pour permettre la continuité du travail des services, aussi bien pour garantir la protection des salariés contraints de travailler en présentiel, que pour permettre le télétravail.

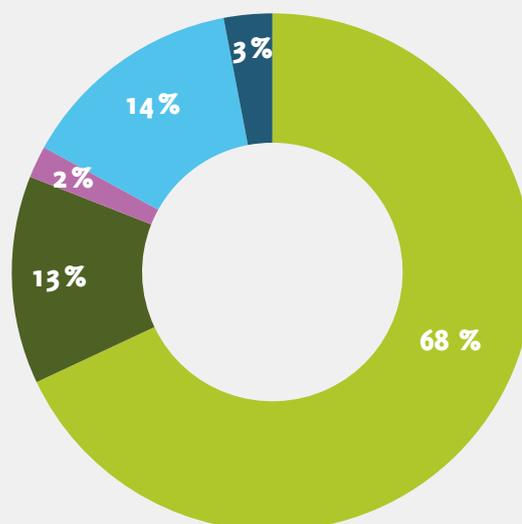


Achat de matériel de protection/désinfection individuels

MATÉRIELS	COÛT TTC
Masques	12 774,70 €
Matériels d'hygiène (gel, savons, essuie-mains, lingettes)	2 425,28 €
Kit véhicules	396 €
Plexiglass - Protection bureau	2 626,80 €
Autres (poubelles, sac poubelles distributeurs savons)	493,68 €
COÛT TOTAL	18 716,46 €

En 2020, **18 716,46 €** ont été dépensés en achat de matériel de protection et de désinfection contre la COVID-19 afin d'assurer la sécurité de tous les salariés de l'AUE.

- Masques
- Matériels d'hygiène (gels, savons, essuies mains, lingettes)
- Kit véhicules
- Plexiglass - Protection bureau
- Autres (poubelles, sacs poubelles, distributeurs savons)

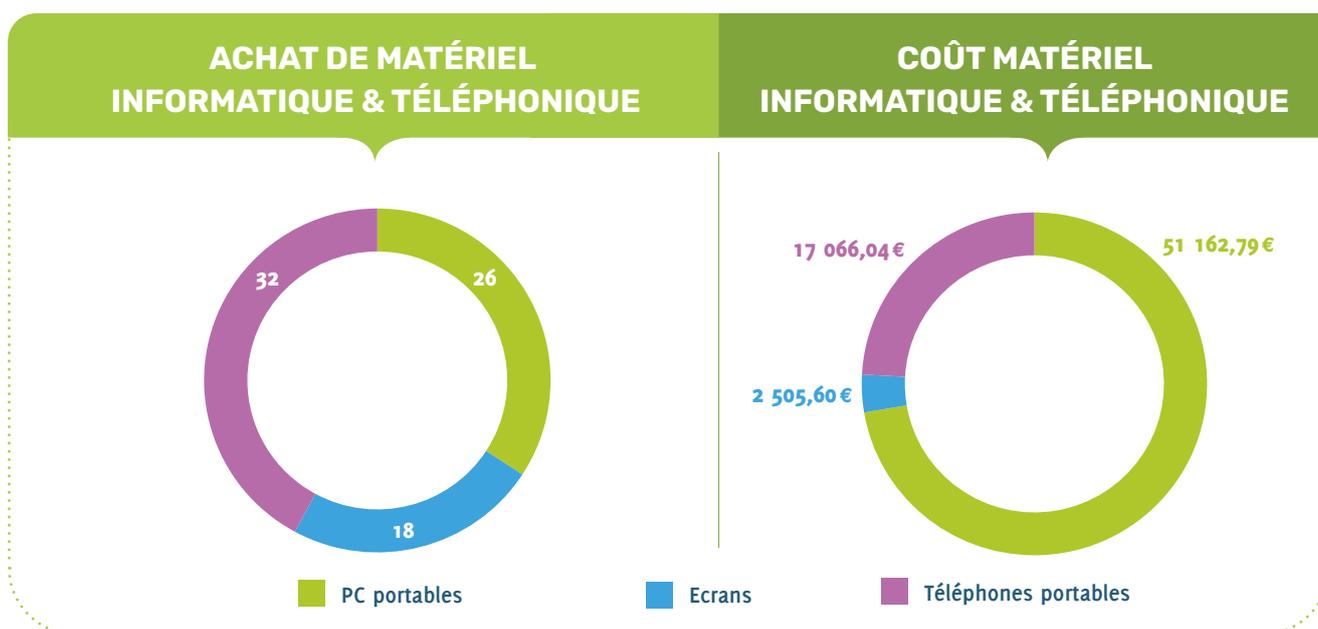


Achat de matériel informatique et téléphonique

26 PC portables ont été commandés pour un coût total de **51 162 €**.

18 écrans LED 24 pouces avec un traitement anti-lumière bleue ont été commandés pour un coût total de **2 505 €**.

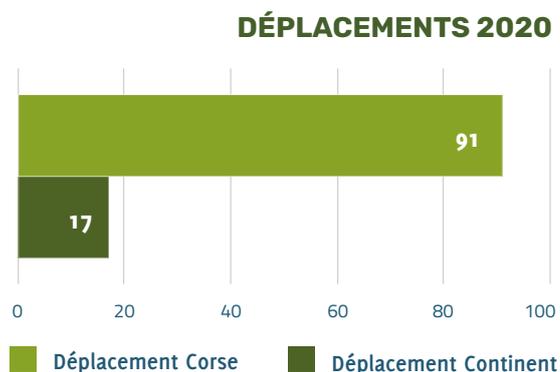
Dans le cadre d'un nouveau marché, **32 téléphones portables** ont été achetés pour un coût total de **17 066 €**.



Les missions et déplacements professionnels

108 missions à l'extérieur ont été effectuées en 2020 malgré les périodes de confinement durant lesquels les déplacements ont été suspendus.

17 déplacements ont eu lieu sur le continent et **91** en Corse représentant **52 556 Kms** parcourus avec les véhicules de service.



La gestion logistique

L'AUE dispose de **7 véhicules** (6 de services et 1 de fonction) et **8 vélos à assistance électrique** pour les trajets professionnels des salariés.



■ Le flux des courriers en 2020

COURRIER ARRIVÉE	COURRIER DÉPART
1006	1331

LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID 19

Dès le début du mois de mars 2020, alors que la pandémie liée au Coronavirus imposait aux responsables politiques nationaux et locaux de publier régulièrement de nouvelles dispositions visant à protéger les populations, le Président et le Directeur de l'AUE ont pris le parti de **répercuter les consignes édictées par la Collectivité de Corse pour ses propres agents**, en les adaptant aux spécificités de l'AUE mais sans jamais les dénaturer.

Tout au long de la crise, le maximum a été fait pour **informer en temps réel les salariés de l'Agence sur la situation sanitaire, sur les mesures citoyennes à adopter et sur les « gestes barrière »** à appliquer pour ralentir la progres-

sion du virus. **Régulièrement, de nouvelles mesures ont été prises par l'AUE pour adapter son organisation au contexte sanitaire.** Elles ont été actualisées en fonction de l'évolution de la situation.



■ La généralisation du Télétravail

Dès le 17 mars, suite à l'allocution du Président de la République, l'AUE a décidé de **privilégier le Télétravail** pour tous et de limiter les déplacements professionnels « domicile-travail » au strict nécessaire.





■ Un Plan de Continuité de l'Activité (PCA) pour assurer les fonctions indispensables

Le 17 mars également, afin de limiter au maximum les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire, l'AUE a mis en place un PCA permettant, à minima, d'**assurer le fonctionnement des fonctions essentielles aux salariés et aux tiers** qui dépendent de l'Agence, en respectant les principes suivants :



AU TITRE DU FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL :

- Assurer la paie des salariés de l'AUE,
- Assurer le paiement des marchés en cours,
- Assurer le paiement des subventions dues aux tiers.

AU TITRE DES DIRECTIONS TECHNIQUES :

- Finaliser l'enquête publique relative au PADDUC,
- Solder les avis PPA en cours,
- Finaliser le « chantier » de la PPE,
- Poursuivre l'instruction des dossiers,
- Assurer les contributions de l'AUE à l'élaboration des programmes FEDER, CPER, PTIC.

■ Le Réseau « Workplace » et la Newsletter « A Leia » pour informer et garder le contact

Le confinement à domicile ne signifiant pas un arrêt de travail généralisé, **l'activité des salariés de l'AUE n'a jamais cessé**. Tous ont été joignables à leur domicile par téléphone et / ou mail durant les heures de travail. Outre les moyens classiques mis à disposition par l'Agence (téléphones et ordinateurs portables), l'utilisation des réseaux sociaux et autres applications disponibles a été privilégiée.

Pour faciliter les échanges, et permettre aux collègues de communiquer en temps réel, l'Agence a mis en place **un réseau social interne « Workplace »** doté d'une messagerie instantanée par texte, voix et vidéo. Cet outil a notamment permis aux responsables hiérarchiques d'animer les équipes à distance et de prendre régulièrement contact avec chaque salarié pour recenser les différentes situations et difficultés individuelles.

Tout au long de la pandémie, la Newsletter interne « **A Leia** » a continué d'être adressée aux salariés. Elle a notamment permis de diffuser des recommandations concernant l'application des gestes barrières et des conseils relatifs aux bonnes pratiques et aux postures à adopter dans le cadre du télétravail.

Au total **187 réunions dématérialisées** ont eu lieu du 17 mars au 8 juin !

- 14** réunions de Direction,
- 10** pour le Département Fonctionnement,
- 8** pour le Département Intervention,
- 9** réunions pour la Communication,
- 11** pour le Département Aménagement et Travaux,
- 10** pour le Département Climat-Air-Énergie,
- 15** pour le Département Urbanisme-Conception-Projets Aménagement,
- 17** pour le Département Observation et suivi du PADDUC et
- 93** réunions diverses bilatérales, inter-départements ou avec des partenaires externes.



■ Un Plan de reprise progressif

Compte tenu du bilan plutôt positif du fonctionnement des services pendant le confinement, le Plan de déconfinement s'est traduit par **un retour en présentiel progressif** sur la période courant du 18 mai au 8 juin 2020, différencié selon les situations mais favorisant en priorité le télétravail.

Basé sur celui de la Collectivité de Corse, il visait à prendre en compte les considérations d'ordre professionnel, **favoriser le télétravail et tenir compte**, dans la mesure du possible, **de la volonté des salariés de l'AUE**.

Le retour en présentiel a été effectué dans des **conditions totalement sécurisées**, avec des procédures basées sur le respect des gestes barrières, la gestion des flux des personnes et les jauges de sécurité pour les espaces ouverts. Des équipements de protection adaptés ont également été distribués à chaque salarié (masques chirurgicaux, gel).

■ Le Plan de Reconfinement

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, **les mesures barrières ont été renforcées** et **le port du masque a de nouveau été rendu obligatoire** dans les locaux de l'AUE le 31 août 2020.

Le 02 novembre 2020, suite à l'annonce du 2^{ème} confinement par le Président de la République, le protocole sanitaire a été revu, le PCA a été remis en pratique et **le télétravail a à nouveau été généralisé** jusqu'au 15 décembre.

La nature des activités est particulièrement propice au télétravail...

■ Le confinement des salariés de l'AUE RETOURS D'EXPÉRIENCE

Un questionnaire adressé aux encadrants a permis de recenser auprès des salariés les retours d'expériences de la période de confinement, notamment vis-à-vis du télétravail.

En voici **LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS** :

Le télétravail a constitué une solution plutôt efficace mais la quasi-totalité des salariés n'ont pas pu disposer d'un VPN, ou même d'un « accès bureau », depuis leur domicile, malgré les demandes formulées auprès du service informatique de la CdC administrateur du réseau.

Pour les chargés de missions des Directions déléguées à l'énergie et à l'urbanisme, **la nature des activités est particulièrement propice au télétravail**. Ils disposent, en règle générale, d'un ordinateur portable et d'un téléphone professionnel. Mais certains d'entre eux ont été contraints de transporter leur ordinateur fixe à leur domicile.

Ce constat peut être étendu aux encadrants et conseillers du président pour les mêmes raisons. Pour ce qui concerne les Départements Fonctionnement et Intervention, ainsi que pour le service Communication, les agents ne disposent pas, dans la majorité des cas, d'ordinateurs portables professionnels. **L'utilisation de matériels personnels et des déplacements, réguliers et ponctuels, au bureau ont permis d'obtenir des résultats très satisfaisants.**

L'installation de la plateforme collaborative interne Work Place a permis la tenue de réunions d'équipes régulières (au moins une à deux fois par semaine) et de réunions de direction tous les mardis matins dédiées au suivi de la mise en œuvre du PCA de l'AUE en vue des réunions du Conseil Exécutif.



LE DÉPARTEMENT INTERVENTION *(7 SALARIÉS)*



SERGE SEVET

Chef du Département
Intervention (A)



SONIA BOUAZZA

Gestionnaire (B)



JOSETTE CENTAMORE

Gestionnaire (B)



ROSE MARIE PASQUALAGGI

Gestionnaire (B)



AUDREY PERLA

Responsable Marchés
Publics (A)



MURIEL ROCCA SERRA

Gestionnaire (B)



VALÉRIE SALVINI

Gestionnaire (B)



2 LE DÉPARTEMENT INTERVENTION

LES MISSIONS

■ Assurer la gestion administrative et financière des aides aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en lien avec la Direction déléguée à la transition énergétique.

■ Apporter un soutien aux différents services de l'Agence pour l'élaboration et le suivi du budget d'intervention, la gestion et le suivi du PO FEDER et la réglementation des aides et la commande publique.

■ La gestion administrative et financière des aides

Appui au service instructeur pour la gestion des fonds :

- accueil physique et téléphonique des porteurs de projets ;
- traitement des demandes d'aides et gestion administrative des dossiers ;
- animation du portefeuille dossiers ;
- préparation des Bureaux, Conseils Exécutif ;
- Comités de suivi-Comités de programmations FEDER ;
- individualisation des aides (Conseil Exécutif - Pre Corepa et Corepa) et préparation des notifications du Président du Conseil Exécutif ;
- rédaction et numérotation des actes attributifs de subvention + notification aux bénéficiaires ;
- contrôle des actes ;
- relations avec les bénéficiaires (information - relances - contrôle des pièces fournies....) ;
- préparation et contrôle des mandatements des aides régionales, CPER et FEDER ;
- pré-mandatements via les outils CdC ;
- alimentation des outils informatiques de suivi (courrier arrivée-chrono-suivi dossiers-suivi financier) ;
- saisie et suivi des outils Présage et Synergie, suivi administratif des dossiers post paiement (déprogrammation, annulation...).

NB : Pour chaque porteur de projets un binôme composé d'un **chargé d'affaires du Département Énergie Transport Mobilité** et d'une **gestionnaire du Département Intervention** est désigné. Cette organisation permet aux porteurs de projets de s'appuyer sur une équipe projet de la demande au paiement final. Cette relation « client » de proximité vise essentiellement à faciliter au maximum le parcours du porteur de projets et de raccourcir les délais de traitement de leurs demandes.

NB : En 2019 la généralisation d'applications dématérialisées de dématérialisation a permis un **gain de temps précieux** tout en réduisant de manière conséquente l'utilisation de papier. Ces solutions ont également permis de mieux suivre les lignes budgétaires, d'extraire des données de suivi, de visualiser l'avancement des rapports, des pré-mandatements, de renseigner en temps réel les porteurs de projets.

Les délais du circuit de programmation, de prise des actes attributifs et de mise en paiement de subventions ont ainsi pu être réduits.



■ La fonction support « Budget »

- suivi et contribution à l'élaboration des budgets d'intervention de l'Agence (CPER-FEDER-Convention CdC EDF, Crédits Régionaux) ;
- participations aux réunions d'arbitrage budgétaires ;
- interface avec le service des finances de la Collectivité ;
- reporting financier pour la Direction et les services instructeurs ;
- référent Budget pour la partie des crédits intervention.

■ La fonction support « PO-FEDER »

- contrôle des marchés publics ;
- suivi des notes et circulaires de l'Autorité de Gestion ;
- conseils aux services de l'Agence ;
- notes à l'attention des services instructeurs ;
- participation aux réunions référents Europe ;
- participation aux réunions référents suivi de la consommation des crédits et des indicateurs.

■ La fonction support « Réglementation des aides »

- veille évolution de la réglementation des aides aux entreprises ;
- information et sensibilisation des ingénieurs sur l'évolution de la réglementation ;
- interface assurée entre la Direction déléguée à l'Énergie et les services centraux de la CdC.

■ La fonction support « Commande publique »

- élaboration du Guide de la commande publique ;
- préparation, lancement et suivi des procédures de marchés ;
- création et rédaction des différents documents relatifs aux marchés publics (procès-verbaux, courriers de rejets, de notification, d'attribution provisoire, d'avenants...) ;
- préparation et animation des Commissions d'ouverture des plis et d'attribution ;
- suivi des marchés en cours (suivi de la bonne exécution et suivi financier) ;
- conseils et assistance des différents services pour le choix des procédures, élaboration des cahiers des charges, choix des prestataires, la préparation puis l'exécution des marchés publics ;
- veille documentaire sur la réglementation des marchés publics.

LA PROGRAMMATION EN CHIFFRES

A) LES INSTANCES

En 2020 l'AUE a présenté **275** rapports aux différentes instances de programmation :

3 Bureaux

4 Corepa

26 Conseils Exécutifs

Les chiffres suivants présentent l'activité de l'Agence au titre des différents fonds que sont le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 ; le Cadre de compensation et les mesures 4a, 4c PO FEDER 2014-2020.

B) LES CRÉDITS PROGRAMMÉS



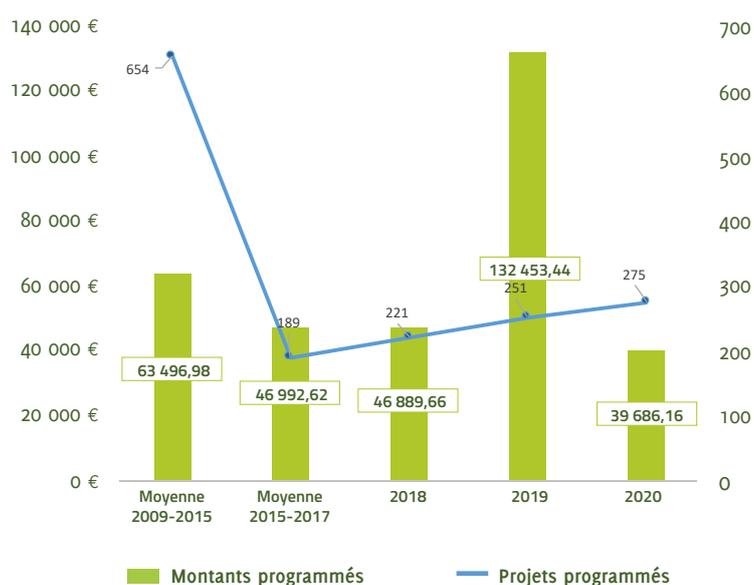
- Voté budget BP+BS
- Crédits mandatés
- Crédits non mandatés

Le taux global de consommation des AP/AE des lignes suivies par l'AUE (hors FEDER) s'élève à **97%**. Sur les deux dernières années le taux est demeuré supérieur à 96%.

C) LE NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMÉS

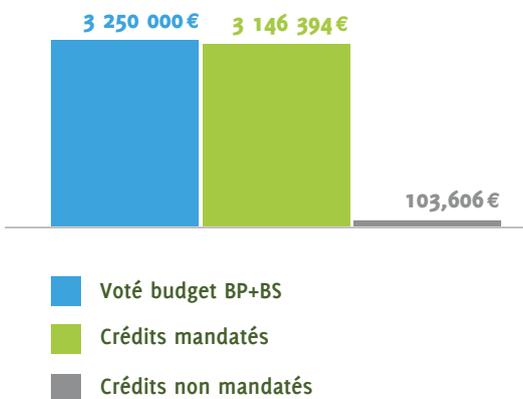
275 projets ont été programmés pour un montant de subvention de **3 968 616 €**. Par rapport à 2019, le nombre de dossiers affectés reste stable. Hors FEDER, les montants programmés restent identiques aux années précédentes.

Depuis 2017, le nombre de dossiers programmés progresse d'environ 10% par an. En 2020, hors feder, le montant moyen de subvention approche les 15 000 €. Pour le CPER, ce montant est nettement supérieur puisqu'il s'élève à 47 000 € et pour les aides du cadre de compensation celui-ci est de 8 045 €.



LES MANDATEMENTS EN CHIFFRES

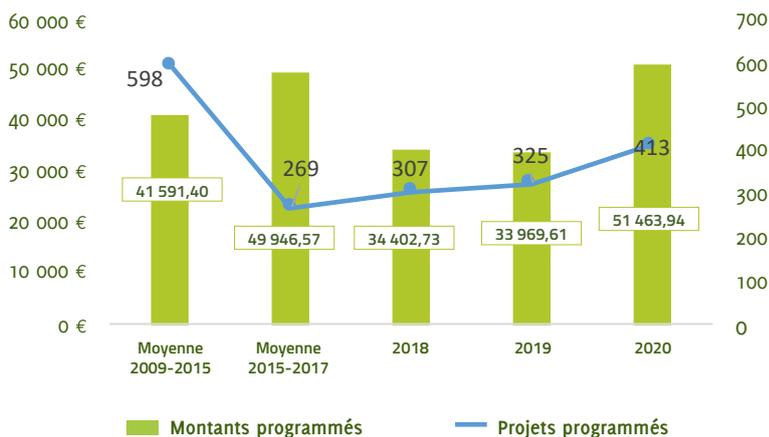
A) LES MONTANTS MANDATÉS



En 2020, le taux de consommation des CP a atteint les 96,8%. Ce taux est supérieur de 7 points par rapport aux deux années précédentes.

En 2020, près de 2M € de crédits FEDER ont été proposés au mandatement par l'AUE et ne figurent pas dans l'histogramme ci-contre.

B) LE NOMBRE DE MANDATS

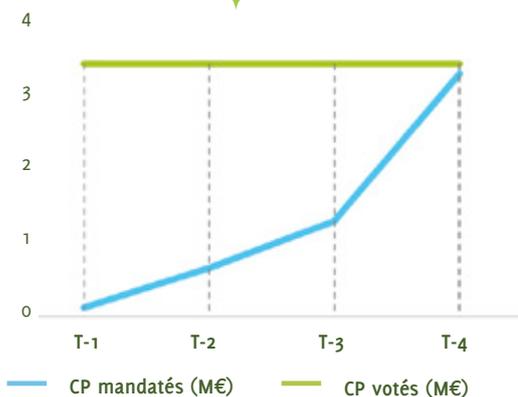


Hors FEDER, en 2020 les mandatements ont été très importants (3,14M€) auxquels s'ajoutent les mandatements FEDER (2M€).

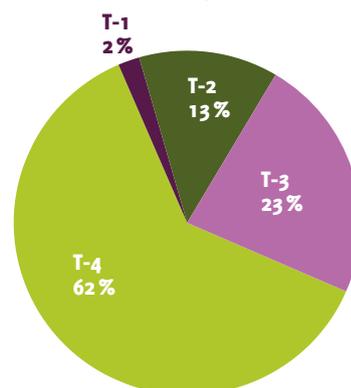
Le nombre de mandatements a augmenté de plus de 20% par rapport aux 2 années précédentes.

Comme les deux années précédentes, plus de 80% des mandatements se sont concentrés sur les 2 derniers trimestres. En 2020, 62% des mandatements ont été effectués durant le dernier trimestre.

EVOLUTION DES MANDATEMENTS PAR TRIMESTRE



% DE MANDATEMENTS PAR TRIMESTRE



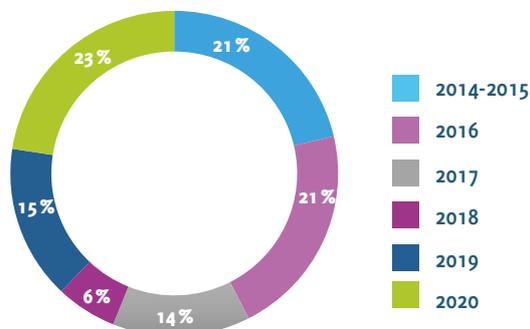
LE STOCK D'AP ET D'AE FIN 2020

Le stock d'AP au 31 décembre 2020 s'élève à **9 790 752 €** répartis de la façon suivante :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
3212 Cadre de compensation	3 302 707 €		3 302 707 €
3213 CPER	210 446 €		210 446 €
3310 CPER	3 608 615 €	93 789 €	3 702 404 €
3311 Cadre de compensation	2 458 547 €	116 648 €	2 575 195 €
TOTAL	9 580 315 €	210 437€	9 790 752 €

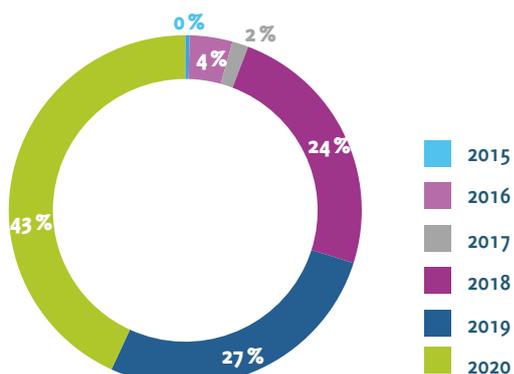
La répartition du stock AP par millésimes

PROGRAMMES 3212-3311



Le stock d'AP du cadre de compensation s'élève à **5 877 902 €** au 31 décembre 2020. Les AP antérieures à 2017 constituent 42 % du stock d'AP, celles de 2017 à 2019 représentent 48% du stock.

PROGRAMMES 3213-3310



Concernant le CPER, le stock d'AP s'élève à **3 912 850 €** au 31 décembre 2020. Les AP antérieures à 2019 constituent 6 % du stock d'AP, celles de 2019 et 2020 représentent 77% du stock. 90 % de ce stock d'AP devrait être mandaté en 2021 et 2022.

LA PROGRAMMATION CPER

En 2020, 43 projets ont été programmés par l'Agence pour un montant de subventions de **1 931 791 €**.

Le bilan de la programmation 2015-2020 au 31 décembre 2020

PROGRAMMATION				ENGAGEMENT		MANDATEMENT	
Budget 2015-2021 (1)	Montants programmés (2)	Sur-programmation (3)	Taux de programmation (4) = (2/1)	Montants engagés (5)	Taux d'engagement (6) = (5/2)	Montants mandatés (7)	Taux de mandatement (8) = (7/2)
9 120 000	9 563 023	443 023	104%	9 553 023	104%	5 200 000	55%

La programmation au 31 décembre 2020 affiche un taux de consommation des crédits contractualisés de 104%.

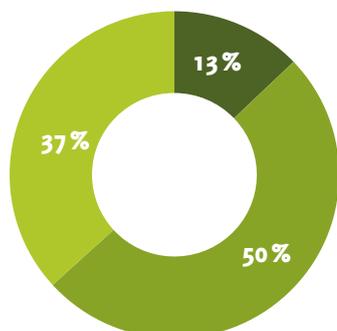
Le taux de mandatement s'élève à 55%. Ce taux peut paraître faible mais il doit être mis en parallèle avec la programmation des 3 dernières années qui représente 60% du montant total de crédits programmés. Les subventions programmées durant les 3 premières années du Contrat de Plan ont été mandatées à hauteur de 87%.

Les taux de mandatement s'élèvent à 50% pour l'année 2018, 33% pour 2019 et 16% pour 2020. Le montant des crédits qui doit être mandaté s'élève à près de 4M€.

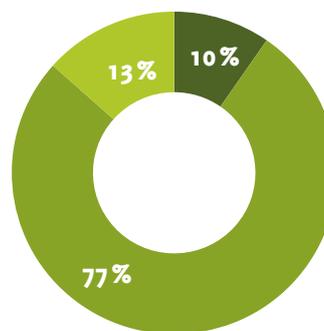
Les bénéficiaires

LA RÉPARTITION DES PROJETS ET DES SUBVENTIONS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

RÉPARTITION DES PROJETS EN %



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS EN %



Associations

Bénéficiaires publics

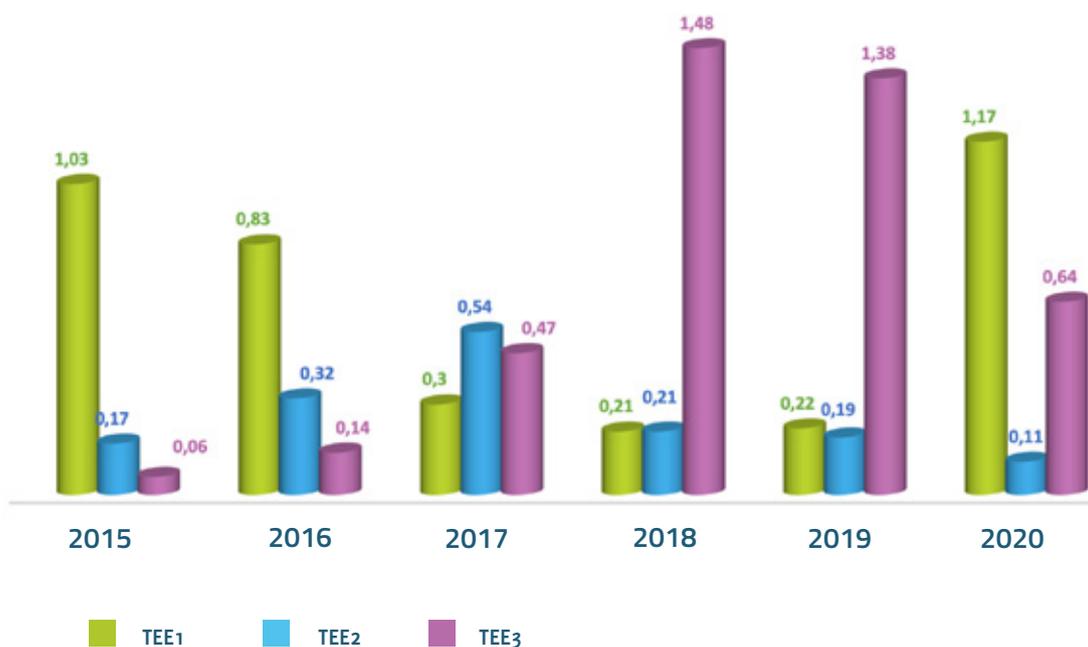
Entreprises

Les mesures

Les opérations soutenues dans le cadre du Contrat de Plan relèvent de **3 mesures** :

<p>1</p> <p>Accompagner l'efficacité énergétique des bâtiments</p>	<p>2</p> <p>Favoriser le Développement des énergies renouvelables</p>	<p>3</p> <p>Accompagner démarches territoires Énergie Air Climat</p>
---	--	---

L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS PROGRAMMÉS PAR MESURES EN M€



Durant les 2 premières années et la dernière année de programmation l'efficacité des bâtiments a mobilisé une majorité des crédits alors que durant les années 2018 et 2019 ce sont les aides à la rénovation de l'éclairage public qui ont prédominés. Ces fluctuations correspondent auxancements des Appels A Projets sur des thématiques nouvelles. Ces évolutions démontrent ainsi la nécessité de pouvoir adapter les objectifs en fonction des contraintes conjoncturelles.

LE FEDER

La programmation

Les crédits complémentaires de **3,3 M€** sollicités par l'Agence ont été accordés par l'Autorité de Gestion en 2020. Ces crédits supplémentaires n'ont pas pu être programmés puisque les porteurs de projets n'ont pu finaliser leurs demandes, en revanche ils seront présentés aux instances en 2021.

Au titre de REACT UE, l'Agence a demandé **des crédits supplémentaires à hauteur de 8M€** afin de pouvoir financer des projets de rénovation de logements sociaux et de l'éclairage public d'Ajaccio, Bastia et le SDE2a.

Les contrôles 2020

2 contrôles ont été opérés en 2020 sur des projets pour lesquels l'Agence est service instructeur.

Les mandatements

Concernant les mesures 4a et 4c, **5 projets ont été certifiés pour des subventions correspondantes de 1 566 515 €** qui ont contribué à l'évitement du dégageement d'office. Les certifications réalisées par l'Agence ont été conformes aux prévisions de certifications de dépenses.

Pour les autres mesures pour lesquelles le Département Intervention est service instructeur et certificateur (mesures 5 et 8), **5 projets ont été certifiés pour un montant de subvention proposé de 418 000 €.**

OEC «CARTOGRAPHIE AMIANTE» (5B)

- >> Contrôle qualité gestion effectué par l'Autorité de Gestion
- >> Pas de reversement demandé

CDC «FRAIS DE FONCTIONNEMENT ASSISTANTE TECHNIQUE» (MESURE 8)

- >> Contrôle qualité certification effectué par la Drfip
- >> 600 € de dépenses écartées soit 0,2% des dépenses certifiées

LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Département Intervention pilote **la conception, la passation et le suivi de l'exécution des marchés publics** dans le respect des règles de la commande publique.

Cette action repose sur trois socles :

1

LE GUIDE DE LA COMMANDE PUBLIQUE : dès la création de l'AUE, le Département Intervention a rédigé le règlement intérieur de la commande publique qui a été adopté par le CA. Chaque année, ce guide est adapté et diffusé au sein de l'agence afin des sensibiliser les services aux règles de passation des marchés.

2

LE RÉFÉRENCIEMENT DES BESOINS : afin de faire évoluer ses commandes en les anticipant mais aussi afin de rationaliser les procédures et d'optimiser les dépenses, le Département Intervention procède chaque année au référencement des besoins de l'AUE.

3

LES ACCORDS CADRE À BONS DE COMMANDE, mis en place dès 2015, ont permis de faciliter le travail des services et d'accroître la réactivité de l'établissement, tout en générant des économies d'échelles.

■ Actions mises en place en 2020

2020 a été une année charnière pour les accords cadre à bons de commande. En effet, 90 % de ces marchés lancés en 2015 et notifiés en 2016 sont, après trois reconductions, arrivés à échéance en 2020. Les nouveaux marchés lancés ont intégré, dès la rédaction des documents de consultation, des critères de développement durable.

Comme pour les années précédentes, en 2020, compte tenu de leur montant, les commandes effectuées par l'AUE ont été en grande majorité passées en procédure adaptée.

Cela s'est traduit dans le cadre de notre règlement intérieur de la commande publique, qui s'inscrit dans la logique de responsabilisation de l'acheteur public, par les procédures suivantes, hors bons de commande :

■ Procédures lancées en 2020

Strates H.T.	PROCÉDURES 2020		
	Lancées	Notifiées	Classées sans suite
< 39 999,99 €	27	18	9
de 40.000,00 à 220.999€ H.T	15	10	5
> 221.000,00 €	1	1	
TOTAL	43	29	14



NATURE DES MARCHÉS LANCÉS EN 2020

Marchés Publics de Fournitures	11
Marchés Publics de Services	33
Marchés Publics de Travaux	0
TOTAL	43

LES ACTIONS PHARES EN 2020

- Augmentation du nombre d'échanges avec les porteurs de projet et bénéficiaires en phase instruction et paiement (au moins un contact téléphonique + mails d'information + courriers...). Information téléphonique systématique des bénéficiaires pour les informer du paiement des subventions.
- La poursuite de la réduction des délais de programmation et de paiement des subventions.
- Des délais de préparation raccourcis des rapports présentés aux instances (délais compressés entre bureau et le Conseil Exécutif).
- Le faible rejet des propositions de paiement émises par l'Agence.
- Des contrôles FEDER qui n'ont pas relevé d'irrégularités (une seule demande de reversement de 600€ de dépenses sur x% de dépenses contrôlées).
- L'imprégnation d'une culture reporting financier et un meilleur porté à connaissance en interne.
- L'augmentation des fréquences de mandatement au bénéfice des velocistes.
- Une augmentation notable de l'activité commande publique.

CRISE SANITAIRE EN 2020

Concernant l'instruction, les mesures mises en œuvre durant la crise sanitaire, l'organisation interne a permis d'assurer la programmation des rapports et l'affectation des crédits au fil de l'eau sans aucune interruption. (Programmation de 97% des AP affectées à l'Agence).

L'organisation mise en œuvre et l'implication des agents du Département durant le confinement et tout au long de la crise sanitaire a permis de payer 100 % des demandes de paiement de subvention déposées auprès de l'Agence. (Mandatement de 96.5% des CP affectés à l'Agence).

Plusieurs actions ont également été réalisées en matière de commande publique :

- Prolonger par voie d'avenant les marchés dont les procédures ne pouvaient être lancées,
- Proroger le délai de validité des offres ou le délai de remise des offres pour les procédures en cours,
- Lancer, dans le respect des règles de la commande publique, les marchés nécessaires au fonctionnement de l'agence,
- Interrompre les procédures inhérentes à des actions qui n'ont pas pu être maintenues en raison de la crise sanitaire.

1 2 3

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

97%

Le taux global de consommation des AP/AE 2020 des lignes suivies par l'AUE (CPER et Cadre de compensation)

3

Réunions du Bureau

26

Conseils exécutifs

275

Projets programmés

4

Corepa

345

Actes attributifs de subvention pris en 2020

413

Mandats

96,5%

Le taux de consommation des CP/CPF 2020 (CPER et Cadre de compensation) suivies par l'Agence. Le bon usage en gestion d'AP/CP veut que le taux d'exécution soit supérieur à 70%

104%

Le taux de programmation des crédits du CPER 2015-2020

8 M€

De crédits FEDER REACT UE sollicités pour financer de nouveaux projets d'éclairage public et de rénovation de logements sociaux

43

Marchés publics

Plus de **400**

Certificats de service fait liés aux marchés publics

0,73 M€

Montants des marchés notifiés

15

Contrôles et certifications obligatoires des procédures des marchés publics dans le cadre de l'instruction et des certifications de dépenses FEDER

LES PERSPECTIVES 2021

- Préparer et faciliter la mise en œuvre des différentes contractualisations (PO FEDER et CPER 2021-2027).
- Mettre en œuvre les process de justification de la réalisation des opérations dans le cadre des dispositifs relatifs au cadre de compensation territorial.
- Renforcer la cellule Marché public et mettre en œuvre les nouvelles procédures internes de la Commande publique.
- Rationaliser les procédures administratives internes et externes afin de réduire les délais.
- Refondre et actualiser le guide des aides.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

(4 SALARIÉS)



LAETITIA DESCOIN-CUCCHI

Secrétaire général (A)



STÉPHANE ACQUAVIVA

Chargé de Communication (A)



MARIE BACCI-OPPO

Chargée de Communication (A)



ALIONA NICOLAÏ

Chargée de Communication (A)



3 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



LES MISSIONS

En lien direct avec les services, la Direction et la Présidence de l'Agence, le Secrétariat Général assure une mission de coordination transversale. Il est notamment chargé de **l'organisation et la gestion des instances** ainsi que de **l'élaboration et la mise en œuvre la communication de l'Agence**.

■ LA GESTION DES INSTANCES

Organiser, planifier et assurer le suivi des instances de l'AUE que sont le Bureau et le Conseil d'Administration en lien avec les services, la Direction et la Présidence : élaboration de l'ordre du jour, validation des rapports, gestion des convocations et des règles de quorum, organisation logistique des réunions, rédaction des procès-verbaux, gestion des circuits de validation avec les services de la CdC en charge de la Tutelle, gestion du contrôle de légalité et de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Organiser les réunions du Conseil de l'Énergie, de l'Air et du Climat (CEAC), instance consultative de la CdC, en lien avec la Direction déléguée à la Transition énergétique.

■ LA GESTION DE LA COMMUNICATION DE L'AGENCE

Mise en œuvre la stratégie de communication de l'Agence pour la période 2018-2020 :

AXE N°1 - Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions

Communication institutionnelle : élaboration et diffusion de campagnes de communication grand public, élaboration et animation d'outils (Site internet, réseaux sociaux, Rapport d'Activité, goodies).

AXE N°2 - Informer sur les services proposés par l'AUE

Communication opérationnelle : élaboration et diffusion de campagnes de communication grand public

et d'outils plus ciblés (brochures, Fiches opérations exemplaires, mailing, réunions de terrain) pour promouvoir nos dispositifs d'aides auprès des différentes cibles : particuliers, collectivités, entreprises. Diffuser des productions et analyses de données (Lettre OREGES, enquête EDVM).

AXE N°3 - Sensibiliser le grand public aux éco-gestes via des messages d'intérêt général

Communication d'intérêt général : élaboration et diffusion de campagnes de communication destinées à sensibiliser le grand public aux éco-gestes pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air (Campagnes « Qualité de l'air intérieur », « Mobilité active », Campagne « Éco-conduite » avec l'ADEME, « Économies d'eau » : avec la CdC et les Agences et Offices).

AXE N°4 - Gagner de la notoriété, créer des temps forts

Communication événementielle : organisation du Concours TROPH'Énergies, du Salon Energ'isule, de réunions délocalisées du Bureau et du Conseil d'Administration, inaugurations, visites de terrain, réunions du CEAC.

AXE N°5 - Informer et fédérer les équipes en interne

Communication interne : élaboration d'actions et de supports de communication (Livret d'accueil des nouveaux arrivants, Trombinoscope, Newsletter mensuelle « A Leia », séminaire annuel, événements conviviaux de la vie l'Agence, documents types etc.).



LES INSTANCES

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à **5 reprises** en 2020. Les réunions ont eu lieu à Aiacciu et en visio conférence avec les administrateurs présents à Bastia, Corti et Portivechju, et également par voie dématérialisée via Teams le 18 novembre 2020.

PRINCIPAUX DOSSIERS

Le Conseil a tenu le **Débat d'Orientations Budgétaires** pour l'exercice 2020, puis examiné et adopté le **Compte de Gestion** et le **Compte Administratif 2019** ainsi que les **Budget Primitif et supplémentaires 2020**.

Au-delà de ces documents budgétaires classiques, le Conseil d'Administration a été saisi du contenu de l'Edition 2020 des **Appels à projets** que l'AUE lance avec l'ADEME et ses autres partenaires pour financer les projets d'« Efficacité énergétique des bâtiments », de « Solaire Thermique », de « Bois Énergie » et d'« Éclairage public ».

Le Bureau

Le Bureau s'est réuni à **3 reprises** en 2020. Les réunions ont eu lieu à Aiacciu et en visio conférence avec les administrateurs présents à Bastia, Corti et Portivechju.

PRINCIPAUX DOSSIERS

A chaque réunion les membres du Bureau ont eu à se prononcer sur des dispositifs d'accompagnement des différentes filières locales et sur les projets d'entreprises, associations, particuliers, et collectivités engagés en faveur de la transition énergétique de la Corse.

A ce titre ont été examinés des **dossiers de rénovation de l'éclairage public, hydroélectricité, mobilité, efficacité énergétique, bois énergie, solaire thermique, hydromaréthermie, énergies renouvelables, Vélos à Assistance Électrique** etc. ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

CA du 4 mars 2020



Les administrateurs ont également adopté au mois de mars le rapport relatif à la Mission d'assistance de l'AUE en vue de la finalisation du **SCoT de Balagne** et une convention de **partenariat avec l'INSEE et la DREAL** pour la réalisation d'une **étude sur les résidences secondaires en Corse**. En octobre c'est la signature de **chartes d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2** afin d'encadrer les transporteurs de marchandises dans leurs démarches de réduction d'émissions de CO2 qui a été validée.

LES ACTIONS LIÉES À LA CRISE SANITAIRE

Réunions dématérialisées via Teams du CA et du Bureau le 18 novembre 2020.

5 Réunions du CA

3 Réunions du Bureau

Au total le Bureau de l'AUE a émis un avis favorable sur **67** projets représentant un engagement financier considérable de **2 523 585 €**.



LA COMMUNICATION

La crise sanitaire a fortement impacté la communication de l'AUE en 2020. Dans le respect de notre mission de service public, la pandémie a contraint l'Agence à annuler certaines actions, à dédier nos réseaux sociaux et outils internes à la diffusion d'informations publiées par les autorités compétentes durant le confinement, à mettre en place un outil de communication interne et à redéployer nos actions afin de mieux prendre en compte le contexte sanitaire nouveau.

Cette période a également été mise à profit pour élaborer un **Plan de communication 2021-2023** qui permettra de poursuivre la mise en œuvre des axes stratégiques définis pour la période 2018-2020.

Enfin, l'AUE s'est mobilisée pour s'adjoindre les services de **prestataires spécialisés** (via le lancement de marchés publics) pour mettre en œuvre sa nouvelle Stratégie de communication.

Quatre accords-cadres à bons de commandes ont ainsi été attribués en 2020 pour les prestations suivantes :

- Conception-crédation graphique,
- Travaux d'Impression,
- Fourniture-marquage d'objets publicitaires,
- Réalisation de vidéo.

Si la majorité des réunions, déplacements et manifestations ont été annulés en 2020, les campagnes de communications grand public diffusées via les médias, notre site internet et nos réseaux sociaux, n'ont été suspendues que pendant le 1er confinement. Elles ont ensuite été redéployées et adaptées au contexte. L'Agence a ainsi pu amorcer **la mise en œuvre des axes stratégiques retenus pour la période 2018-2020 en termes de communication.**





Axe N°1

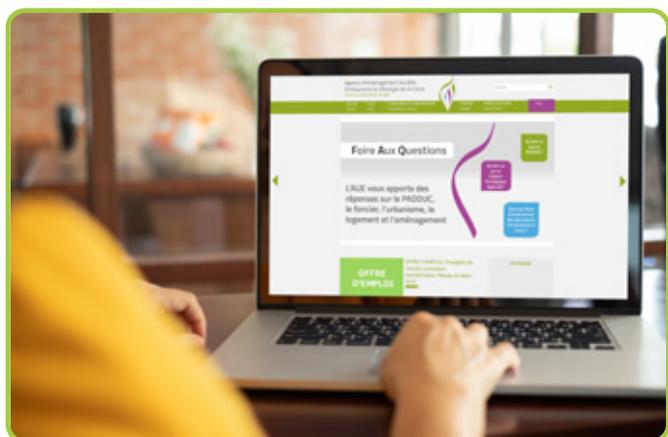
Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions



La communication institutionnelle de l'Agence doit permettre au grand public, aux professionnels et aux partenaires de l'AUE de mieux la positionner dans son écosystème. **Il s'agit de la présenter comme un acteur public insulaire de proximité qui œuvre au service de la transition énergétique de la Corse et de l'aménagement de son territoire.**

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Pour cela l'Agence dispose d'un site internet et de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) qui ont été animés tout au long de l'année.



CAMPAGNE « LES MISSIONS DE L'AUE »

Une campagne de communication a également été menée sur différents supports en décembre 2020. Le grand public a pu entendre un spot sur les radios locales, découvrir un visuel dans la presse régionale, quotidienne, hebdomadaire et mensuelle ou encore sur les réseaux sociaux de l'Agence.



GOODIES

Enfin, l'AUE a procédé à l'achat et au marquage d'objets à l'effigie de l'AUE remis à ses équipes. Le choix de ces goodies a été guidé par la volonté de l'Agence de maintenir son engagement en faveur du développement durable à travers l'utilisation de matériaux durables, mais aussi d'apporter davantage de confort dans notre nouveau mode de fonctionnement, le télétravail. Gobelets en plastique recyclé, bouteilles thermos, mugs, casques audio Bluetooth, organisateurs de bureau, stylos... sont autant d'objets permettant aux salariés d'être les premiers ambassadeurs de l'AUE.



■ Axe N°2

Informers sur les services proposés par l'AUE



La communication opérationnelle de l'Agence vise à informer ses différentes cibles (particuliers, collectivités, entreprises) de façon précise et efficace sur les **différents services** qu'elle propose : **conseils aux collectivités, aux professionnels et aux porteurs de projets, aides et dispositifs de soutiens financiers, collecte, production et analyse de données.**

Cela se traduit par **des campagnes de communication grand public et d'outils plus ciblés** (brochures, lettre d'information, Fiches opérations exemplaires, mailing, réunions de terrain).

CAMPAGNE ORELI

L'AUE a poursuivi sa communication afin d'informer sur le dispositif pilote du programme ORELI et recruter des ménages volontaires pour réaliser des opérations de rénovation de leur logement individuel. Une campagne grand public a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur France 3 Corse Via Stella, sur les radios locales, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) aux mois de juin et août 2020.



CAMPAGNE « APPELS À PROJETS »

Cette année encore l'Agence a déployé une vaste campagne d'information et de sensibilisation pour promouvoir de façon lisible, efficace et coordonnée l'ensemble des Appels à Projets qu'elle a lancés avec différents partenaires (ATC-ADEME-ODARC-EDF) afin de soutenir les projets locaux dans les secteurs du Solaire Thermique, Bois-Énergie, Bâtiments, Eclairage public, la petite hydroélectricité. Une campagne grand public a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur France 3 Corse Via Stella, sur les radios locales, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) au mois de juillet et septembre 2020.



Des « Fiches opérations exemplaires » destinés à valoriser les bonnes pratiques et les projets financés auprès des professionnels et des entreprises ont été réalisés et diffusés par mail ainsi que sur nos réseaux sociaux.

CAMPAGNE « AIDE À L'ACHAT DE VAE »

L'Agence a communiqué pour mettre en lumière son dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE) destiné à encourager la population à faire évoluer ses comportements vers une mobilité plus durable. Une campagne grand public a été diffusée sur des supports de presse écrite, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) en septembre 2020, à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité durable.

Des « Fiches opérations exemplaires » destinées à valoriser l'engagement des professionnels et entreprises qui ont bénéficié du dispositif pour l'achat de leur VAE ont été créées et diffusées par mail et via nos réseaux sociaux.



■ Axe N°3

Sensibiliser le grand public aux éco-gestes via des messages d'intérêt général



L'AUE délivre des messages d'intérêt général pour sensibiliser le grand public aux éco-gestes permettant de **lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air**.

CAMPAGNE « MOBILITÉ ACTIVE »

À l'issue du 1^{er} confinement l'Agence a élaboré une campagne de promotion de la « Mobilité active » destinée à sensibiliser la population ainsi que les collectivités et les entreprises à **la nécessité d'un déconfinement plus sain**. Alors que chacun a pu mesurer l'impact de la cessation de nos activités habituelles sur l'environnement et la qualité de l'air et que la santé est apparue comme notre bien le plus précieux, l'Agence a souhaité rappeler les avantages liés à la mobilité active. Outre la préservation de la qualité de l'air, de son budget et de son bien-être, le fait de privilégier la marche, l'usage de la trottinette ou du vélo, permet aussi de respecter les règles de distanciation sociale. La campagne



a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur les radios locales, sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) aux mois de juillet octobre 2020.

Dans le cadre de cette campagne des supports ont également été diffusés sur nos réseaux sociaux pour indiquer que l'AUE accompagne les collectivités dans le développement de la mobilité active et les entreprises dans la réalisation de leur plan de mobilité.

CAMPAGNE « QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR »

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie, la campagne lancée en 2019 afin de sensibiliser sur **l'importance de la qualité de l'air intérieur** est devenue plus que jamais d'actualité. En période de confinement nous avons été contraints de passer encore plus de temps à la maison et il est donc apparu d'autant plus important de renouveler l'air de son logement plusieurs fois par jour. L'AUE a donc poursuivi et amplifié la campagne « **Casa ariosa, casa sana** » via des spots radios, spot tv diffusés sur France 3 Corse, les réseaux sociaux et le site web de l'AUE en décembre 2020.

« Casa ariosa, casa sana »



■ Axe N°4

Gagner de la notoriété, créer des temps forts



La communication événementielle de l'AUE permet de créer des temps forts qui mettent en lumière l'Agence, ses missions et les acteurs publics, privés, ou simples particuliers qui s'engagent au quotidien pour la transition énergétique de la Corse et de l'aménagement de son territoire. Il s'agit notamment de **Colloques, Séminaires, Journées d'information et d'animation, Concours, réunions de terrain** etc.

Du fait de la crise de la COVID-19, les manifestations ont toutes été suspendues jusqu'à l'automne 2020, certaines ont toutefois pu être réalisées au dernier trimestre sous un format adapté.



WEB-TV « ENERG'ISULE »

De manière régulière l'AUE organise un Salon baptisé « Energ'île ». Axé sur la problématique énergétique des territoires insulaires et programmé sur 2 jours, il est à la fois destiné à un public d'experts, via un colloque, et au grand public, à travers un ensemble d'animations. En raison de la crise sanitaire, l'AUE a dû totalement revoir le format de cet événement en annulant le Colloque et la journée dédiée au public. L'Agence a pris le parti de transformer cette manifestation en **version 100 % digitale via une série de 3 émissions TV** réalisées et présentées en direct sur le web via le Site internet et la page Facebook de l'AUE.

Le 22 octobre 12 invités de prestige représentant la DGEC, la CRE, EDF, l'ADEME, le SER, la Guadeloupe, la Réunion, de la Martinique, se sont ainsi succédés autour d'un journaliste national et d'une chroniqueuse bilingue pour **débattre des enjeux aux questions d'autonomie énergétique, de changement climatique, de modes de production, de consommation d'énergie etc.** Ces 3 émissions de 70 minutes, ont été suivies par un public important sur la Page Facebook de l'Agence.

CONCOURS « TROPH'ÉNERGIES »

Comme chaque année, l'AUE a organisé son jeu-concours digital afin de **mettre en valeur et de récompenser les porteurs de projets exemplaires réalisés en Corse** au cours de l'année. Ces projets portent sur le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la qualité de l'air, ou sur la mobilité durable. Après sélection du Jury, les meilleurs projets de chaque catégorie ont été soumis aux votes des internautes via des vidéos de présentation diffusées sur la Page Facebook de l'Agence du 3 au 10 décembre. L'Édition 2020 a été une belle réussite. Seule la cérémonie de remise des prix aux Lauréats a dû être décalée à début 2021 compte tenu du contexte sanitaire.

TROPH'ÉNERGIES LAURÉATS 2020

3

PARTICULIER Jules CELLI

PERI



CANDIDAT N°1
Jules Celli

- OBJECTIF : Gagner en confort
- OPÉRATION : Rénovation énergétique globale d'une habitation principale
- RÉSULTAT : Résultat attendu : 82 % de gain énergétique soit environ 2 500 € économisés par an

CUNCORSU REGIONALE 2020

TROPH' énergies

COLLECTIVITÉS Ville de Corte

CORTE



CANDIDAT N°1
Ville de Corte

- OBJECTIF : Diminuer la consommation et la facture d'énergie
- OPÉRATION : Rénovation de 1 011 points lumineux
- RÉSULTAT : 520 MWh économisés par an / 73% de gain énergétique / Environ 63 000 € économisés par an

CUNCORSU REGIONALE 2020

TROPH' énergies

PROFESSIONNELS Epiù

AJACCIO



CANDIDAT N°1
Epiù

- OBJECTIF : Encourager le passage à la mobilité active
- OPÉRATION : 150 000 euros d'investissement / 4 opérateurs embauchés en CDI / 102 trottinettes électriques déployées
- RÉSULTAT : Déjà 16 000 trajets enregistrés depuis août 2020

CUNCORSU REGIONALE 2020

TROPH' énergies

ASSOCIATIONS Velocità

AJACCIO



CANDIDAT N°1
Velocità

- OBJECTIF : Encourager le passage à la mobilité active
- OPÉRATION : Formation ouverte à tout public
- RÉSULTAT : Déjà 28 élèves formés à la pratique du vélo

CUNCORSU REGIONALE 2020

TROPH' énergies



Découvrez les témoignages vidéo en scannant les QrCodes !

Axe N°5

Informier et fédérer les équipes en interne



La Communication interne de l'AUE se traduit par l'élaboration d'actions et de supports de communication destinés à informer les salariés, à **créer du lien et fédérer les équipes** (Livret d'accueil des nouveaux arrivants, Trombinoscope, Newsletter mensuelle, séminaire annuel, évènements conviviaux la vie l'Agence, documents types etc.).



NEWSLETTER « A LEIA »

Chaque mois, la Newsletter interne permet de **partager les informations relatives à la vie de l'Agence et à l'activité des différentes équipes**. Consciente des risques liés à l'isolement, dès le début de la crise sanitaire l'Agence a décidé de maintenir sa Newsletter interne. Pendant le confinement son contenu a été exclusivement dédié à l'annonce d'informations liées à l'adaptation de l'organisation interne, aux recommandations liées aux conditions de télétravail ainsi qu'à la diffusion de messages officiels relatifs aux règles sanitaires et aux gestes barrières à respecter.

WORKPLACE DE L'AUE

Dès l'annonce du confinement, l'Agence a décidé de créer **un réseau social interne afin de pouvoir maintenir un lien régulier entre les équipes et faciliter les échanges entre les salariés** dont l'activité a été maintenue en mode distanciel via le Plan de Continuité de l'Activité. Le Workplace de l'AUE a permis d'échanger des photos, des vidéos, de s'appeler via une messagerie instantanée (par texte, voix et vidéo) mais aussi de créer un groupe général ouvert à tous les collaborateurs, et des groupes de travail spécifiques par Département afin d'échanger en temps réel sur des sujets spécifiques.

TROMBINOSCOPE

Le trombinoscope est l'annuaire illustré des coordonnées de l'ensemble du personnel de l'Agence, classé par services. Il permet **d'identifier rapidement une personne et de mettre un visage sur un nom et un poste grâce aux portraits des salariés**. Ce document a vocation à évoluer au gré des arrivées et des départs et est actualisé tous les ans.

LIVRET D'ACCUEIL

Développé en collaboration avec les Ressources Humaines, ce document synthétique a pour objectif de **faciliter l'intégration des nouveaux salariés**. Il leur dispense les informations principales à retenir sur les missions, l'organisation et la culture de l'Agence. Véritable guide pratique, il a pour ambition de **permettre aux nouvelles recrues de prendre rapidement leurs marques**.



1
2
3

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR EN 2020

96 484

Visites sur le site internet www.aue.corsica

329 411

Pages consultées

Près de **3 000**

vues sur l'ensemble des émissions Web TV Energ'isule

TROPH'Énergies :

3 718

Mentions j'aime sur les vidéos du Concours

30 514

Vues sur la période du Concours

465 412

Impressions (présence sur les fils d'actualité)

412

Mentions j'aime supplémentaires sur la page de l'AUE soit environ 10 % d'augmentation

LES ACTIONS LIÉES À LA CRISE SANITAIRE



- Mise à disposition des réseaux sociaux de l'AUE pour relayer les informations liées à la situation sanitaire.
- Suspension des plans médias pendant le confinement et maintien des campagnes de communication au 2^{ème} semestre.
- Adaptation des campagnes de communication au contexte sanitaire.
- Fournitures de goodies adaptés au télétravail aux salariés.
- Transformation de l'Édition 2020 du Salon Energ'isule en Web-TV 100% digitale.
- Création du réseau social interne « Workplace » pendant le confinement.
- Adaptation du contenu de la Newsletter interne « A Leia » pour informer et conseiller les salariés durant la crise et la période de télétravail.



ANNEXES

Listes des subventions instruites par l'AUE et des marchés publics en cours.

A/ LE FONCTIONNEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION 2015-2020 (CDC-ADEME)

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Primu Sole Energia	Portivechju	Animation de l'espace Info-Energie basé à Porto-Vecchio et porté par l'association PRIMU SOLE ENERGIA pour l'année 2020.	27 500,00 €
Primu Sole Energia	L'isula	Animation de l'espace Info-Energie basé à Ile-Rousse et porté par l'association PRIMU SOLE ENERGIA pour l'année 2020	27 500,00 €
CAUE 2B	Bastia	Animation de l'espace Info-Energie basé à Bastia et porté par le CAUE pour l'année 2020	27 500,00 €
Association APIEU -CPIE D'AIACCIU	Aiacciu	Animation de l'espace Info-Energie basé à Ajaccio et porté par l'APIEU-CPIE d'Ajaccio pour l'année 2020	27 500,00 €
Association A Rinascita	Corti	Animation pour l'année 2020 de l'espace Info-Energie basé à CORTI.	27 500,00 €
TOTAL			137 500,00€

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Qualitair corse	Corti	Financement de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air : Qualitair Corse 2020	130 000,00 €
TOTAL			130 000,00€

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION 2015-2020 (CDC-ADEME)

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Commune d'Oletta	Oletta	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (460 points lumineux)	91 240,00 €
Commune d'Oletta	Oletta	AMO	23 800,00 €
Syndicat Départemental d'Energie de la Corse du Sud (SDE 2A)	Aiacciu	Diagnostic de l'éclairage public de 22 communes du territoire du SDE2A	77 853,30 €
SAS U CAPU BIANCU	Bunifaziu	Diagnostic énergétique de l'hôtel	2 660,00 €
SARL A MERENDELLA	Bonifaziu	Diagnostic énergétique du camping	5 600,00 €
Commune de Cristinacce	Cristinacce	Complément subvention pour la construction de 3 logements communaux au standard Passif	25 542,59 €
DOMAINE U STILICIONU	Serra di Ferro	Étude Energétique pour la conception d'un chai bioclimatique	19 635,00 €
Commune de PARTINELLO	Partinello	Travaux de rénovation énergétique de deux logements sociaux dans un bâtiment communal.	36 082,00 €
AKUO CORSE ENERGY SOLAR	Campitellu	Étude préliminaire pour une petite centrale hydroélectrique	6 835,00 €
Sarl hôtel de plein air les oliviers	Ota	Production d'ECS solaire pour 35 chalets et 2 sanitaires (95 m ²)	21 609,80 €
SARL LES MOTELS D'ACQUA DOLCE	Eccica è Suaredda	Production d'ECS solaire pour les appartements du personnel (7 m ²)	4 053,00 €
Royal palm	Portivechju	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter une résidence touristique	2 940,00 €
SARL ACCENDI PIPA	Campitellu	Installation d'une chaudière biomasse à granulés pour la production de chaleur de l'hôtel Accendi Pipa	22 991,93 €
PONTERI Philippe	Ghisonaccia	Étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse	3 850,00 €
Société de Gestion le mouflon d'or	Quenza	Étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse	6 300,00 €
Commune de Lucciana	Lucciana	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (508 points lumineux)	104 280,00 €
Commune de Lucciana	Lucciana	AMO	25 200,00 €
Commune de Talasani	Talasani	Étude Rénovation exemplaire de l'éclairage public (157 points lumineux)	6 749,40 €
Sarl Sorini Immobilier	Bastia	Audit énergétique des bâtiments de la copropriété « E Torrette » à Bastia afin de lister l'ensemble des travaux à réaliser pour abaisser la consommation énergétique des logements.	9 800,00 €
Communauté d'Agglomération de Bastia	Bastia	Étude de préfiguration de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) de la CAB	15 750,00 €
ODARC	Bastia	Réhabilitation énergétique avec un objectif BBC rénovation du siège social de l'ODARC	448 538,00 €
Commune d'Omessa	Omessa	Réhabilitation énergétique avec un objectif BBC rénovation de l'école Edmond SIMEONI de Francardu	177 432,76 €
Commune de Bocognano	Bucugnà	Réhabilitation énergétique avec un objectif BBC rénovation, d'un bâtiment communal abritant l'école, la poste, les bureaux ainsi que des logements,	287 961,47 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION 2015-2020 (CDC-ADEME) - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Office d'équipement Hydraulique de la Corse	Bastia	Étude de faisabilité technico économique pour la mise en place sur 6 plans d'eau gérés par l'OEHC de panneaux photovoltaïques	13 455,00 €
Campus Plex 2.0	Ajaccio	Étude de faisabilité hydromaréthermie	8 400,00 €
SARL Objectif Résidence sud Corse	Porto Vecchio	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour 7 appartements de la résidence	7 058,40 €
Commune de Ghisonaccia	Ghisonaccia	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (418 points lumineux)	123 142,80
Commune de Ghisonaccia	Ghisonaccia	AMO	24 500,00
Commune de Propriano	Propriano	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (108 points lumineux)	31 838,40
Commune de Propriano	Propriano	AMO	10 500,00
Commune de Cateri	Cateri	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (94 points lumineux)	17 063,00
Commune de Cateri	Cateri	AMO	6 160,00
Commune de CORTE	corte	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (117 points lumineux)	35 100,00
SDE2A (subv complémentaire Commune de SOTTA)	Ajaccio	Rénovation exemplaire de l'éclairage public de la commune de Sotta	63 280,00
Commune de Vescovato	Vescovato	Diagnostic de l'éclairage public de la commune d'U Viscuvatu	7 980,00
Commune de Venaco	Venaco	Diagnostic Eclairage public sur le périmètre communal (219 points lumineux)	6 160,00
Commune de Palneca	Palneca	Étude préliminaire sur le potentiel hydroélectrique de la Commune de Palneca	10 500,00
Commune de Cargiaca	Cargiaca	Audit énergétique et étude de faisabilité d'une rénovation BBC du bâtiment de la mairie	2 450,00
Commune de Cargiaca	Cargiaca	Audit énergétique et étude de faisabilité d'une rénovation BBC du bâtiment de la mairie	2 450,00
TOTAL			1 794 291,85 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Stephan B Style (Balagne Bikes)	L'Isula	Vente de VAE aux particuliers	18 500,00 €
SAS JMT Sports (Bike +)	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	15 500,00 €
DC Corse (Velo Shop)	Furiani	Vente de VAE aux particuliers	37 500,00 €
Rout'évasion	Ajaccio	Vente de VAE aux particuliers	27 000,00 €
La passion en action	L'Isula	Vente de VAE aux particuliers	11 500,00 €
Orchidée (Intersport Propriano)	Propriano	Vente de VAE aux particuliers	5 500,00 €
Garage D'Angeli	Calvi	Vente de VAE aux particuliers	3 500,00 €
Tex Racing Diffusion	Propriano	Vente de VAE aux particuliers	9 000,00 €
SCDA (Decathlon)	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	31 500,00 €
Sud Evasion (Intersport Bastia)	Bastia	Vente de VAE aux particuliers	8 000,00 €
Cycles Foata (Mondovéolo)	Propriano	Vente de VAE aux particuliers	10 000,00 €
Cycles Orsini	Biguglia	Vente de VAE aux particuliers	48 500,00 €
GPA Sport (Intersport Ajaccio)	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	9 000,00 €
Cycle 20	Bastia	Vente de VAE aux particuliers	25 000,00 €
Kolok (Insulabike)	Porto Vecchio	Vente de VAE aux particuliers	8 500,00 €
Sport Sud (Intersport Porto-Vecchio)	Porto Vecchio	Vente de VAE aux particuliers	6 000,00 €
EUROPE ACTIVE	Borgo	Vente de VAE aux particuliers	2 000,00 €
OLIBIKE2A	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	2 000,00 €
APPeBIKE	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	28 000,00 €
Agnès Donnet (Altipiani Sport)	Corte	Vente de VAE aux particuliers	3 500,00 €
SAB Intersport Gamm Vert (Intersport Calvi)	Calvi	Vente de VAE aux particuliers	14 500,00 €
SYOU (Tam Tam Surf Shop)	Bonifacio	Vente de VAE aux particuliers	2 000,00 €
Imperial Car	Afa	Vente de VAE aux particuliers	7 500,00 €
20000	Communauté de Communes Celavu Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20001	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20002	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20003	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20004	Commauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20005	Communauté de Communes FIUM'ORBU CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20006	Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20007	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20008	Communauté de Communes Calvi Balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune ou communauté de communes de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20009	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20010	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20011		Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20012	Commauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20013	Communauté de Communes de Costa Verde	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
20014	Communauté de communes Calvi Balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20015	Communauté de communes Calvi Balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20016	Communauté de Communes de Castagniccia Casinca	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20017	Communauté de Communes FIUM'ORBUCASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20018	Communauté de Communes FIUM'ORBUCASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20019	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20020	Communauté de Communes Pasquale Paoli	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20021	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20022	Communauté de Communes de Ccastagniccia Casinca	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20023	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
20024	Communauté d'Agglomération de Bastia	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20025	Communauté d'Agglomération de Bastia	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
20026	Communauté de communes Calvi Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20027	Communauté d'Agglomération de Bastia	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
20028	Communauté de communes Calvi Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20029	Communauté de Communes du Sud Corse	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20030	Communauté d'Agglomération de Bastia	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €

ANNEXE 1 : LISTE DES SUBVENTIONS INSTRUITES PAR L'AUE

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20031	Communauté de Communes de Castagniccia Casinca	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	4 500,00 €
20032		Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20033	Communauté de communes Marana Golo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
20034	Communauté de Communes de l'oriente	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation hybride sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	5 400,00 €
20035		Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20036	Commauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
20037	Communauté de communes Marana Golo	Production d'électricité photovoltaïque hybride en autoconsommation avec vente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 909,00 €
20038	Communauté de communes Calvi Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20039	Commauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
20040	Communauté de Communes FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
20041	Communauté de Communes de l'Alta Rocca	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20042	Commauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20067	Communauté d'Agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20068	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20069	Communauté de Communes du Sud Corse	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20070	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20071	Communauté d'Agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20072	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	9 694,00 €

ANNEXE 1 : LISTE DES SUBVENTIONS INSTRUITES PAR L'AUE

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20073	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20074	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20075	Communauté de Communes du Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20076	Communauté de Communes de la Costa Verde	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
20077	Communauté de Communes Nebbiu-Conca d'Oru	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
20078	Communauté de Communes Celavu Prunelli	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2950 Wc.	5 900,00 €
20079	Communauté de Communes Pasquale Paoli	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
20080	Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20081	Communauté de Communes du Sud Corse	Production d'électricité photovoltaïque hybride en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3600 Wc.	2 520,00 €
20086	Communauté de Communes Celavu Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20087	Communauté de Communes Celavu Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20088	Communauté de Communes Ile Rousse balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20089	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20090	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20091	Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20092	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20093	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20094	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20095	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20096	Communauté de Communes de Costa Verde	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
20097	Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20098	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20099	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20100	Communauté de Communes Celavu Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20101	Communauté d'agglomération du sud corse	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
20102	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20103	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20104	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000Wc.	4 500,00 €
20105	Communauté de communes Calvi Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20106	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc.	6 000,00 €
20108	Communauté de Communes Costa Verde	Prime travaux ORELI	15 000,00
20109	Communauté de Communes Sartenais Valinco Taravo	Prime travaux ORELI	6355,00
20110	Communauté de Communes Calvi Balagne	Prime travaux ORELI	15 000,00
20111	Communauté de communes Calvi Balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20112	Communauté de communes de l'Alta Rocca	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20113	«Communauté de communes Sud Corse»	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20114	Communauté de communes Sud Corse»	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20115	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc.	6 000,00 €
20116	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20117	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20118	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 2970 Wc.	4 455,00 €
20119	Communauté de communes Spelunca Liamone	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5940 Wc.	5 940,00 €
20120	Communauté de communes de la Costa Verde	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20121	Communauté de communes de l'Alta Rocca	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20122	Communauté de communes Ile Rousse Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20123	Communauté de communes Calvi Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20124	Communauté de communes Marana Golo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
SUSINI ANGE	Carghese	Achat d'1 vélo à assistance électrique	542,00 €
VLDR (A FUNTANICCIA) SAS	Portivechju	Achat d'un vélo à assistance électrique	519,00 €
EIRL CARIA Patrick	Bunifaziu	Achat de 2 vélos à assistance électrique	1 250,00 €
SARL SIMO	Aiacciu	Achat de 6 vélos à assistance électrique	1 649,00 €
PNRC	Corti	Complément subvention achat de 3 VAE	3 300,00 €
SARL SCANDOLA	Piana	Achat de 7 vélos à assistance électrique	2 539,00 €
PETR Pays de BALAGNE	3 territoires (pays de Balagne-Ornano Sartonais Valinco Taravo-Spelunca Liamone)	Étude de faisabilité navettes maritimes sur trois territoires	6 000,00 €
20147	Communauté d'Agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20148	La Communauté des communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20149	Communauté de Communes Celavu-Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
20150	Spelunca Liamone	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20151	Communauté de Communes d'Ile Rousse Balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20152	Communauté de communes de la Castagniccia Casinca	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
20153	Communauté des Communes Marana Golo	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
20154	Communauté de communes de la Castagniccia Casinca	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20155	Communauté des Communes Marana Golo	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
20156	Communauté de communes de la Costa Verde	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20157	La communauté de communes du Cap Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20158	La communauté d'agglomération du Pays ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20159	Communauté de Communes de L'Oriente	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5940 Wc.	5 940,00 €

ANNEXE 1 : LISTE DES SUBVENTIONS INSTRUITES PAR L'AUE

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20160	La Communauté de communes Pasquale Paoli	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20161	Communauté de communes du Sud Corse	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5940 Wc.	5 940,00 €
20162	Communauté de communes de la Castagniccia Casinca	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3015 Wc.	6 000,00 €
20163	Communauté de Communes du Sartonais-Valinco-Taravo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 8910 Wc.	6 000,00 €
20164	Communauté de communes du Sud Corse	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc.	6 000,00 €
20165	Communauté des Communes Marana Golo	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20166	Communauté de communes du Sud Corse	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc.	6 000,00 €
20167	Communauté de Communes Celavu-Prunelli	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
20168	Communauté de communes Calvi Balagne	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20174	Communauté d'Agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	12 163 €
20175	La communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20176	La communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	12 031,00 €
20177	Communauté d'Agglomération Costa Verde	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20178	Communauté d'Agglomération Celavu Prunelli	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20179	Communauté d'Agglomération Alta Rocca	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20180	La communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	1 519,00 €
20181	Communauté d'Agglomération PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20182	Communauté d'Agglomération FIUM'ORBU CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20183	Communauté d'Agglomération CASTAGNICCIA CASINCA	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20184	Communauté d'Agglomération SPELUNCA LIAMONE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20185	Communauté d'Agglomération CELAVU PRUNELLI	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20186	Communauté d'Agglomération CALVI BALAGNE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20187	La communauté d'agglomération du Pays ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20188	CAB	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20189	Communauté d'Agglomération CELAVU PRUNELLI	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20190	Communauté d'Agglomération PASQUALE PAOLI	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20191	Communauté d'Agglomération CENTRE CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20192	Communauté d'Agglomération COSTA VERDE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
20193	Communauté d'Agglomération CASTAGNICCIA CASINCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5940 Wc.	5 940,00 €
20194	Communauté d'Agglomération PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 8960 Wc.	6 000,00 €
20195	Communauté d'Agglomération L'ORIENTE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5760 Wc.	5 760,00 €
20196	Communauté d'Agglomération CAPA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2440 Wc.	4 880,00 €
20197	Communauté d'Agglomération CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
20198	Communauté d'agglomération Bastiaise	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus sur une habitation individuelle d'une puissance de 5940 Wc.	5 940,00 €
Stephan B Style (Balagne Bikes)	L'Isula	Vente de VAE aux particuliers	20 000,00 €
SAS JMT Sports (Bike +)	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	9 000,00 €
Velostation Algajola Sport Nature	L'Algaiola	Vente de VAE aux particuliers	2 000,00 €
La passion en action	L'Isula	Vente de VAE aux particuliers	4 500,00 €
Tex Racing Diffusion	Pruprià	Vente de VAE aux particuliers	8 500,00 €
Sud Evasion (Intersport Bastia)	Furiani	Vente de VAE aux particuliers	9 000,00 €
Cycles Foata (Mondovéolo)	Portivechju	Vente de VAE aux particuliers	4 000,00 €
Cycles Orsini	Biguglia	Vente de VAE aux particuliers	51 000,00 €
Sport Sud (Intersport Porto-Vecchio)	Portivechju	Vente de VAE aux particuliers	8 000,00 €
OLIBIKE2A	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	7 000,00 €
SYOU (Tam Tam Surf Shop)	Bunifaziu	Vente de VAE aux particuliers	1 500,00 €
SELARL CYRNEVET	Bastia	Vente de VAE aux particuliers	1 000,00 €
SARL Villas VERROUST	Bastia	Vente de VAE aux particuliers	6 855,58 €
Commune de Belvidé é Campomoru	Belvidé é Campomoru	Vente de VAE aux particuliers	2 399,00 €
Commune d'Aiacciu	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	12 690,00 €
Association Familiale Fiumaltu	A Penta di casinca	Vente de VAE aux particuliers	325,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
ANTOINE Jean Pierre	Aiacciu	Vente de VAE aux particuliers	685,42 €
SARL PARILOSA	PALASCA	Vente de VAE aux particuliers	1 349,50 €
ODARC	Bastia	«réhabilitation énergétique avec un objectif BBC rénovation du siège social de l'ODARC	300 000,00 €
20230	Communauté d'Agglomération Fium'orbu Castellu	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20231	Communauté d'Agglomération Fium'orbu Castellu	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20232	Communauté d'Agglomération Fium'orbu Castellu	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20233	Communauté d'Agglomération l'Alta Rocca	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20234	Communauté d'Agglomération Celavu-Prunelli	Prime travaux ORELI	9 257,00 €
20235	Communauté d'Agglomération Fium'orbu Castellu	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20236	Communauté d'Agglomération l'Alta Rocca	Prime travaux ORELI	12 902,00 €
20237	Communauté d'Agglomération l'Alta Rocca	Prime travaux ORELI	9 759,00 €
20238	Communauté d'Agglomération Centre Corse	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20239	Communauté d'Agglomération l'Oriente	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20240	Communauté d'Agglomération l'Alta Rocca	Prime travaux ORELI	10 412,00 €
20241	Communauté d'Agglomération Spelunca-Liamone	Prime travaux ORELI	10 025,00 €
20242	Communauté d'Agglomération Sartenais-Valinco-Taravo	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
20243	Communauté d'Agglomération Marana golo	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
Commune d'Afa	Afà	Rénovation exemplaire de l'éclairage public (477 points lumineux)	173 628,00 €
SCI LAVEZZI	Portivechju	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour 3 appartements de la SCI les lavezzi (12M ²)	7 665,00 €
Commune de Cozzano	Cuzzà	Installation photovoltaïque en autoconsommation collective	55 202,00 €
Commune d'Ulimiccia	Ulimiccia	Achat de deux VAE	2 149,00 €
SARL Sun Distribution	Aiacciu	Achat d'un VAE	520,83 €
SAS Moksha	Aiacciu	Achat de deux VAE	1 287,50 €
SAS Valinco Marine	Prupia	Achat d'un VAE (triporteur)	649,75 €
Association Lien d'Ecoute Initiative Accompagnement (LEIA)	Bastia	Achat de deux VAE	550,00 €
Stéphane CLEMOT	Montegrossu	Installation d'un Abri vélo innovant (ombrière solaire)	9 039,22 €
20244	Communauté de communes Calvi Balagne	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20245	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20246	Communauté d'agglomération Bastiaise	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure ou égale à 4 m ²	800,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
20247	Communauté de communes Celavu Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure ou égale à 4 m ²	800,00 €
20248	Communauté de communes Sud Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20249	Communauté de communes Celavu Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure ou égale à 4 m ²	800,00 €
20250	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20251	Communauté de communes Cap Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20252	Communauté de communes Spelunca Liamone	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20253	Communauté de communes Sartenais Valinco	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
20254	Communauté de communes Marana Golo	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
20255	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
Total			1 931 791,90 €

ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHÉS EN COURS

NUMÉRO	OBJET	PRESTATAIRE RETENU	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT DU MARCHÉ	FORME DU MARCHÉ
17-PA-00	Location de véhicules	SA WOLSKWAKGEN	12/10/17	12/10/21	150 000,00 €	Accord cadre
18-PA-001	Conseil juridique et représentation en justice LOTS 1,2 et 3	SELARL CLOIX	30/04/18	30/04/22	Accord cadre sans minimum ni maximum de commande	Accord cadre
	Conseil juridique et représentation en justice LOT 4	LLC ET ASSOCIES	30/04/18	30/04/22		Accord cadre
18-PA-007	Matériels informatiques LOT 1	MFI	08/01/19	08/01/23	48.000,00€ /an	Accord cadre
	Matériels informatiques/ bureautiques LOT 2	ACIPA	08/01/19	08/01/23	2.000,00€/an	Accord cadre
003/2018	Collecte traitement et revalorisation des déchets bureautiques	Iniziativa	12/09/18	12/09/22	1.000,00€/an	Accord cadre
004/2018	Fourniture et livraison de chèques cadeaux de Noël pour les enfants du personnel de l'AUE	Illicado	28/11/18	28/11/22	5000,00€/an	Accord cadre
19-PA-002	Location et maintenance de matériels de reprographie	SAS COPIE CONFORME	04/06/19	04/06/23	30 000,00 €/an	Accord cadre
19-PA-003	Prestations Photos	Paule SANTONI	04/06/19	04/06/21	30 000,00 €/an	Accord cadre
19-PA-004	Téléphonie mobile	ORANGE SA	23/09/19	23/09/23	80.000€/an	Accord cadre
001/2019	Achat d'espaces publicitaires sur les réseaux sociaux	SARL AGEPE	22/10/19	22/10/20	5000,00€	
002/2019	Reproduction de clés	SARL POINT FORT FICHET	07/11/19	07/11/23	6.250,00€/an	Accord cadre
003/2019	AMO pour l'organisation et l'animation d'une série de trois colloques DdUA	Junior EUP	27/01/20	28/01/24	24.900,00€	
20-A00-001	Fourniture et livraison de titres restaurant	EDENRED FRANCE	05/10/20	05/10/24	110.000,00€	Accord cadre
20-PA-002	Infogérance des applications informatiques de gestion financières LOT 1	SITEC	13/07/20	13 /07/24		
	Infogérance des applications informatiques de gestion des ressources humaines LOT 2					
	Infogérance des applications informatiques de dématérialisation des circuits de validation LOT 3					
20-PA-003	Réalisation de vidéos	SARL AGEPE/ SAS OLMU	06/11/20	06/11/24	52.500,00€	Accord cadre

ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHÉS EN COURS

NUMÉRO	OBJET	PRESTATAIRE RETENU	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT DU MARCHÉ HT	FORME DU MARCHÉ
20-PS-002	Fourniture et livraison de gel Gel hydro-alcoolique LOT 1	SARL LUCIANI DISTRIBUZIONI	25/05/20	25/05/24	5.000,00€	Accord cadre
	Fourniture et livraison de petits matériels de nettoyage (lingettes, vaporisateurs désinfectants, produit d'entretien, savon liquide) LOT 2	SARL LUCIANI DISTRIBUZIONI			1.750,00€	
	Fourniture et livraison de masques chirurgicaux LOT 3	PHARMACIE MONTE ET GOZZI			3.750,00€	
	Fournitures et livraison de masques alternatifs LOT4	PHARMACIE MONTE ET GOZZI			500,00€	
	Poubelles + consommables LOT 5	SARL LUCIANI DISTRIBUZIONI			250,00€	
20-PS-003	Entretien VAE	SAS JMT SPORT	09/06/20	09/06/24	1.200,00€	Accord cadre
20-PS-004	Fourniture et livraison de Boisson non alcoolisées +biscuits LOT 1	SAS ISULA DISTRIBUTION	02/06/20	02/06/24	1.500,00€	Accord cadre
	Location et maintenance de distributeur(s) automatique(s) de cafés LOT 2	SARL CAFES RENE	19/06/20	19/06/24	3.000,00€	
	Location et maintenance Fontaines à eaux LOT 3	SARL ECODIA	04/09/20	04/09/24	5.000,00€	
20-PS-005	Fourniture de carburants par cartes accréditatives LOT 1	VITO CORSE	23/07/20	23/07/22	38.000 €	Accord cadre
	Fourniture de cartes pour des prestations de lavage LOT 2				1000 €	
20-PS-010	Désinfection à titre préventif et entretien des locaux d'Ajaccio suite à l'épidémie de Coronavirus LOT 1	SARL NETTOYAGE GENERAL	30/10/20	30/10/24	15.000 €	Accord cadre
	Désinfection à titre préventif et entretien des locaux de Bastia suite à l'épidémie de Coronavirus LOT 2				15.000 €	
21-PA-001	Conception création et exécution de prestations graphiques	IMAGES FIXES EDITION	08/02/21	08/02/25	52.500,00€	Accord cadre
21-PA-002	Fourniture, marquage et livraison d'objets publicitaires	SARL ATOUT PUB	09/02/21	09/02/25	52.500,00€	Accord cadre
21-PA-003	Impression	SARL IMPRIMERIE BASTIAISE	22/02/21	22/02/25	52.500,00€	Accord cadre
21-PA-004	Acquisition de fournitures et petit matériel de bureau LOT 1	SARL CORSE BUREAU	22/02/21	22/02/25	10.000,00€	Accord cadre
	Acquisition de papier LOT 2				7.000,00€	
21-PA-005	Prestations de type traiteur LOTS 1 et 3	KARAM SUSHI			13.000,00€	Accord cadre
	Prestations de type traiteur LOTS 2 et 5	L'ATELEIR DU CHEF			10.000,00€	
	Prestations de type traiteur LOT 4	LE HUSSARD			6.000,00€	
21-PA-006	Fourniture de titres de transports et prestations associées	SARL CORSICATOURS			25.000,00€	Accord cadre
21-PS-002	Hébergement et maintenance de serveur OREGES	EXOCYS	02/03/21		39.000,00€	Accord cadre



www.aue.corsica

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Agenza Aconciu, Urbanismu
è Energia di a Corsica

Agence Aménagement,
Urbanisme et Énergie de la Corse



**Agence d'Aménagement durable,
d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse**

5 rue Prosper Mérimée - CS 40001,
20181 Ajaccio Cedex 1



04 95 10 98 64



04 95 77 23 11